

Rapport annuel  
Financière de l'Odet

---

2008



---

Rapport annuel Financière de l'Odet  
2008

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire  
du 10 juin 2009

Société anonyme au capital de 105375840 euros  
Siège social : Odet 29500 Ergué-Gaberic  
056 801 046 RCS Quimper

Siège administratif : 31-32, quai de Dion-Bouton  
92811 Puteaux Cedex – France

Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33 – Fax. : +33 (0)1 46 96 44 22

**[www.financiere-odet.com](http://www.financiere-odet.com)**

# Conseil d'administration au 9 avril 2009

---

**Vincent Bolloré**

Président du Conseil d'administration

**Cédric de Bailliencourt**

Vice-Président-directeur général

**Marc Bebon**

Représentant Bolloré Participations

**Yannick Bolloré**

Représentant Socfrance

**Hubert Fabri**

**Alain Moynet**

**Sébastien Picciotto**

**Lucien Vochel**

**Information financière**

**Cédric de Bailliencourt**

Directeur Financier

Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73

Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

**Emmanuel Fossorier**

Relations Investisseurs

Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85

Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

# Rapport financier annuel

---

## **5 Rapport de gestion**

6 Actionnariat détaillé des sociétés cotées du Groupe

7 Le Groupe

16 La société

19 Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne

23 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

24 Analyse des risques

26 Données sociales et environnementales

## **35 Comptes consolidés**

36 Bilan consolidé

38 Compte de résultat consolidé

39 Variation de la trésorerie consolidée

40 Variation des capitaux propres consolidés

41 Annexe aux comptes consolidés

48 Notes sur le bilan

68 Notes sur le compte de résultat

73 Autres informations

78 Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

79 Liste des sociétés consolidées

87 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## **89 Comptes annuels**

90 Bilan

92 Compte de résultat

93 Annexe aux comptes annuels

93 Notes sur le bilan

95 Notes sur le compte de résultat

96 Informations diverses

97 Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

98 Filiales et participations

100 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

101 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

## **103 Résolutions**

104 Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009

105 Résolutions présentées à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009

107 Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009

109 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières

110 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières

## **111 Renseignements de caractère général**

112 Renseignements concernant le capital

113 Organes d'administration et de direction

119 Attestation du rapport financier annuel

119 Document d'information annuel



# Rapport de gestion

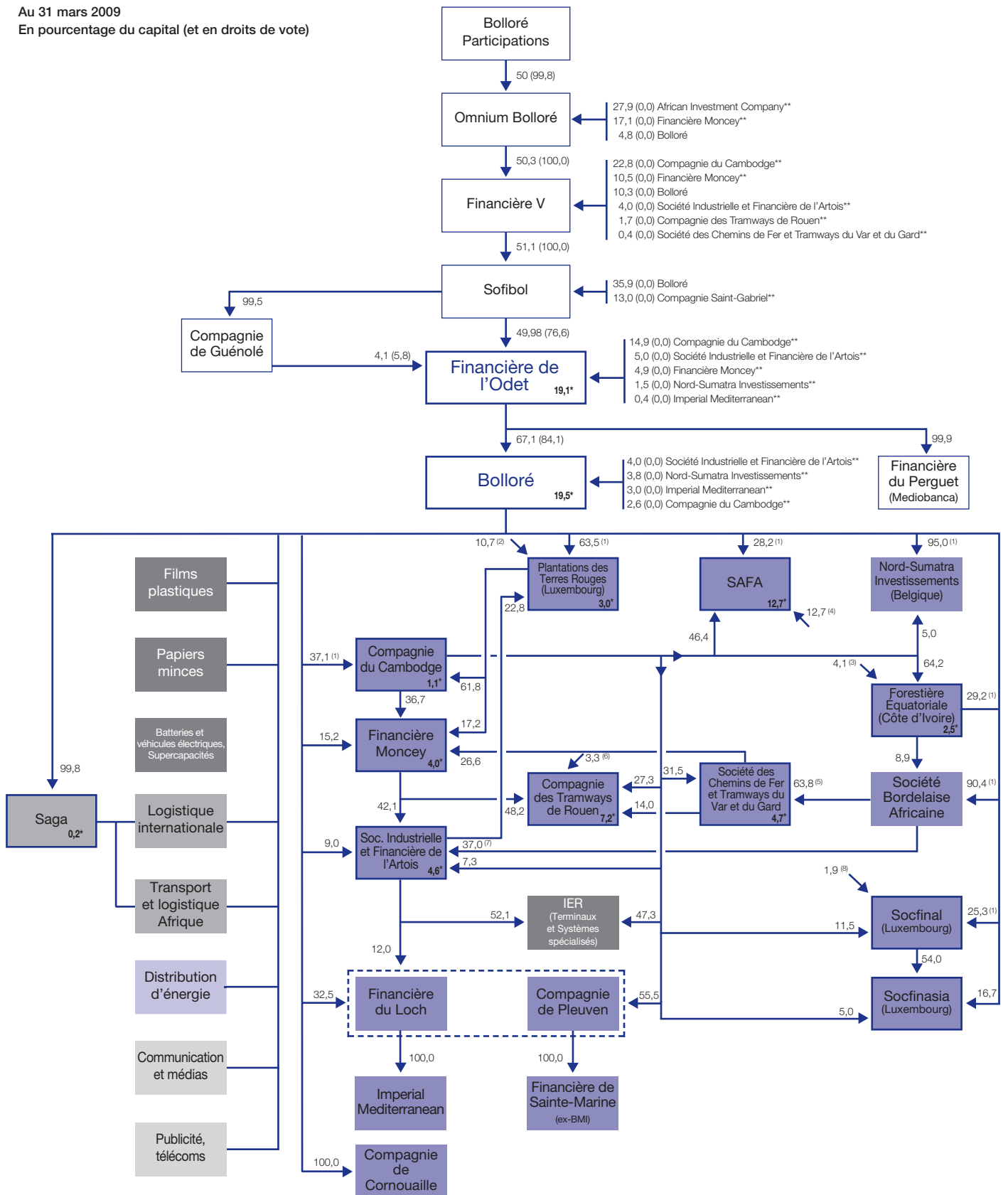
---

- 6 Actionnariat détaillé des sociétés cotées du Groupe
- 7 Le Groupe
- 16 La société
- 19 Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne
- 23 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président
- 24 Analyse des risques
- 26 Données sociales et environnementales

# Actionnariat détaillé des sociétés du Groupe

Au 31 mars 2009

En pourcentage du capital (et en droits de vote)



% (%) % du capital (% des voix exerçables en Assemblée générale).  
 \* Pourcentage du capital hors Groupe.  
 \*\* Contrôlé par Bolloré.

Par convention, les participations inférieures à 1% ne sont pas mentionnées.

Sociétés cotées	Industrie
Transport et logistique	Communication, médias, publicité et télécoms
Distribution d'énergie	Actifs agricoles, financiers et divers

- (1) Directement et indirectement par des filiales à 100%.
- (2) Dont < 10,0% par la Compagnie du Cambodge.
- (3) Dont 4,1% par SFA, filiale à 98,4% de Plantations des Terres Rouges.
- (4) Dont 11,8% par la Société Industrielle et Financière de l'Artois.
- (5) 63,8% par sa filiale directe à 53,4% Socfrance.
- (6) 3,3% par Plantations des Terres Rouges.
- (7) 30,2% par la Société Bordelaise Africaine et 6,8% par sa filiale directe à 53,4%, Socfrance.
- (8) 1,9% par Plantations des Terres Rouges.



## Bref historique

Fondée en 1822 en Bretagne, l'entreprise familiale spécialisée dans la fabrication de papiers fins a été reprise par Vincent Bolloré au début des années 1980.

Après avoir développé un pôle de spécialités industrielles liées à la technologie des films plastiques et des papiers minces, le Groupe Bolloré a pris le contrôle, d'une part, en 1986, de la société Sofical, complété par l'acquisition de JOB pour développer un pôle Tabac, et, d'autre part, de la Scac puis de Rhin-Rhône en 1988 pour développer un pôle Transport.

- **1991** : prise de contrôle de Delmas-Vieljeux, suivie par l'absorption de la Scac par Delmas, rebaptisée Scac-Delmas-Vieljeux (SDV).
- **1994** : cession par Bolloré d'une partie de l'activité Non Tissés industriels et Produits jetables et, d'autre part, de l'activité Tubes et Raccords plastiques.
- **Fin 1996** : prise de contrôle du Groupe Rivaud, dans lequel le Groupe Bolloré détenait des participations depuis 1988.
- **1998** : prise de contrôle de Saga, dont Albatros Investissement était, depuis 1996, actionnaire à 50 % aux côtés de CMB-Safren. Absorption de Scac-Delmas-Vieljeux par Bolloré Technologies, devenue Bolloré.
- **1999** : Albatros Investissement, principal actionnaire de Bolloré, prend le nom de Bolloré Investissement. Acquisition par Bolloré du réseau africain AMI et par Bolloré Investissement de l'armement britannique OTAL et de son réseau terrestre en Afrique.
- **2000** : cession de 81 % de l'activité Papiers à cigarettes au groupe américain Republic Technologies, qui assurait une grande partie de la distribution des papiers à rouler aux États-Unis. Rachat de la participation de 40 % de la Seita dans Coralma, filiale Tabac du Groupe dont il détenait 60 % à travers Tobaccor. Attribution de la concession du troisième oléoduc français Donges-Melun-Metz (DMM). Offre publique de retrait (OPR) suivie d'un retrait obligatoire sur les Mines de Kali Sainte-Thérèse et offres publiques de retrait sur la Compagnie des Caoutchoucs de Padang et la Compagnie du Cambodge, finalisées le 3 janvier 2001.
- **2001** : cession de 75 % de l'activité Tabac (Tobaccor), implantée en Afrique et en Asie, au groupe britannique Imperial Tobacco. Vente de la participation de 30,6 % dans Rue Impériale de Lyon. Reprise par Bolloré Énergie d'une partie des activités de la filiale de distribution des produits pétroliers de BP en France. Acquisition par Delmas, filiale maritime de Bolloré, de 80 % de l'italien Linea-Setramar. Prise d'une participation dans Mediobanca via Consortium.
- **2002** : rachat par IER d'Automatic Systems, spécialisé dans les métiers du contrôle d'accès. Cession à Imperial Tobacco de 12,5 % supplémentaires de Tobaccor. Absorption par la Compagnie du Cambodge de la Société Financière des Terres Rouges et de la Compagnie des Caoutchoucs de Padang. Reprise par Bolloré Énergie d'une partie des activités de distribution de fioul de Shell en France. Acquisition par SDV de l'activité commission de transport du groupe allemand Geis, disposant d'un important réseau en Asie. Fusion de six sociétés de l'activité Commission de transport, donnant naissance à SDV Logistique Internationale. Entrée au capital de Vallourec.
- **2003** : cession du solde de la participation dans Tobaccor (12,5 % payables fin 2005). Rachat des 40,83 % détenus par le Consortium de Réalisation (CDR) dans la Compagnie des Glénans. Démarrage de l'usine acquise dans les Vosges par la division Papiers. Acquisition d'une participation directe de 4,99 % dans Mediobanca pour la Financière du Perquet. Franchissement par le Groupe du seuil de 20 % du capital et des droits de vote dans Vallourec.
- **2004** : cession des plantations de Malaisie. Acquisition d'une participation de 20 % dans Havas. Développement de la Bluecar®, prototype de véhicule électrique équipé des batteries Batscap.
- **2005** : lancement de Direct 8, la chaîne de Télévision Numérique Terrestre (TNT) créée par le Groupe. Présentation de la Bluecar® au salon de Genève. Acquisition d'Air Link, troisième opérateur indien de commission de transport. Acquisition d'une participation de 25 % dans Aegis. Cession de 7,5 % du capital de Vallourec.
- **2006** : cession des activités maritimes (Delmas). Lancement de *Direct Soir*, premier quotidien gratuit du soir. Obtention de 12 licences régionales WiMax. Livraison d'une nouvelle série de prototypes Bluecar®. Cession de 10,2 % de Vallourec. Offre publique de reprise sur Socfin. Offre publique de retrait sur Bolloré et fusion de Bolloré et de Bolloré Investissement. Changement de dénomination de « Bolloré Investissement » en « Bolloré ».

- **2007** : acquisitions de JE-Bernard, un des premiers groupes de logistique et de commission de transport en Grande-Bretagne, et de Pro-Service, société de logistique américaine spécialisée dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace. Acquisition des actifs d'Avestor au Canada. Association avec Pininfarina pour la production et la commercialisation d'une voiture électrique. Lancement du quotidien gratuit *Direct Matin Plus*. Début des tests d'équipements pilotes destinés au WiMax. Cession de 3,5 % de Vallourec et renforcement dans Havas et Aegis. Offre publique d'achat sur Nord-Sumatra Investissements suivie d'un retrait obligatoire. Acquisition par le Groupe C des investisseurs internationaux de 1 % supplémentaire du capital de Mediobanca dont 0,25 % par la Financière du Perquet.
- **2008** : Cession de 3,6 % de Vallourec. Création de deux joint-ventures pour le développement de véhicules électriques (Pininfarina pour la Bluecar® et Gruau pour le Microbus). Obtention de huit licences supplémentaires WiMax. Acquisition de White Horse, transporteur routier de référence sur le corridor de la Copper Belt et de Sael, cinquième commissionnaire de transport en Afrique du Sud. Acquisition de 60 % du capital du Groupe CSA dont le Groupe Bolloré détenait déjà 40 % depuis 2006. Renforcement de la participation à 2,9 % dans Vallourec au 31 décembre 2008.

## Présentation du Groupe et de la société au 31 décembre 2008

Au 1<sup>er</sup> mars 2009, la Financière de l'Odet détient directement et indirectement 80,4 % du capital de Bolloré.

Bolloré, qui figure parmi les 500 premiers groupes mondiaux, exerce ses activités dans :

- les films plastiques pour condensateurs et emballages et les papiers minces ;
- les batteries et véhicules électriques, les supercapacités ;
- les terminaux et systèmes spécialisés (IER) ;
- la distribution d'énergie ;
- la logistique internationale (commission de transport) ;
- le transport et la logistique en Afrique (gestion des ports, manutention portuaire, logistique) ;
- la communication, les médias (télévision et presse gratuites, publicité, études et télécoms) ;
- les plantations ;
- la gestion d'un portefeuille de participations (il détient notamment des participations dans Vallourec et, au niveau de la Financière de l'Odet, dans Mediobanca).

Bolloré assure un rôle de holding employant 189 personnes affectées aux différents services fonctionnels centraux : Direction générale, juridique, fiscalité, informatique, ressources humaines, finances, comptabilité, contrôle de gestion, trésorerie...

Bolloré assure l'animation et la coordination des divisions opérationnelles.

La gestion de trésorerie de ses filiales est centralisée dans Bolloré de façon à optimiser les conditions obtenues.

Bolloré refacture ses services en fonction de certaines clés de répartition (temps passés, effectifs, nombre de sociétés...). Le montant facturé en 2008 s'élève à 29 millions d'euros. L'ensemble de ces prestations est réalisé dans le cadre de conventions formalisées, courantes et conclues à des conditions normales.

## Chiffres clés

### Compte de résultat

(en millions d'euros)	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	7 326	6 399	5 980
Résultat opérationnel	123	104	101
Résultat financier	113	273	511
Part dans le résultat net des entreprises associées	(125)	39	30
Impôts	(59)	(88)	(104)
<b>Résultat net global</b>	<b>53</b>	<b>328</b>	<b>594 <sup>(1)</sup></b>
dont part du Groupe	24	193	336

(1) Dont 55 millions d'euros du résultat net des activités destinées à la vente.

### Résultat opérationnel consolidé

(par activité, en millions d'euros)	2008	2007	2006
Transport et logistique	297	251	199
Distribution d'énergie	18	26	20
Industrie <sup>(1)</sup>	(99)	(50)	(50)
Médias, actifs financiers et divers	(93)	(123)	(68)
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>104</b>	<b>101</b>

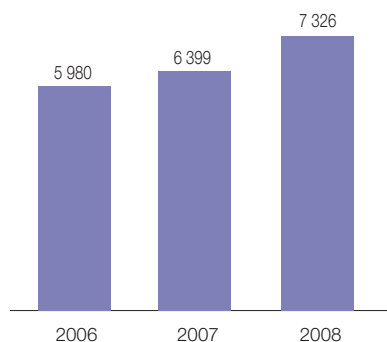
(1) Films plastiques, Papiers minces, Batteries et voitures électriques, supercapacités, Terminaux et Systèmes spécialisés.

### Bilan

(en millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres	1 802	2 984	3 479
Capitaux propres, part du Groupe	1 075	1 796	1 970
Endettement net	2 066	1 932	1 822

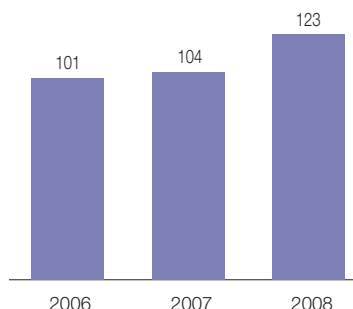
### Évolution du chiffre d'affaires

(en millions d'euros)



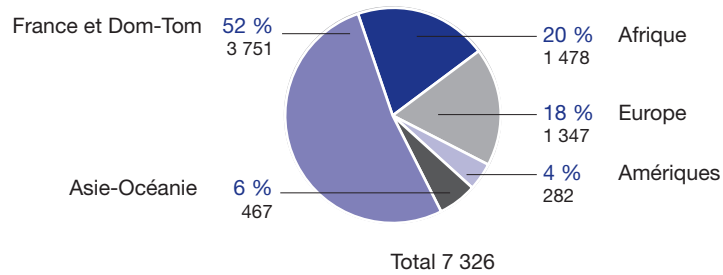
### Évolution du résultat opérationnel

(en millions d'euros)



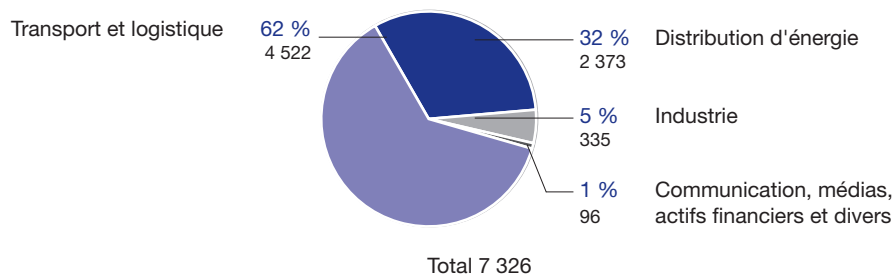
## Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)

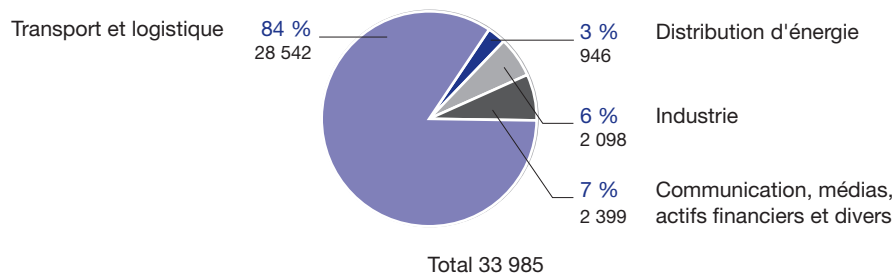


## Chiffre d'affaires contributif par activité

(en millions d'euros)



## Effectifs par activité



## Compte de résultat consolidé résumé

(en millions d'euros)

	2008	2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7 326</b>	<b>6 399</b>
Achats et charges externes	(6 126)	(5 285)
Frais de personnel	(923)	(849)
Amortissements et provisions	(144)	(109)
Autres produits et charges opérationnels	(10)	(52)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>123</b>	<b>104</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>113</b>	<b>273</b>
Part dans le résultat net des entreprises associées	(125)	39
Impôts sur les résultats	(59)	(88)
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>53</b>	<b>328</b>
dont part du Groupe	24	193

## Industrie

(en millions d'euros)	2008	2007
Chiffre d'affaires	335	350
Résultat opérationnel	(99) <sup>(1)</sup>	(50)
Investissements	37	26

(1) Incluant 17 millions d'euros de provisions pour dépréciations d'actifs, après 7 millions d'euros en 2007.

L'année 2008 a été marquée par l'augmentation des dépenses consacrées aux nouveaux produits hautement technologiques : véhicules électriques, batteries électriques et supercapacités. Le résultat des autres activités intègre 17 millions d'euros de provisions exceptionnelles pour dépréciation d'actifs dans un environnement marqué par la faiblesse du dollar et une activité peu soutenue au second semestre 2008.

## Films plastiques et Papiers minces

À partir de la technologie développée dans la fabrication des films plastiques pour condensateurs, dont il est le leader mondial, le Groupe Bolloré s'est diversifié au cours des dernières années dans le secteur des films thermorétractables pour emballages. Il est également le leader mondial des papiers minces pour impression.

Le chiffre d'affaires des activités Films plastiques, à périmètre et taux de change constants, est en repli de 2% pour l'année 2008. Les ventes de **films diélectriques** pour condensateurs de la division Films plastiques ont progressé de plus de 8% sur l'exercice 2008 par rapport à 2007. L'activité est cependant pénalisée par une nette baisse de la demande au second semestre par l'augmentation du coût des matières premières et par la dépréciation du dollar.

L'activité de **films d'emballage thermorétractable** a été affectée en 2008 par la baisse de la consommation des ménages constatée en Europe et une forte augmentation du coût des matières premières. La division a par ailleurs lancé le Bolphane® BYO, nouveau film totalement biodégradable dans l'environnement.

À travers les Papeteries du Léman et les Papeteries des Vosges, le Groupe Bolloré est leader mondial des **papiers minces**. La division offre une large gamme de papiers de très haute qualité, utilisés aussi bien dans l'édition traditionnelle que dans l'impression de romans, dictionnaires, encyclopédies et catalogues industriels, ainsi que pour le marketing direct et les notices pharmaceutiques. Au cours de l'exercice 2008, le contexte économique de l'industrie papetière mondiale est demeuré difficile, toujours marqué par des phénomènes de surcapacité sur le marché mondial. Néanmoins, des réductions significatives de cette surcapacité de production ont permis de commencer à répercuter dans les prix de vente les hausses de coûts des matières premières et d'énergie subies depuis plusieurs années. Dans ce contexte, la division Papiers a accru de 3% son chiffre d'affaires par rapport à l'année 2007, en conservant une stabilité de ses volumes de vente. Elle est devenue le leader européen sur le marché de la notice pharmaceutique, tout en renforçant ses positions sur ses autres marchés.

## Batteries et véhicules électriques, Supercapacités

À partir de recherches menées depuis quinze ans, le Groupe a mis au point une **batterie électrique** au lithium métal polymère (LMP) de haute performance. D'une puissance de 30 kWh, cette batterie permet à un véhicule électrique de rouler à une vitesse de 130 km/h et de bénéficier d'une autonomie de plus de 250 km. Pour produire la batterie LMP, les sociétés Batscap et Bathium, filiales du Groupe Bolloré, disposent de deux usines, situées au Canada et en Bretagne, qu'elles finalisent afin de les rendre opérationnelles à l'échelle industrielle dès le début du second semestre 2009.

D'autre part, le Groupe a développé un nouveau type de composant de stockage d'énergie, les **supercapacités**, qui trouvent leurs principales applications dans le domaine des transports propres, notamment les voitures hybrides, les bus et les tramways électriques. Les supercapacités absorbent et restituent de fortes puissances sur des temps courts. Installées sur un bus, elles permettent de réduire la consommation de carburant et la pollution atmosphérique jusqu'à 20%. Au mois de janvier 2008, le Groupe Bolloré a inauguré, à Ergué-Gabéric, sa première unité de production industrielle de supercapacités, d'une capacité d'un million de composants par an. L'investissement global a été de 36 millions d'euros.

Parallèlement, le Groupe a créé deux joint-ventures détenues à 50% par le Groupe pour développer des véhicules électriques :

- **VEPB (Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré)** : le Groupe Bolloré s'est d'abord associé avec le constructeur italien Pininfarina afin de concevoir et de produire une voiture électrique, la Bluecar®. Ce véhicule, fabriqué en Italie, bénéficie de l'expérience reconnue de Pininfarina dans le domaine du design et de la production de voitures haut de gamme ainsi que de la batterie lithium métal polymère et des supercapacités développées par le Groupe Bolloré. Après une première présentation au Mondial de l'automobile en octobre 2008, la préservation de la Bluecar® a démarré à l'occasion du Salon de Genève en mars 2009, pour des premières livraisons prévues en 2010.
- **Microbus Gruau** : le Groupe s'est également associé à la société française Gruau pour produire et commercialiser des Microbus électriques, véhicules de transport de personnes urbain et périurbain, utilisant les batteries et supercapacités produites par Batscap et Bathium.

## Terminaux et Systèmes spécialisés

IER, filiale à 99% du Groupe, est le leader de l'équipement des grands réseaux de transport en terminaux et automates de billetterie et en équipements de contrôle d'embarquement permettant le traitement sécurisé et automatisé des flux de passagers et de bagages. IER est également leader dans les solutions d'identification automatique pour le contrôle des flux et des marchandises pour les chaînes et les opérateurs logistiques. Sa maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur de la RFID (« *Radio Frequency Identification* », système d'identification par radiofréquence) en fait un acteur majeur dans le déploiement de ces nouvelles solutions. Enfin, IER est leader mondial pour la fourniture d'équipements de sécurité physique et de contrôle d'accès.

En 2008, IER a réalisé un chiffre d'affaires de 138,5 millions d'euros, en baisse de 11% par rapport à l'exercice 2007, à périmètre et taux de change constants. Malgré une diminution sensible de ses coûts, les résultats 2008, qui intègrent 9,5 millions d'euros de recherche et développement sont impactés par la baisse rapide des ventes de terminaux traditionnels.

Dans le transport aérien, les ventes de la nouvelle borne libre-service multi-compagnie montent en puissance. Les nouveaux produits (Speed Boarding Gate) connaissent une forte croissance, compensant partiellement le déclin rapide des terminaux, imprimantes et lecteurs.

L'activité Contrôle d'accès, qui a réalisé 50,6 millions d'euros de chiffre d'affaires, est en légère baisse, en raison de la fin de la réalisation de grands chantiers, notamment celui du métro de Lyon. Deux marchés importants de transport public ont été remportés en 2008 et viendront compléter l'activité ordinaire qui se développe favorablement.

Bénéficiant de la réorganisation de son activité, l'Identification automatique voit son chiffre d'affaires progresser de 5% par rapport à 2007, tandis que les ventes de produits RFID baissent légèrement, suite à la diminution de la demande dans le secteur textile. Au premier semestre 2008, la quatrième ligne de production RFID est entrée en service.

Début 2009, le Groupe a mis en place un nouveau management et une nouvelle organisation en trois activités : Bornes, RFID et Contrôle d'accès.

## Distribution d'énergie

(en millions d'euros)	2008	2007
Chiffre d'affaires	2 373	1 844
Résultat opérationnel	18 <sup>(1)</sup>	25
Investissements	15 <sup>(2)</sup>	10

(1) Dont 13 millions d'euros d'effet stock négatif lié à la baisse du prix des produits pétroliers.

(2) Incluant l'acquisition des Charbons Maulois et le renforcement dans le capital de SFDM.

À travers la division Distribution Énergie, le Groupe Bolloré est le deuxième distributeur français de fioul domestique, avec une part de marché supérieure à 9%. Il est également un acteur important dans le domaine de la logistique pétrolière. En 2008, le chiffre d'affaires de la division Distribution d'énergie a progressé de 29%, à 2 373 millions d'euros, grâce à l'augmentation des prix de vente et à la nette reprise des ventes. Hors effet stock lié à la baisse du prix des produits pétroliers (- 13 millions d'euros en 2008, contre + 7 millions d'euros en 2007), le résultat opérationnel ressort en forte croissance.

En **France**, le marché du fioul domestique a été marqué par une climatologie beaucoup plus favorable que l'année précédente, notamment au dernier trimestre, et par un effondrement du prix du produit au cours de l'année. Dans ces conditions, avec le marché national en croissance de 9% par rapport à 2007, les ventes au détail du Groupe ont progressé de 17%, alors que le négoce s'est légèrement replié.

**SFDM**, en charge de l'exploitation du *pipe-line* Donges-Metz, a réalisé un très bon exercice, grâce au transport de produits et en particulier à l'activité Dépôts. Les chargements de camions et l'incorporation de biocarburants ont également contribué à la bonne marche de l'activité. Le Groupe, qui a acquis 5% supplémentaires du capital, détient désormais 95% de SFDM.

En **Europe**, la société suisse Cica a réalisé un excellent exercice, grâce à des conditions météorologiques favorables, et la société allemande Calpam a connu une bonne activité avec une augmentation des volumes dans les stations-service et dans l'activité de détail.

Par ailleurs, le Groupe, qui poursuit le développement de son réseau, a acquis au cours de l'exercice 2008 la société des Charbons Maulois (3 agences, 37 collaborateurs) ainsi que des petits fonds de commerce.

## Transport et logistique

(en millions d'euros)	2008	2007
Chiffre d'affaires	4 522	4 136
Résultat opérationnel	297	251
Investissements <sup>(1)</sup>	174	202

(1) Y compris les acquisitions de White Horse et de SAEL en 2008 et de JE-Bernard et Pro-Service en 2007.

Les activités Logistique internationale et Transport et logistique Afrique ont réalisé d'excellents résultats, illustrés par un chiffre d'affaires en progression de 9%, à 4 522 millions d'euros, et par un résultat opérationnel en hausse de 18%, à 297 millions d'euros.

Afin de fédérer le réseau et d'améliorer sa visibilité et sa notoriété, le Groupe a lancé deux marques : **Bolloré Africa Logistics** et **Bolloré Logistics**.

### Transport et logistique Afrique

Présent dans 41 pays d'Afrique, où il emploie près de 20 000 collaborateurs permanents, Bolloré Africa Logistics est le leader du transport et de la logistique sur ce continent. Bolloré Africa Logistics a connu un très bon exercice 2008, marqué par une hausse de 17% du chiffre d'affaires, à 1 670 millions d'euros, et par une bonne progression du résultat opérationnel.

Le Groupe a poursuivi ses investissements, sur l'ensemble du continent, dans les infrastructures portuaires et logistiques, le renouvellement et le développement du matériel de manutention et dans le renforcement de la flotte de camions. Grâce aux investissements importants réalisés ces dernières années, qui lui ont permis d'acquies une taille significative dans les zones où il était historiquement moins présent, Bolloré Africa Logistics réalise désormais 40% de ses résultats en Afrique anglophone et lusophone, contre 20% il y a cinq ans.

En **Afrique de l'Ouest**, le Groupe réalise de très bonnes performances en Côte d'Ivoire, qui bénéficie de la hausse des volumes manutentionnés par le terminal SETV (+ 22% en import et + 49% en transbordement) et d'une activité soutenue de SDV-Saga en manutention conventionnelle et transit (avec notamment de bons volumes en cacao et cajou à l'export), malgré une campagne cacao 2008-2009 en dessous des attentes. Par ailleurs, le Groupe a renforcé son activité sur le corridor d'Abidjan vers l'*hinterland*.

En **Afrique centrale**, le Groupe a obtenu en fin 2008 la concession du terminal portuaire de Pointe-Noire, au Congo. L'année 2008 a été marquée par une forte progression des résultats, notamment grâce à l'activité soutenue de manutention de DIT et SDV au Cameroun et au plein rendement du terminal conteneurs MPS-Tema, au Ghana, qui avait démarré en avril 2007. L'activité a également réalisé de bonnes performances au Congo et au Gabon, qui bénéficie du démarrage du terminal conteneurs Owendo à Libreville, ainsi qu'au Nigeria, qui profite de la croissance de l'ensemble des métiers et de la montée en puissance du terminal conteneurs de Lagos-Tin Can.

En **Afrique de l'Est**, le développement des activités de transit dans l'*hinterland* lié aux projets miniers et la montée en puissance des ports secs de Mombasa, au Kenya, et de Dar es-Salaam, en Tanzanie, génèrent des résultats en très forte hausse. Bolloré Africa Logistics poursuit l'extension de son réseau par de nouvelles implantations dans la corne de l'Afrique (Djibouti, Éthiopie...)

En **Afrique australe**, les sociétés du Groupe ont réalisé de très bonnes performances, soutenues par d'importants projets miniers dans la région. L'Angola a connu d'excellents résultats grâce à l'expansion des activités à Luanda et à la poursuite du développement des agences de Lobito, de Soyo et de Cabinda. L'activité Transit en Afrique du Sud est en nette croissance avec notamment l'intégration de White Horse, opérateur routier de référence de transport sur le corridor du Copper Belt, acquis fin mars 2008. L'acquisition conjointe avec Bolloré Logistics de SAEL, l'un des premiers opérateurs de transport en Afrique du Sud, a été finalisée au second semestre 2008. Les autres pays de la région affichent également de très bons résultats, notamment l'activité de manutention et de transit maritime en République démocratique du Congo.

### Chemins de fer

L'activité Chemins de fer est en retrait, du fait notamment d'une diminution des volumes et de la forte hausse du carburant pour Sitarail, qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso, et par un manque de wagons pour Camrail au Cameroun.

### Logistique internationale

Bolloré Logistics, à travers SDV Logistique Internationale et Saga, exerce tous les métiers de la commission transport et de la logistique dans le monde entier tout en offrant des services adaptés à chacun de ses clients. Présent dans 89 pays, il figure parmi les cinq premiers groupes européens de commission de transport et de logistique.

En 2008, malgré un ralentissement des activités au dernier trimestre, la division Logistique internationale a continué sa progression, dégagant un chiffre d'affaires de 2 852 millions d'euros, qui, à périmètre et taux de change constants, s'inscrit en hausse de plus de 7% par rapport à l'exercice 2007. Malgré la poursuite du transfert de certains trafics aériens vers le maritime, les marges d'exploitation ont continué leur progression dans l'ensemble des zones, permettant d'atteindre sur l'exercice un résultat en nette croissance.

Bolloré Logistics a poursuivi sa stratégie de développement et d'acquisitions ciblées pour renforcer son réseau international. Il a ainsi acquis en 2008, conjointement avec Bolloré Africa Logistics, la société SAEL, qui figure parmi les premiers acteurs de la commission de transport en Afrique du Sud. Cette acquisition permettra de renforcer l'organisation existante et d'augmenter les flux maritimes avec l'Europe.

En **France**, la bonne tenue des grands contrats logistiques multisites et le développement des opérations internationales à destination de l'Afrique ont généré de bons résultats. La diversification en spécialités « produits » a permis de maintenir un bon équilibre dans l'activité en se préservant du risque sectoriel. Bien que la concurrence des grands intégrateurs mondiaux ait continué à se faire sentir, le savoir-faire technique conjugué à la disponibilité des équipes a permis de renouveler la quasi-totalité des contrats remis en appel d'offres. Dans le domaine des opérations portuaires, l'année 2008 s'est également déroulée de manière satisfaisante. De plus, le Groupe Bolloré a indiqué son intérêt sur ces sites et devrait jouer son rôle d'investisseur à hauteur des enjeux locaux. Enfin, le Groupe a cédé début 2008 le fonds de commerce de Lurit, activité non stratégique de transport routier en France.

En **Europe**, l'activité au Royaume-Uni est en forte progression grâce aux gains de productivité apportés par la réorganisation autour d'une marque unique : SDV Bernard. Les investissements informatiques, constituant la part essentielle des investissements de la division en 2008, ont permis d'assurer une intégration totale des dernières acquisitions et la réussite de la fusion des activités de JE-Bernard et de SDV. L'activité en Allemagne et en Belgique a également réalisé de très bons résultats.

Au **Grand International**, Bolloré Logistics a accéléré son développement, qui bénéficie du dynamisme des échanges en Amérique du Sud et en Asie (ouverture d'une dizaine d'agences). Bolloré Logistics a créé une nouvelle zone « Asie du Sud » qui englobe l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan, où le Groupe vient de s'implanter. À Dubai, le Groupe Bolloré s'est associé avec des acteurs locaux pour ouvrir en son nom propre, une entité, qui opérera sur les flux à destination des Émirats. D'autres projets de développement dans cette région sont à l'étude. L'intégration de Pro-Service USA a été entreprise fin 2008 et la mise en place des outils d'exploitation informatisés propres au Groupe a été achevée début janvier 2009.

## Communication, médias et actifs financiers

### Communication, médias

Les investissements réalisés depuis l'année 2000 ont permis au Groupe Bolloré de constituer un pôle communication-médias qui regroupe différents secteurs :

#### Télévision et presse gratuites

Grâce à la montée en puissance de l'audience de chacun de ses supports, les recettes publicitaires du pôle Télévision et presse gratuites ont été multipliées par 2,5 en 2008 et atteignent 24 millions d'euros.

Derniers-nés des titres de la presse gratuite en France, les quotidiens *Direct Soir* et *Direct Matin Plus* ont réussi à s'imposer, en un peu moins de trois ans, comme des titres incontournables de la presse nationale d'information. Les journaux gratuits du Groupe Bolloré sont les quotidiens nationaux qui progressent le plus en nombre de lecteurs.

#### Direct 8

Lancée en mars 2005, la chaîne de Télévision Numérique Terrestre (TNT) couvre désormais 75 % des foyers équipés de télévision.

La couverture mensuelle de la chaîne a été multipliée par deux en un an, avec 26,2 millions de téléspectateurs. Sa part d'audience TNT, qui a atteint 2,2 % en décembre 2008, contre 1,5 % en décembre 2007 (progression de 0,7 point), continue sa progression à 2,3 % en mars 2009 (source : Médiamétrie). Direct 8 poursuit son développement de chaîne généraliste en proposant chaque jour de nombreux programmes inédits d'une grande diversité : sport, cinéma, séries, musique en live, actualité, divertissement, politique, magazines d'art de vivre et de société...

Forte de ces bons résultats et du succès croissant de la TNT, Direct 8 a relevé son objectif d'audience nationale à 2,5 % en 2012.

Par ailleurs, au premier semestre 2008, le Groupe a obtenu une licence de Télévision Mobile Personnelle.

#### Direct Soir

Lancé le 6 juin 2006, *Direct Soir* est le premier quotidien gratuit du soir en France. *Direct Soir* est consacré à l'actualité, aux loisirs et à la culture. Sa nouvelle formule lancée en janvier 2009 propose un contenu éditorial enrichi par de nombreuses signatures telles que Philippe Labro, Jacques Séguéla, Michèle Cotta, Alain Minc, Jean-Marc Morandini, Christophe Pacaus, Pierre Salviac, Franck Leboeuf, etc., et, tous les vendredis, en partenariat avec *Le Figaro*, par une page dédiée au tourisme.

*Direct Soir* est diffusé à 500 000 exemplaires dans les principales agglomérations françaises (Paris, Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Nancy, Nantes et Rennes).

Selon la dernière étude EPIQ, qui mesure l'audience des quotidiens nationaux pour l'année 2008, *Direct Soir* affiche la deuxième plus forte progression (+ 14,3 %) en franchissant le cap symbolique du million de lecteurs par jour (1 021 000). *Direct Soir* a fortement densifié sa présence à l'intérieur du réseau de la RATP, avec plus de 600 présentoirs répartis dans 167 stations.

#### Direct Matin Plus

Lancé en février 2007 par le Groupe Bolloré et le groupe *Le Monde*, *Direct Matin Plus* est un quotidien gratuit d'information généraliste diffusé en Île-de-France. Il constitue la « tête de pont » parisienne des quotidiens gratuits du réseau *Ville Plus*, diffusés par *La Provence (Direct Marseille Plus)*, *La Voix du Nord (Direct Lille Plus)*, *Le Progrès (Direct Lyon Plus)*, *Sud Ouest (Direct Bordeaux 7)* et *Midi Libre (Direct Montpellier Plus)*.

La proposition éditoriale et la maquette de *Direct Matin Plus* tranchent avec celles des autres gratuits. *Direct Matin Plus* délivre l'essentiel de l'information du jour avec des articles de fond, signés *Le Monde* et *Courrier International*, et des informations pratiques. La diffusion nationale du réseau *Direct Ville Plus* est désormais de 760 000 exemplaires grâce à l'augmentation de la diffusion parisienne (450 000 exemplaires) et au lancement de *Direct Nice* (janvier 2009) et *Direct Toulouse* (mars 2009).

Selon la dernière étude EPIQ, qui mesure l'audience des quotidiens nationaux pour l'année 2008, *Direct Ville Plus* est désormais lu par 1 477 000 lecteurs, soit + 7,9 % et 108 000 lecteurs supplémentaires. Comme *Direct Soir*, *Direct Matin Plus* est également disponible dans 167 stations du réseau de la RATP. Selon les résultats de la dernière étude EPIQ 2008, l'offre couplée *Direct Ville*

*Plus/Direct Soir* devance désormais *Le Monde* et prend la cinquième place du classement national avec une audience moyenne de 1 997 000 lecteurs par numéro (+ 7,4 %), soit un gain de 137 000 lecteurs.

### Logistique audiovisuelle et cinéma

#### Euro Media Group

Le Groupe Bolloré détient 18 % d'Euro Media Group, leader européen de la logistique pour le cinéma et la télévision, aussi bien en studio qu'en extérieur, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 311 millions d'euros en 2008.

Le groupe Euro Media Télévision est le premier prestataire de services techniques audiovisuels en France, où il regroupe Euro Media (leader sur les activités de télé-réalité et de jeux/divertissements, notamment grâce à ses nombreux plateaux), la SFP (un savoir-faire unique en transmission haute fréquence longue distance et une solide expérience en fiction, incluant des capacités de coproduction), VCF (retransmission d'événements sportifs majeurs) et Tatou (loueur d'équipements).

Le portefeuille de sociétés présente une gamme de services très étendue, incluant cars de vidéo mobile, le plus grand choix de plateaux en France, étude, ingénierie et intégration de solutions complètes, unités de postproduction image et son, *webcasting*, ateliers décors, location de meubles et accessoires pour les films et services immobiliers.

Euro Media Télévision est également présent aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne, au Royaume-Uni et au Portugal et propose une gamme de services très étendue, incluant cars de vidéo mobile, plateaux, unités de reportages, unités de postproduction image et son, services *play-out*, ateliers de décors et intégration de systèmes. Le Groupe Euro Media détient également une société en Suisse, Livetools Technology (spécialisée en recherche et développement pour les transmissions hautes fréquences).

Le Groupe a poursuivi son expansion en 2008 avec l'achat de la société de matériel audiovisuel Transpalux.

#### Cinéma

Parallèlement au financement de productions cinématographiques et à l'exploitation du cinéma Mac-Mahon à Paris, le Groupe Bolloré détient près de 10 % de la société Gaumont, l'un des premiers acteurs européens de son secteur possédant un tiers du réseau national de salles EuroPalaces et exploitant un important catalogue de longs-métrages.

### Publicités et études

#### Havas

Le Groupe détient 32,9 % du capital du 6<sup>e</sup> groupe mondial de publicité, qui connaît des résultats en forte progression sur l'exercice 2008. Le revenu s'élève à 1 568 millions d'euros et sa croissance organique de 4,7 % constitue une des meilleures progressions du secteur. La rentabilité a également progressé. Le résultat opérationnel s'établit à 189 millions d'euros en hausse de 12,5 % et le résultat net part du Groupe croît de 25 % à 104 millions d'euros. Par ailleurs, l'endettement net a été ramené à 79 millions d'euros, en baisse de 65 % par rapport au 31 décembre 2007.

#### Aegis

Le Groupe détient 29,9 %<sup>(1)</sup> du capital d'Aegis Group Plc, l'un des premiers groupes indépendants d'agence média et de « marketing services » spécialisée, qui figure également parmi les plus importantes sociétés d'études. En 2008, Aegis a réalisé un chiffre d'affaires de 1 342 millions de livres sterling, en progression de 21 %. La croissance organique atteint 4,6 %, le résultat opérationnel s'élève à 136 millions de livres sterling et le bénéfice net part du Groupe à 83 millions de livres sterling.

(1) Dont 0,8 % Bolloré Participations.

## CSA

En juillet 2008, le Groupe a acquis 60 % du capital de l'institut d'études et de sondages CSA dont il détenait déjà 40 % depuis septembre 2006. Cette participation vient compléter les positions du Groupe dans le secteur de la communication et de la publicité. Le Groupe CSA, qui est l'un des trois premiers instituts français généralistes, est réputé pour la qualité de ses sondages politiques, mais aussi pour ses études dans le domaine du marketing et des analyses de marché à destination des entreprises, dans lesquelles il réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires. Il intervient dans des domaines aussi variés que la banque et l'assurance, la grande consommation, la santé, les services et les médias. En 2008, CSA a réalisé un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros, en hausse de 7,6 %.

## Harris Interactive

Le Groupe détient par ailleurs près de 15 % d'Harris Interactive, société américaine spécialisée dans les études par Internet qui a développé une expertise de pointe dans l'utilisation des études en ligne, notamment à partir de l'utilisation de son *access panel*, comptant plus de 6 millions de personnes.

## Télécoms

### Bolloré Telecom

Le 7 juillet 2006, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) a attribué à Bolloré Telecom 12 licences régionales WiMax, technologie hertzienne de transmission de données à haut débit. Afin d'obtenir une couverture nationale, la société a racheté en 2008 huit licences régionales complémentaires. Avec désormais 20 licences régionales, le Groupe a la possibilité de couvrir l'ensemble du territoire national, à l'exception de l'Alsace et de la Bourgogne. Dans ces deux régions, les licences sont détenues par les collectivités locales avec lesquelles Bolloré Telecom envisage de conclure des partenariats.

Au cours de l'année 2008, Bolloré Telecom a poursuivi ses expérimentations sur ses sites pilotes de la région parisienne avec les principaux constructeurs d'infrastructure : Alcatel, Motorola, Samsung et autres. Le plan de tests de ces sites pilotes sera le plus large possible afin de tester le maximum de protocoles (voix, données, radio, *streaming*...).

### Wifirst

Le Groupe Bolloré détient également une participation dans l'opérateur Wifirst, qui commercialise un service d'Internet sans fil à haut débit utilisant la technologie Wi-Fi, principalement au sein des résidences pour étudiante. Wifirst dispose actuellement d'un parc de 60 000 chambres équipées.

### Direct TGV

Bolloré Telecom a créé un joint-venture avec la SNCF pour développer et commercialiser un accès Internet à bord du TGV Est. Le démarrage de ce service est prévu pour l'automne 2009.

## Plantations

Après avoir atteint les plus hauts cours historiques en juin pour le caoutchouc naturel et en mars pour l'huile de palme brute CPO, les cours se sont fortement repliés au second semestre 2008. Les moyennes annuelles 2008 se situent néanmoins à des niveaux records, mais masquent le retournement du marché. Le cours moyen annuel de l'huile CPO se situe à 950 dollars/tonne CIF (+ 20 % par rapport à 2007), mais, au 30 décembre, celle-ci ne cotait plus que 550 dollars. Le cours moyen du caoutchouc ressort à 2 530 dollars/tonne (+ 18 % par rapport à 2007), mais en fin d'année, le cours s'établissait à 1 350 dollars/tonne.

## Socfinal

Le Groupe détient directement 38,75 % de Socfinal et 21,75 % de sa filiale Socfinasia, ce qui fait de lui un actionnaire minoritaire de l'un des premiers groupes de plantations indépendants. Socfinal gère des plantations en Indonésie et dans plusieurs pays d'Afrique (Liberia, Kenya, Cameroun, Côte d'Ivoire), représentant au total environ 140 000 hectares.

Il est présent dans la production d'huile de palme, de caoutchouc et de café. En 2008, grâce à la forte progression des cours du caoutchouc et de l'huile de palme au premier semestre, les plantations du Groupe Socfinal ont réalisé d'excellents résultats. Ainsi, en Indonésie, Socfindo, qui exploite 48 000 hectares de palmiers à huile et d'hévéas, a réalisé un résultat net social de 63,6 millions d'euros, en progression de 45 % par rapport à 2007. Les planta-

tions de Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Liberia et du Kenya affichent également de très bons résultats qui ont plus que doublé d'une année sur l'autre. Par ailleurs, le Groupe Socfinal poursuit son expansion. Il a entrepris au Cambodge la création de 12 000 hectares de plantations d'hévéas et, en République démocratique du Congo, la replantation de 5 000 hectares de palmiers.

## SAFA Cameroun

SAFA Cameroun, filiale de SAFA, exploite 8 500 hectares, dont 4 700 hectares de palmiers et 3 800 hectares d'hévéas. La production croît respectivement de 18 % pour l'huile de palme, à 12 800 tonnes, et de 20 % pour le caoutchouc, à 5 500 tonnes, grâce à la poursuite de la montée en production des jeunes plantations et à l'apport de caoutchouc villageois.

Dans un contexte international favorable sur une grande partie de l'année, le prix de vente de l'huile brute obtenu sur le marché domestique progresse de 30 %, tandis que le prix moyen de vente du caoutchouc à l'exportation progresse de 19 %. Le chiffre d'affaires 2008 s'établit à 18 millions d'euros, en progression de 32 % grâce à la hausse de la production et des prix de vente. Après impact de la norme IAS 41, le résultat opérationnel s'élève à 12 millions d'euros et le résultat net à 10,5 millions d'euros.

En juillet 2008, SAFA Cameroun a été introduit à la Bourse de Douala.

## Fermes américaines

Aux États-Unis, Redlands Farm Holding possède trois fermes (IronCity, Gretna et Babcock Farms) représentant 7 200 acres (2 900 hectares), dont 59 % irriguées. Les terres agricoles sont louées à des fermiers, tandis que les pinèdes (600 hectares) sont plantées et entretenues directement. La saison de culture s'est déroulée dans de bonnes conditions, le système d'irrigation palliant le déficit en eau du printemps. Le coton, le maïs, le soja et l'arachide ont donné de bons résultats. En l'absence de recettes sylvicoles en 2008, le résultat d'exploitation s'élève à 0,45 million de dollars, en léger retrait par rapport à 2007 (0,5 million de dollars).

## Vignes

Le Groupe est propriétaire de deux domaines viticoles dans le sud de la France, le Domaine de La Croix (cru classé) et le Domaine de La Bastide Blanche. Ils représentent une superficie de 230 hectares, à laquelle sont attachés 104 hectares de droits viticoles. La restauration du vignoble se poursuit avec 67 % de vignes replantées.

Le millésime 2008 s'annonce de très belle qualité, bien que la production 2008 (280 000 bouteilles) soit en retrait de 12 % par rapport aux objectifs en raison de conditions climatiques peu favorables. La construction des bâtiments d'exploitation du Domaine de La Croix sera achevée à la fin du premier semestre 2009, tandis que la cave était déjà opérationnelle pour les vendanges 2008.

## Participations

### Mediobanca

Avec une participation de 4,99 % détenue par Financière du Perquet, filiale à 100 % de Financière de l'Odet, le Groupe est l'un des principaux actionnaires de Mediobanca et fédère un groupe d'investisseurs internationaux disposant de quatre représentants dans le Conseil d'administration. La valeur boursière de cette participation à fin décembre 2008 s'élevait à 296 millions d'euros. Le résultat net du premier semestre (31 décembre 2008) s'élève à 100 millions d'euros, contre 640 millions d'euros au 31 décembre 2007. La banque d'affaires présente un ratio de solvabilité Core Tier 1 de 10,2 %, bien supérieur au minimum requis.

Le dividende versé en 2008 au titre de l'exercice 2007-2008 (30 juin 2008) est stable à 0,65 euro par action.

### Vallourec

Après avoir cédé, en 2007, 3,7 % de Vallourec pour 377 millions d'euros (plus-value de 346 millions d'euros), le Groupe a cédé, en janvier 2008, 3,6 % de Vallourec pour 400 millions d'euros, générant une plus-value de 358 millions d'euros. À la suite de nouveaux achats de titres en 2008 pour 148 millions d'euros, le Groupe détenait 2,9 % de Vallourec à fin 2008. À fin mars 2009, sa participation totale atteignait 5,6 % pour une valeur boursière de 239 millions d'euros.

## Havas

Le Groupe détient 32,9% du capital d'Havas. La quote-part d'Havas dans les résultats des entreprises associées pour l'exercice 2008 représente 34 millions d'euros dans les comptes de Bolloré, avant 209 millions d'euros de dépréciation des titres. Au 3 avril 2009, la valeur boursière de cette participation s'élève à 300 millions d'euros.

Depuis 2005, le Groupe est présent au Conseil d'administration d'Havas, dont Vincent Bolloré est le Président non exécutif. En 2008, Havas a connu une forte amélioration de ses résultats.

## Aegis

Le Groupe Bolloré détient 29,9%<sup>(1)</sup> du capital d'Aegis Group Plc, société de marketing services spécialisée dans les médias et les études de marché, cotée à la Bourse de Londres. La baisse du cours d'Aegis et celle de la livre sterling en 2008 ont généré un impact dans les comptes de Bolloré de - 114 millions d'euros de dépréciation de titres en résultat financier. Au 3 avril 2009, la valeur boursière de cette participation s'élève à 334 millions d'euros. La mise en équivalence d'Aegis est intervenue à compter du quatrième trimestre 2008, sans impact significatif sur le résultat.

(1) Dont 0,8% détenu par Bolloré Participations.



## Affectation du résultat de l'exercice

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 4 450 135,51 euros. Il vous est proposé d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Résultat de l'exercice	4 450 135,51
Report à nouveau antérieur	31 667 143,40
Affectation à la réserve légale	0,00
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>36 117 278,91</b>
Dividendes	2 370 956,40
Au compte « Report à nouveau »	33 746 322,51

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,36 euro par action au nominal de 16 euros. En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement le 22 juin 2009.

## Distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices

Le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à la réfaction mentionnée au 2° et 3° de l'article 158 du Code général des impôts ont été les suivants :

Exercice	2007	2006	2005
Nombre d'actions	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Dividendes (en euros)	0,36 <sup>(1)</sup>	0,24 <sup>(2)</sup>	0,12 <sup>(2)</sup>
Montant distribué (en millions d'euros)	2,4	1,6	0,79

(1) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2007 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu de l'article 117 quater du Code général des impôts et des conditions qu'il prévoit, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

(2) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005 et 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

## Prises de participations directes

Les participations acquises directement dans les sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été, au cours de l'exercice 2008, les suivantes :

Sociétés	Participations directes acquises en 2008		Total de la participation et du contrôle au 31/12/2008	
	% en capital	% en droits de vote	% en capital	% en droits de vote
Bolloré	2,08	3,37	66,79	76,54

## Prescription des dividendes

Le délai légal de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de leur mise en paiement.

Les dividendes atteints par la prescription quinquennale sont reversés à l'État.

## Dépenses non déductibles fiscalement

Aucune dépense ou charge non déductible du résultat fiscal en vertu de l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

## Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels

Les règles de présentation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

## Participations croisées

Néant.

## Prises de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, les prises de contrôle dans les sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République française ont été, au cours de l'exercice 2008, les suivantes :

Société	Participations indirectes acquises en 2008 % en droits de vote	Contrôle au 31/12/2008 % en droits de vote
Antrak Road Freight (AROF)	100,00	100,00
CSA	99,99	99,99
Conseils Sondages et Interviews (CSI)	99,99	99,99
CSTO	75,97	89,78
CSA-TMO Holding	60,00	99,99
Établissements R. Ledan & Cie	100,00	(1)
Gruau Microbus	50,00	50,00
Les Charbons Maulois	99,88	99,88
Michel Combustibles	100,00	(1)
NT Systèmes	100,00	(1)
Saga Guadeloupe	100,00	100,00
Société d'Enquêtes et Sondages (SES)	100,00	100,00
Société Financière du Domaine de Pontbretton	100,00	0,05
Société Générale de Représentation des Antilles	75,02	95,01
TMH	99,00	0
TMO Régions	99,80	0
Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré	50,00	50,00
W 68	100,00	100,00
WY Productions	70,00	70,00

(1) Dissolution sans liquidation intervenue au cours du quatrième trimestre 2008.

## Renseignements concernant l'actionnariat

Principaux actionnaires ou groupes d'actionnaires au 27 février 2009 :

Financière de l'Odet	Nombre d'actions		Nombre de voix (Règlement général AMF art. 223-14)		Nombre de voix exerçables en Assemblées	
		%		%		%
Sofibol <sup>(1)</sup>	3 291 781	49,98	6 440 486	63,32	6 440 486	76,62
Compagnie de Guérolé <sup>(2)</sup>	259 531	3,94	474 066	4,66	474 066	5,64
Compagnie du Cambodge <sup>(3)</sup>	983 708	14,94	-	-	-	-
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(3)</sup>	327 914	4,98	-	-	-	-
Financière Moncey <sup>(3)</sup>	324 535	4,93	-	-	-	-
Plantations des Terres Rouges <sup>(3)</sup>	604	NS	-	-	-	-
Socfrance <sup>(3)</sup>	10	NS	-	-	-	-
Nord Sumatra Investissements <sup>(3)</sup>	99 924	1,52	-	-	-	-
Imperial Mediterranean <sup>(3)</sup>	28 750	0,44	-	-	-	-
Autres sociétés du Groupe Bolloré	30	NS	60	NS	60	NS
<b>Sous-total Groupe Bolloré</b>	<b>5 316 787</b>	<b>80,73</b>	<b>6 914 612</b>	<b>67,98</b>	<b>6 914 612</b>	<b>82,26</b>
Orfimar	574 581	8,72	775 181	7,62	775 181	9,22
Public	694 622	10,55	716 150	7,04	716 150	8,52
Écart	-	-	1 765 445 <sup>(4)</sup>	17,36 <sup>(4)</sup>	-	-
<b>Total</b>	<b>6 585 990</b>	<b>100,00</b>	<b>10 171 388</b>	<b>100,00</b>	<b>8 405 943</b>	<b>100,00</b>

(1) Contrôlée indirectement par Vincent Bolloré et sa famille.

(2) Contrôlée directement par Sofibol.

(3) Autocontrôle.

(4) Correspondant aux actions détenues par les sociétés visées au (3) et privées du droit de vote.

À la connaissance de la société, il n'existe aucun autre actionnaire, autres que ceux mentionnés ci-dessus, détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la société.

Au 27 février 2009, le nombre d'actionnaires inscrits au nominatif pur est de 207, celui inscrit au nominatif administré s'élevant à 59 (source : liste des actionnaires éditée par Caceis Corporate Trust).

Il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de la société.

De plus, la société ne détient aucune action propre.

Au 31 décembre 2008, aucune action inscrite au nominatif pur n'était nantie. D'après les renseignements recueillis par la société au 31 décembre 2008, l'ensemble des administrateurs possède environ 0,01 % du capital de la société et détient environ 0,01 % des droits de vote (source : liste des actionnaires nominatifs éditée par Caceis Corporate Trust).

Le pourcentage du capital de la société détenu par les salariés du Groupe au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, s'élève à 0,37 %.

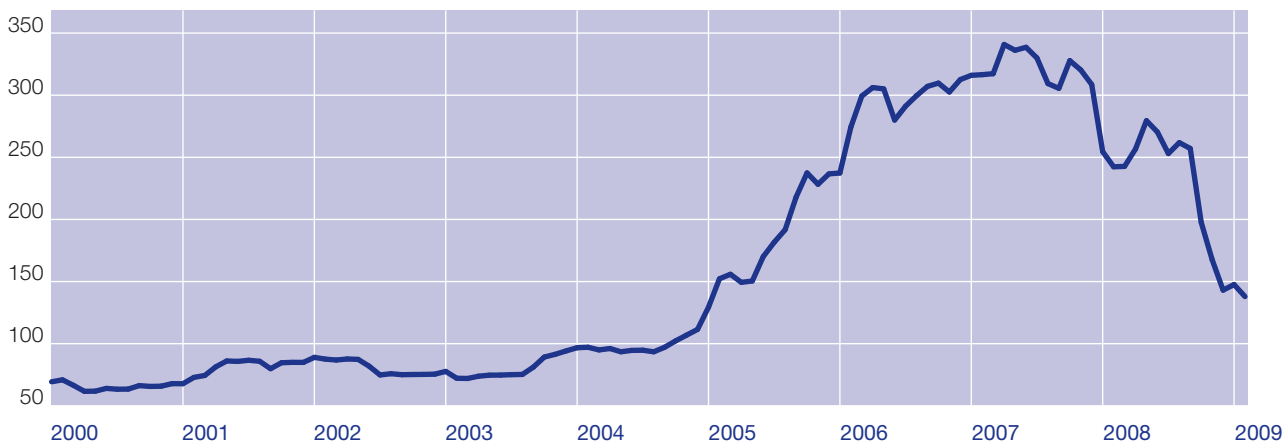
## Données boursières

	2008	2007
Cours au 31 décembre (en euros)	144,97	299,00
Nombre d'actions au 31 décembre	6 585 990	6 585 990
Capitalisation boursière au 31 décembre (en millions d'euros)	955	1 969
Nombre de titres émis et potentiels <sup>(1)</sup>	4 820 545	5 072 557
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euros)	4,9	38,2
Dividende net par action (en euros)	0,36	0,36

(1) Hors autocontrôle et y compris obligations convertibles.

## Évolution du cours de l'action

Moyenne mensuelle (en euros)



## Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## Jetons de présence

Le montant global maximum des jetons de présence pouvant être alloués par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par votre Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2000 à la somme de 55 000 euros jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

La répartition des jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration du 28 août 2008, par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions d'administrateur.

## Évolution du titre Financière de l'Odet sur dix-huit mois

	Cours moyen (en euros)	Cours le plus haut (en euros)	Cours le plus bas (en euros)	Titres échangés	Capitaux échangés (en milliers d'euros)
Août 2007	309,35	324,00	292,00	33 321	10 308
Septembre 2007	305,53	314,00	298,00	20 336	6 245
Octobre 2007	327,81	338,00	306,00	116 973	38 110
Novembre 2007	320,32	336,49	306,00	42 209	13 587
Décembre 2007	308,58	319,90	298,00	54 813	16 990
Janvier 2008	254,61	310,00	221,01	171 620	41 044
Février 2008	242,36	259,00	230,01	95 088	23 019
Mars 2008	242,70	252,49	236,50	107 289	26 226
Avril 2008	256,69	274,00	240,61	24 665	6 250
Mai 2008	279,53	298,99	260,54	31 540	8 814
Juin 2008	270,34	289,45	260,00	61 264	16 515
Juillet 2008	253,04	260,00	244,05	25 868	6 506
Août 2008	261,82	276,29	245,58	39 835	10 456
Septembre 2008	257,11	270,00	239,63	15 784	3 992
Octobre 2008	197,65	246,96	165,00	98 867	19 948
Novembre 2008	167,59	199,80	135,04	17 549	3 039
Décembre 2008	143,09	153,00	136,53	16 361	2 324
Janvier 2009	147,59	158,74	140,00	11 817	1 757
Février 2009	137,93	142,00	128,30	15 110	2 086

18

## Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

accordées par l'assemblée des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 (article L. 225-100 alinéa 4 du Code du commerce)

Autorisations	Date de délibération de l'Assemblée générale	Durée (échéance)	Montant maximum (en euros)	Utilisation
Émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription.	Assemblée générale extraordinaire 5 juin 2007	26 mois (5 août 2009)	Emprunt : 600 000 000 Capital : 400 000 000	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou élévation du nominal.	Assemblée générale extraordinaire 5 juin 2007	26 mois (5 août 2009)	400 000 000 <sup>(1)</sup>	Non utilisée
Augmentation de capital réservée aux salariés	Assemblée générale extraordinaire 5 juin 2007	26 mois (5 août 2009)	1% du capital	Non utilisée
Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	Assemblée générale extraordinaire 5 juin 2007	26 mois (5 août 2009)	10% du capital	Non utilisée

(1) Montant qui s'impute sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription.

# Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration rend compte aux actionnaires dans le présent rapport qui a été approuvé par le Conseil d'administration du jeudi 9 avril 2009, (i) de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (ii) des informations relatives au gouvernement d'entreprise, (iii) des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale ainsi que (iv à viii) des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Les diligences retenues pour l'élaboration de ce rapport reposent sur des entretiens et des réunions avec les différentes directions des divisions opérationnelles et des services centraux du Groupe. Ces travaux ont été conduits en particulier par les Directions des affaires juridiques et d'audit interne du Groupe, sous la supervision et la coordination de la Direction financière et de la Direction de la communication financière.

Les règles de contrôle interne du Groupe s'appliquent aux sociétés faisant partie du périmètre de consolidation des comptes, selon les méthodes de l'intégration globale ou de l'intégration proportionnelle.

## Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration

### Composition du Conseil

Conformément aux dispositions statutaires, les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire et le Conseil peut, sous les conditions prévues par la loi, procéder à des nominations provisoires.

Le Conseil doit comprendre 3 membres au moins et 18 membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

La durée de leurs fonctions est de six années et ils sont rééligibles.

Le Conseil est composé de 8 membres : Vincent Bolloré (Président du Conseil d'administration), Cédric de Bailliencourt (Vice-Président-directeur général), Bolloré Participations (représentée par Marc Bebon), Socfrance (représentée par Yannick Bolloré), Hubert Fabri, Alain Moynot, Sébastien Picciotto et Lucien Vochel.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, une information complète sur les membres du Conseil est disponible dans le rapport annuel.

Parmi les 8 membres du Conseil et conformément aux critères d'indépendance retenus par le Conseil en séance du 9 avril 2009, Hubert Fabri, Alain Moynot, Sébastien Picciotto et Lucien Vochel sont qualifiés d'indépendants.

### Pouvoirs du Directeur général

Le Conseil d'administration, en séance du 5 juin 2007, a décidé de retenir l'option consistant à dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et a renouvelé le mandat de Directeur général de Cédric de Bailliencourt. Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Les fonctions de Président du Conseil d'administration sont exercées par Vincent Bolloré.

### Réunions du Conseil

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, les administrateurs peuvent être convoqués aux séances du Conseil d'administration par tous moyens, soit au siège social, soit en tout autre lieu.

Les convocations sont faites par le Président ou par le Vice-Président-directeur général. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, la voix du Président de séance étant prépondérante en cas de partage.

Afin de permettre à un nombre maximal d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration :

- les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs ;
- le Conseil d'administration, en séance du 19 mars 2008, a adopté un règlement intérieur autorisant, à l'exception des opérations visées aux articles L. 232-1 (établissement des comptes annuels et du rapport de gestion) et L. 233-16 (établissement des comptes consolidés et du rapport de gestion du Groupe), la participation aux délibérations du Conseil au moyen de la visioconférence.

### Mission du Conseil

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède, en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

### Organisation des travaux du Conseil

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de leur permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est réuni à trois reprises et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

#### Séance du 19 mars 2008 (taux de présence : 100 %)

- Examen des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2007
- Autorisation au Président concernant les cautions, avals et garanties
- Comptes prévisionnels
- Règlement intérieur
- Conventions réglementées

#### Séance du 28 août 2008 (taux de présence : 63 %)

- Comptes consolidés au 30 juin 2008
- Documents prévisionnels

#### Séance du 15 décembre 2008 (taux de présence : 63 %)

- Examen des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

### Évaluation du fonctionnement et des méthodes de travail du Conseil

Le Conseil d'administration, en séance du 28 août 2008, a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail. Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil, qui ont notamment été améliorées par la mise en place d'un règlement intérieur autorisant la participation aux séances par la visioconférence.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition et qui permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences reconnues, notamment industrielles, financières et bancaires, qui s'expriment de façon permanente et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Ainsi, l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2008 a renouvelé le mandat d'administrateur d'Hubert Fabri.

## Comités spécialisés

Le Conseil n'a pas de comités spécialisés, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Dans le cadre des dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008 (instituant l'obligation de mettre en place un Comité d'audit au sein des sociétés dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé) les administrateurs, en séance du 9 avril 2009, ont décidé la mise en place d'un Comité d'audit composé de deux administrateurs indépendants, Alain Moynet et Lucien Vochel et ce jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le Comité d'audit sera, conformément aux dispositions légales, chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Le Comité d'audit sera présidé par Alain Moynet.

## Rémunération des mandataires sociaux

L'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2000 a fixé à 55 000 euros le montant global des jetons de présence que le Conseil peut allouer à ses membres, étant précisé que ce montant a été fixé jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

Le Conseil du 28 août 2008 a décidé de reconduire les modalités de répartition antérieures, soit par parts égales au prorata de la durée de l'exercice des fonctions des administrateurs.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

La gouvernance de la société relève du rapport Afep-Medef d'octobre 2003 – Le gouvernement d'entreprises des sociétés cotées –, des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées publiées en janvier 2007 et des recommandations Afep-Medef sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, publiées en octobre 2008 (disponibles sur [www.medef.fr](http://www.medef.fr)).

L'ensemble de ces textes a été, en décembre 2008, consolidé pour former le *Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées*.

Le Conseil d'administration du 15 décembre 2008 appelé à se prononcer sur les recommandations émises par l'Afep et le Medef en octobre 2008 a décidé d'adhérer à ces recommandations, tout en précisant que la société n'avait pas procédé ni à la mise en place de parachutes dorés, ni à l'attribution de régimes de retraite supplémentaires au profit des mandataires.

Le Conseil du 9 avril 2009, appelé à statuer sur l'examen de la situation de la société au regard des principes du gouvernement d'entreprise issus du *Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées* de décembre 2008, a pris acte que les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise correspondent aux recommandations et assure ainsi la transparence au sein de la société. Toutefois, le Conseil n'a pas de Comité des rémunérations, ni de Comité des nominations, les administrateurs exerçant collégalement leurs fonctions.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance du 8 décembre 2008, le Conseil d'administration du 9 avril 2009, comme indiqué ci-dessus, a procédé à la mise en place d'un Comité d'audit.

En outre, les administrateurs, considérant que l'organisation effective des travaux du Conseil permettait de disposer d'une information complète à l'examen de toute opération significative, ont opté pour l'adoption d'un règlement intérieur ayant pour finalité de faciliter la participation matérielle aux séances du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil appelé à se prononcer sur la qualification d'administrateur indépendant a décidé :

- d'écarter le critère d'ancienneté de douze ans, estimant que la durée des fonctions d'un administrateur témoigne de la reconnaissance de ses compétences et qu'elle ne pouvait, en tant que critère unique, remettre en cause son indépendance ;
- de considérer que l'exercice d'un mandat d'administrateur dans une autre société du Groupe n'est pas de nature à remettre en cause l'indépendance d'un administrateur.

Ainsi, le Conseil a considéré que, pour être qualifié d'indépendant, un administrateur ne doit pas :

- être salarié ou mandataire social dirigeant de la société, de la société mère ou d'une société qu'elle consolide par intégration globale ou l'avoir été dans les cinq dernières années ;
- être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
  - significatif de la société ou de son Groupe,
  - ou pour lequel la société ou son Groupe représente une part significative de l'activité.
- avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes.

Enfin, le Conseil, prenant acte que le rapport consolidé recommande que les administrateurs possèdent un nombre significatif d'actions et que la durée de leur mandat ne dépasse pas quatre ans, a décidé, eu égard à la structure de l'actionariat de la société, de ne pas se prononcer sur un nombre de titres précis à détenir et de ne pas proposer à l'Assemblée de modifier les dispositions statutaires prévoyant une durée du mandat de six ans.

## Modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance selon les modalités fixées par la loi et les règlements.

## Informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce sont disponibles dans le rapport annuel.

## Définition et objectifs du contrôle interne

D'après le cadre de référence de l'Autorité des marchés financiers (AMF) publié en janvier 2007, le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
  - l'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale ;
  - le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
  - la fiabilité des informations financières ;
- et d'une façon générale contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

- une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou des modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés ;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;

- des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
  - une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.
- Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.
- Le Groupe s'est appuyé sur le cadre de référence pour la rédaction de ce rapport.

## Un système de contrôle interne adapté aux spécificités des organisations du Groupe

### Contexte général du contrôle interne

Le système de contrôle interne du Groupe repose sur les principes suivants :

#### La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe. Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (ressources humaines, juridique, finance...).

#### Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités ;
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières ;
- la protection de leurs actifs ;
- la gestion de leurs risques.

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

#### Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet.

Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

#### Une politique de ressources humaines favorisant un bon environnement de contrôle interne

La politique de ressources humaines contribue à l'enrichissement d'un environnement de contrôle interne efficace par l'existence de définitions de fonctions, d'un système d'évaluation reposant notamment sur la mise en place d'entretiens annuels ou d'actions de formation.

### Principaux acteurs du contrôle interne et leurs missions

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

#### Le Conseil d'administration de la société mère du Groupe

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité du dispositif de contrôle interne tel que défini et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

#### La Direction générale du Groupe

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne adapté et efficace. En cas de défaillance du dispositif, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

#### Le comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

### Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

### Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux comités de direction.

### L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, des missions de suivi et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux directions financières et générales du Groupe.

### Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. À ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la Direction financière et à la Direction générale du Groupe.

Les comptes du Groupe sont certifiés conjointement par les cabinets Constantin Associés (renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2004), représenté par Thierry Quéron, et AEG Finances (nommé par l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2007), représenté par Philippe Bailly.

## Description du processus de contrôle interne

### Conformité des pratiques aux lois et règlements

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables ;
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées ;
- de transcrire ces règles dans les procédures internes ;
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

### Application des instructions et orientations fixées par la Direction générale du Groupe

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

À cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- au cours du quatrième trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget, détaillant les perspectives de résultat et d'évolution de la trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles ;
- une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des

comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (ressources humaines, juridiques, finance).

## Bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs

- la Direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation y compris en cas de problème majeur.
- le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la Direction des achats, la direction du contrôle de gestion et la direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.
- bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.
- le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :
  - la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions ;
  - l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe ;
  - l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du Comité des risques, qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la Direction financière) ;
- la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'encours de crédit à court, moyen et long termes.

## Fiabilité des informations financières

### Le processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre, qui portent à la fois sur les comptes annuels des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

### Le processus du reporting financier

Les services trésorerie et contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net. Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la Direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et les normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

## Prévention et maîtrise des risques

### La gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque division. Par ailleurs, la Direction juridique ainsi que la Direction des assurances en ce qui concerne la gestion des sinistres fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi

que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative. Les principaux risques sont identifiés dans le chapitre « Analyse des risques du Groupe » du rapport annuel.

### Mise en place d'une cartographie des risques sur l'ensemble des métiers du Groupe

Afin d'évaluer et de contrôler les risques inhérents au fonctionnement de chaque entité, une démarche globale de cartographie des risques a été initiée et finalisée par la Direction financière du Groupe avec l'aide d'un conseil extérieur.

Ce processus a concerné l'ensemble des métiers du Groupe, ainsi que la holding, permettant ainsi de constituer une cartographie consolidée et qui a fait l'objet de la mise en place d'un progiciel informatique destiné au suivi et à la mise à jour des risques.

Au niveau de chaque division, des « propriétaires » de risques ont été nommés pour chaque risque prioritaire. Ces propriétaires de risques ont pour mission d'actualiser régulièrement la connaissance des risques identifiés et de déployer des plans d'actions appropriés permettant de réduire l'exposition à ces risques.

La cartographie des risques est destinée à être mise à jour régulièrement et les risques sont traités dans le cadre du Comité des risques.

## Un renforcement régulier du système de contrôle interne

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

### Code de déontologie

Le Groupe a élaboré une Charte d'Éthique, que chaque division adapte à ses propres activités et à son propre environnement. La Charte d'Éthique est remise à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

Ainsi, un code général de conduite des affaires est en cours de mise en place dans les sociétés des divisions Transport du Groupe. Ce code a pour objectif de déterminer les principes, les règles de conduite ainsi que les comportements à adopter en matière de concurrence, de respect et de protection de l'environnement, de sécurité et de lutte contre la corruption. Une fonction « éthique et conformité » assurera désormais le déploiement et le respect de ce code de conduite.

### Liste d'initiés

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou de communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d'achat ou de vente sur ces instruments financiers.

### Manuel de procédures administratives et financières

Les principales procédures financières, mais aussi administratives et juridiques, sont regroupées sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe.

### La responsabilité environnementale

La Direction de l'audit, en coordination avec le secrétariat général, adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines du social et de l'environnemental. L'analyse des réponses permet de recenser les réalisations et d'identifier les actions nouvelles à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs fixés par le Groupe.

Au titre de l'environnement, un réseau de référents des filiales se réunit au siège du Groupe afin de mettre en commun les compétences et de s'assurer de la bonne application des réglementations françaises et internationales. Ce groupe de travail a également vocation à définir un programme de formation pour les intervenants de terrain.



# Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Financière de l'Odé

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Financière de l'Odé et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenue dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

## Risques de taux, de change et de matières premières

Une analyse de ces risques est fournie dans les notes 22 et 36 de l'annexe aux comptes consolidés.

## Risques sur titres de participation

La note 9 de l'annexe aux comptes consolidés détaille les titres non consolidés et notamment les titres détenus directement et indirectement dans Omnium Bolloré, Financière V et Sofibol, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe (voir « Actionnariat détaillé » page 6). Compte tenu des plus-values latentes significatives existant à la clôture, le Groupe estime ne pas avoir de risques propres à ces participations.

Une analyse de la sensibilité des états financiers à la variation des cours des actions cotées figurant dans la note 36 « Informations sur les instruments financiers – Risque action ».

## Risques politiques

Le Groupe est présent depuis plusieurs décennies en Afrique. Son expérience et sa présence dans pratiquement tous les pays du continent lui permettent de mieux répartir son exposition aux risques. À cet égard, toutes les sociétés africaines du Groupe bénéficient d'une couverture « Pertes pécuniaires » garantissant l'ensemble des risques politiques à concurrence de 30 millions d'euros par événement et 50 millions d'euros par an auprès de ACS et réassurée auprès de Sorebol – société de réassurance interne du Groupe.

## Risques juridiques

L'activité des sociétés du Groupe ne subit aucun lien de dépendance particulier.

Le 14 décembre 2002, un abordage intervenait entre le *MV/Kariba*, propriété d'Otal Investments Limited, et le *MV/Tricolor*. Les procédures sont toujours en cours. Les conséquences de ce sinistre, évaluées à plusieurs dizaines de millions d'euros, bénéficient de la garantie de nos assureurs.

D'autre part, Bolloré (société absorbée par notre société au cours de l'exercice 2006), s'était vu infliger une amende par la Commission européenne pour entente au cours des années 1992 à 1995 sur le marché du papier autocopiant, marché sur lequel évoluait sa filiale Copigraph (cédée en novembre 1998 à Arjo Wiggins Apleton). Bolloré a exercé un recours le 11 avril 2002 devant le tribunal de première instance de Luxembourg, contestant notamment la régularité de la procédure ayant abouti au prononcé de l'amende. Par décision en date du 26 avril 2007, le tribunal de première instance de Luxembourg, tout en reconnaissant que la communication des griefs n'avait pas permis à Bolloré de prendre connaissance du grief tiré de son implication directe dans l'infraction ni même des faits retenus par la Commission dans la décision au soutien de ce grief, de sorte que Bolloré n'avait pu utilement assurer sa défense au cours de la procédure administrative, a néanmoins rejeté le recours de Bolloré.

Bolloré, qui a versé 22,7 millions d'euros d'amendes et 5,7 millions d'euros d'intérêts, a formé un pourvoi à l'encontre de cet arrêt le 11 juillet 2007 devant la Cour de justice des communautés européennes, notamment pour la violation des droits de la défense, violation du principe de présomption d'innocence et dénaturation des éléments de preuve.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

## Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par la société

Le Groupe a initié en 2005 une démarche de « cartographie des risques » étendue ensuite à l'ensemble de ses activités ayant comme principaux objectifs :

- l'identification des risques majeurs susceptibles d'avoir une incidence sur les opérations de ses divisions ;
- l'initiation/l'amélioration des *process*, afin de réduire et/ou d'éliminer l'impact de ces risques ;
- l'analyse de l'adéquation de la politique d'assurance du Groupe et l'achat de capacité et de garantie ;
- l'alimentation de la réflexion sur le choix du Groupe en matière de transfert de risques au marché d'assurance et de la réassurance et/ou l'appel à l'autoassurance ;
- le renforcement des dispositifs de gestion de crise et de communication. La cartographie des risques ayant été finalisée, le Groupe a décidé de passer d'un mode projet à un mode *process* par la mise en place d'un progiciel informatique permettant le suivi des plans d'actions et la mise à jour régulière des risques.

Le Groupe a également mis en œuvre une campagne de visites de prévention de ses principaux sites, notamment en Afrique.

La politique d'assurance du Groupe, ayant comme principal objectif de permettre la poursuite des activités exercées par ses différentes sociétés en cas de survenance d'un sinistre, s'articule autour :

- de procédures de prévention et de protection internes ;
- du transfert de ses risques au marché de l'assurance et de la réassurance en faisant appel aux structures de programmes internationaux d'assurances, quelles que soient la branche d'activité et/ou la zone géographique.

Le Groupe est couvert partout où il exerce ses activités pour les conséquences de sinistres pouvant affecter ses installations industrielles, de stockage, ferroviaires, terminaux portuaires.

Le Groupe est également garanti en responsabilité civile pour l'ensemble de ses activités terrestres, maritimes et aériennes, de même que pour ses risques d'exploitation.

## Risques industriels

Les sites d'exploitation des activités industrielles du Groupe ainsi que les sites de stockage/entreposage sont garantis par des programmes d'assurance dommages à concurrence du montant de l'estimation des valeurs des biens assurés. Les sociétés industrielles du Groupe bénéficient d'une garantie « Perte d'exploitation » à concurrence de 100 % de la marge brute annuelle.

## Risques de responsabilité civile

La responsabilité civile que pourrait encourir toute société du Groupe du fait de ses activités, et notamment la responsabilité civile générale, la responsabilité civile du fait des produits et la responsabilité civile commissionnaire de transport/transitaire/manutentionnaire, est assurée en tout lieu où s'exercent ces activités :

- par type d'activité, chaque division du Groupe bénéficiant et souscrivant des garanties qui lui sont propres ;
- par une capacité d'assurance « excédentaire » intervenant pour l'ensemble des sociétés du Groupe et en cas d'insuffisances des polices ci-dessus.

L'exposition du Groupe, du fait des différentes activités exercées par ses sociétés, implique la mise en place de programmes de responsabilité civile.

De plus, le Groupe bénéficie d'un programme Responsabilité civile Atteinte à l'environnement.

Les programmes d'assurance sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs internationaux de premier plan, et les pleins de garantie en vigueur sont conformes à ceux disponibles sur le marché et adéquats en fonction de l'exposition aux risques des sociétés du Groupe.

## Autres risques particuliers, notamment sociaux

Le Groupe, après avoir analysé chacun de ses métiers, ne prévoit pas à cet égard de difficultés importantes pour l'exercice à venir.

## Risques industriels et liés à l'environnement

Risques identifiés	Actions entreprises
<b>Films plastiques</b>	
Rejets accidentels de produits (huile, essence, produits chimiques)	Développement de bassins de rétention, d'obturation dans les rivières voisines
Pollution par les déchets	Tri sélectif à la source. Recyclage des déchets (carton, films plastiques, bois, piles, etc.) et traitement des déchets spéciaux (produits chimiques, solvants) par des sociétés spécialisées
Batteries électriques	Tests et recyclage
Inondation des installations près des rivières en période de fortes pluies	Construction de parois en béton et aménagements spécifiques dans les sous-sols
<b>Papiers minces</b>	
Pollution par les effluents	Existence d'une station d'épuration (investissement de 11,3 millions d'euros). Exploitation externalisée de cet équipement auprès d'un partenaire de premier rang
Évacuation des eaux usées	Réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales ainsi que des aires de dépotage des camions conformes aux normes applicables et légales
Pollution par les déchets	Existence d'une déchetterie interne. Gestion externalisée auprès d'une entreprise spécialisée
Émanation de chlore	Mise en stockage du chlore et contrôle par une tour de neutralisation
<b>Terminaux et systèmes spécialisés</b>	
Déchets d'équipements électriques et électroniques	Gestion des déchets industriels banals et spéciaux confiée à une entreprise certifiée et agréée
<b>Distribution d'énergie</b>	
Incident d'exploitation	Plan sécurité/environnement réactualisé chaque année pour être en conformité avec la réglementation Ouverture de trois dépôts neufs et fermeture de neuf dépôts anciens Formation de 60 cadres à la sécurité et au stockage de matières dangereuses Deuxième phase d'installation de doubles parois dans des cuves enterrées Contrôle annuel des installations techniques, de la qualité des eaux et des systèmes incendie. Mise en place et respect des procédures Seveso
Accidents de camions	Respect de la réglementation du transport des marchandises dangereuses
Fuites dans le <i>pipe-line</i> SFDM	Pilotage par télécommande 24 heures sur 24 des moteurs, pompes et vannes Télésurveillance en continu Vannes d'isolement permettant de confiner des tronçons de ligne Mise en place et respect des procédures Seveso
<b>Transport et logistique Afrique</b>	
Accidents de manutention portuaire	Vérification périodique, certification et optimisation de la gestion des engins et accessoires de levage
Entreposage de matières dangereuses	Sécurisation des entreposages, procédures spécifiques pour le coton et les matières dangereuses
Rejets de produits polluants	Sensibilisation du personnel à l'environnement Mise en place de plans Hygiène Sécurité Environnement (HSE) spécifiques pour les clients pétroliers Traitement des huiles moteur Réparation et recyclage des déchets solides (ferraille, etc.) Mise en sécurité des cuves de stockage de carburant (bacs de rétention, extincteurs, etc.)
Risques d'incendie	Mise en conformité des moyens de lutte contre les incendies Formation des personnels au combat contre le feu et au secourisme au travail Définition et mise en place de plans d'évacuation d'urgence dans tous les sites
<b>Logistique internationale</b>	
Accidents du travail	Existence de plans d'actions formalisés dans le « document unique », suite à l'évaluation des risques Audits Hygiène Sécurité Environnement (HSE) visant à renforcer la prévention par un suivi régulier Formation de nouveaux correspondants sécurité locaux Publication mensuelle d'une lettre d'information Veille réglementaire, assistance téléphonique permanente
Transport ou stockage de marchandises dangereuses	Formation du personnel suite aux évolutions de la réglementation Mise à jour et création de fiches produits Évaluation continue du classement des magasins soumis à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
<b>Plantations</b>	
Pollution des eaux de surface par rejets des effluents d'usine	Bassins de décantation des boues et de biodégradation des matières organiques Recyclage des eaux usées comme engrais organique
Érosion des sols pendant la période de pousse des jeunes arbres (trois à quatre années)	Culture en courbe de niveaux et mise en place de « plantes de couverture » dans les interignes de jeunes plants
Destruction de la faune par usage fréquent d'insecticides ou de poisons non sélectifs	Contrôle biologique de la faune parasite : – culture de plantes nectarigènes appréciées des insectes prédateurs (ou parasites), des larves et des chenilles nuisibles ; – pièges olfactifs contre l'oryctes, insecte ravageur des jeunes palmiers
Pollution de la nappe phréatique par utilisation d'engrais chimiques	Limitation des apports d'engrais minéraux par : – utilisation des déchets végétaux comme engrais organiques ; – culture entre les jeunes arbres de « plantes de couverture » fixant l'azote de l'air Limitation d'utilisation de produits phytosanitaires : – pratiques culturales découlant du concept d'agriculture raisonnée – utilisation de la jachère dans la lutte contre les parasites des systèmes racinaires

## Données sociales

La Direction des systèmes d'informations ressources humaines du Groupe organise et supervise la remontée des informations et indicateurs sociaux annuels des divisions, en particulier le suivi des effectifs.

Ce processus est décentralisé au niveau même des sociétés permettant ainsi de positionner la collecte au plus près des flux opérationnels.

Au sein de chaque division, ces données sont validées par la Direction des ressources humaines puis consolidées et communiquées sous la responsabilité de la Direction centrale des ressources humaines.

Pour disposer d'une information homogène et fiable, un outil de reporting spécifique a été développé en 2006 garantissant ainsi un processus sécurisé de remontée et de contrôle des effectifs d'une année à l'autre. Il est à noter que certaines dispositions de la loi NRE ne sont pas mesurables au vu des différentes législations locales.

Les indicateurs sociaux exposés ci-dessous ont été établis sur le périmètre des sociétés consolidées du Groupe par intégration globale et proportionnelle.

Au 31 décembre 2008, le Groupe compte 33 985 collaborateurs employés par 210 sociétés juridiques.

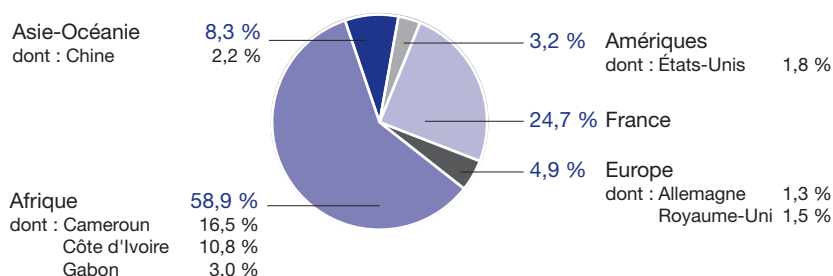
8 399 salariés (soit 24,7% de l'effectif total) sont localisés en France, et 25 586 salariés (soit 75,3% de l'effectif total) travaillent dans 60 autres pays du monde.

### Effectifs au 31 décembre 2008

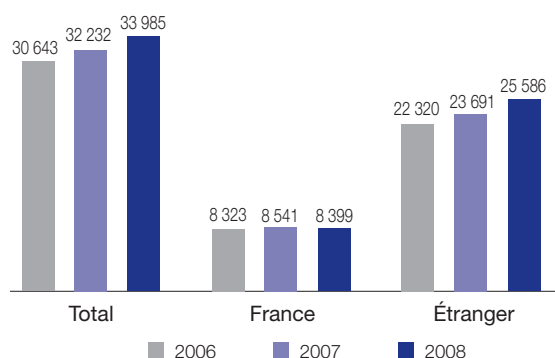
#### Effectifs par activité et par zone géographique

	France	Europe	Afrique	Asie-Océanie	Amériques	Total
Transport et logistique	5 257	1 317	18 426	2 720	822	28 542
Industrie	1 502	251	0	88	257	2 098
Distribution d'énergie	845	101	0	0	0	946
Autres	795	2	1 602	0	0	2 399
<b>Total</b>	<b>8 399</b>	<b>1 671</b>	<b>20 028</b>	<b>2 808</b>	<b>1 079</b>	<b>33 985</b>
En pourcentage	24,71	4,92	58,94	8,26	3,17	100,00

#### Répartition des effectifs par zone géographique



#### Évolution des effectifs



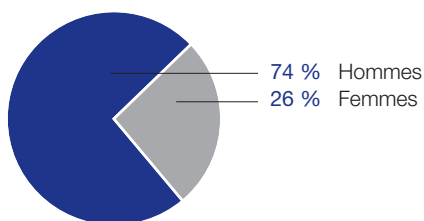
Le développement des activités du Groupe est à l'origine d'une augmentation des effectifs de 5,4 % entre 2007 et 2008.

Cette hausse, qui prend en compte les cessions et acquisitions du Groupe, s'explique en majeure partie par la croissance de l'activité Transport et logistique Afrique (notamment au sud-est du continent) et de l'activité Logistique dans la zone Asie-Pacifique.

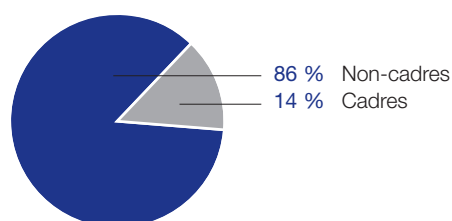
## Effectifs par type de population

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	21 097	7 445	3 582	24 960	26 929	1 613	28 542
Industrie	1 687	411	491	1 607	2 010	88	2 098
Distribution d'énergie	672	274	127	819	897	49	946
Autres	1 742	657	564	1 835	1 599	800	2 399
<b>Total</b>	<b>25 198</b>	<b>8 787</b>	<b>4 764</b>	<b>29 221</b>	<b>31 435</b>	<b>2 550</b>	<b>33 985</b>
En pourcentage	74,14	25,86	14,02	85,98	92,50	7,50	100,00

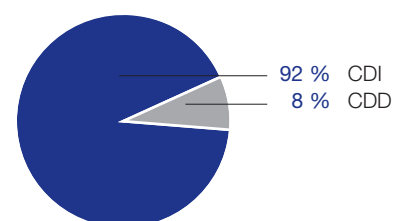
### Répartition des effectifs par genre



### Répartition des effectifs par catégorie



### Répartition des effectifs par type de contrat



## Effectifs par âge

	Moins de 30 ans	De 30 ans à 39 ans	De 40 ans à 49 ans	50 ans et plus	Total
Transport et logistique	5 178	8 914	7 771	6 679	28 542
Industrie	284	700	642	472	2 098
Distribution d'énergie	134	219	292	301	946
Autres	700	852	584	313	2 399
<b>Total</b>	<b>6 296</b>	<b>10 685</b>	<b>9 239</b>	<b>7 765</b>	<b>33 985</b>
En pourcentage	18,52	31,44	27,19	22,85	100,00

## Recrutements et départs

En 2008, le Groupe a procédé à 7 015 recrutements, dont près de 67 % correspondent à des embauches sous contrats à durée indéterminée.

Recrutements	Effectif	%
Contrat à Durée indéterminée (CDI)	4 725	67,35
Contrat à Durée déterminée (CDD)	2 290	32,65
<b>Total</b>	<b>7 015</b>	<b>100,00</b>

Le nombre total des départs en 2008 est de 5 146.

Départs	Effectif	%
Démission	1 758	34,16
Fin de contrat à durée déterminée	1 061	20,62
Licenciement non économique	424	8,24
Licenciement économique	83	1,61
Mutation	598	11,62
Retraite	478	9,29
Autres motifs	744	14,46
<b>Total</b>	<b>5 146</b>	<b>100,00</b>

## Formations

En 2008, parmi les 33 985 salariés du Groupe présents au 31 décembre 2008, 6 362 (soit 19 %) ont bénéficié d'une formation dans l'année.

## Effectifs formés par type de population

	Hommes	Femmes	Cadres	Non-cadres	CDI	CDD	Total
Transport et logistique	3 392	1 757	892	4 257	5 035	114	5 149
Industrie	809	147	253	703	948	8	956
Distribution d'énergie	106	33	24	115	136	3	139
Autres	48	70	88	30	116	2	118
<b>Total</b>	<b>4 355</b>	<b>2 007</b>	<b>1 257</b>	<b>5 105</b>	<b>6 235</b>	<b>127</b>	<b>6 362</b>
En pourcentage	68,45	31,55	19,76	80,24	98,00	2,00 %	100,00

## L'engagement social du Groupe

Le Groupe, avec quelque 33 985 collaborateurs dans 61 pays et sa présence commerciale dans 108 pays, est un acteur social majeur.

Conscient de sa responsabilité sociale dans les différents pays où il intervient, le Groupe veille à combiner une approche à la fois mondiale et locale. Pour ce faire, il appuie sa gestion des ressources humaines autour de principes forts qui définissent les lignes directrices de l'ensemble du Groupe. Selon le principe même d'autonomie laissée aux divisions, celles-ci sont responsables de la mise en œuvre de ces orientations. Ainsi, en fonction des spécificités métiers et géographiques, chacune d'elles décline et met en valeur la politique sociale du Groupe par de nombreuses actions aux quatre coins du monde.

## Coordonner le développement conjoint du Groupe et des salariés

Le Groupe a conscience que son développement est directement lié à celui de ses collaborateurs et que les compétences des salariés sont au cœur de la performance économique du Groupe. Pour ces deux raisons, le Groupe place la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la formation et la mobilité au centre de ses priorités, et cherche à développer les talents partout dans le monde.

### Une démarche prospective sur les compétences

Dans le souci d'accompagner sans heurt son développement et de sécuriser les parcours professionnels, le Groupe cherche à anticiper ses besoins en emplois et en compétences.

Inscrite dans cette démarche, la division Films plastiques analyse l'évolution de ses activités sur un horizon de trois ans et mesure l'effet sur l'emploi. Ainsi, grâce à une anticipation des mouvements de personnel, des recrutements et à l'évaluation des compétences et des potentiels individuels, cette division entend une « démarche compétence » auprès de ses salariés. Cette action, menée conjointement entre la Direction des ressources humaines et les responsables d'équipes, permet d'anticiper les mesures d'accompagnement nécessaires aux salariés pour leur adaptation aux évolutions de la société (bilan professionnel, bilan de compétences, tutorat, formation).

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences permet certes d'anticiper les évolutions de structure et d'activité des sociétés, mais offre également la possibilité de faire émerger les souhaits d'évolution des collaborateurs.

### Connaître et développer les compétences

Le lien entre la gestion des carrières et le développement des compétences se concrétise dans les entretiens professionnels individuels. Ces entretiens effectués dans toutes les divisions du Groupe permettent de conjuguer l'intérêt de l'entreprise et l'intérêt des hommes qui y travaillent. Ils offrent la possibilité d'évoquer les changements d'affectation professionnelle ou géographique et les évolutions de carrière envisagées. Pour les salariés, cette démarche est déterminante. En effet, leur intégration dans le projet d'évolution de leur société les motive au quotidien et les fidélise sur le long terme. SDV Logistique Internationale est fortement inscrite dans cette démarche. Elle anticipe sur cinq ans les effets naturels de la pyramide des âges sur les postes clés, et peut ainsi prévoir des parcours professionnels personnalisés pour ses salariés à haut potentiel. En mettant en œuvre un plan d'évolution complet composé d'entretiens individuels, cette société coordonne son développement avec celui de ses salariés.

La division Terminaux et Systèmes spécialisés a opéré en 2008 une refonte complète des outils d'évaluation des collaborateurs. Grâce au déploiement des entretiens annuels de progrès, la division choisit de mettre l'accent sur les axes d'amélioration ainsi que sur les souhaits d'évolution des salariés.

### La formation pour préparer les compétences de demain

La formation est un outil essentiel pour favoriser le développement des compétences et renforcer l'employabilité des collaborateurs. Chaque année, pour accompagner sa croissance, le Groupe investit dans le capital humain en offrant tout au long du parcours professionnel de ses salariés des stages de formation.

En 2008, parmi les 33 985 salariés présents au 31 décembre 2008 dans le Groupe, 6 362 ont suivi une formation dans l'année. Près de 32 % de ces for-

mations ont été dispensées auprès de femmes et 80 % auprès de salariés non cadres.

En France, en 2008, un budget de 5 754 417 euros a été consacré à la formation, soit une hausse de 9,8 % par rapport à 2007, pour une durée totale de 89 849 heures. Ainsi, 4 664 salariés ont suivi au moins une formation dans l'année (48,5 % de l'effectif France présent en 2008) pour une durée moyenne de 19 heures par salarié. En France, en 2008, on dénombre 5 981 actions de formation dispensées dont 62 % ont été consacrées à l'adaptation au poste, 24 % en vue de permettre le maintien dans l'emploi et 14 % destinées à développer les compétences des salariés.

Conformément à la gestion autonome des divisions, l'offre de formation est définie par chacune d'elles. Cette gestion décentralisée permet de dispenser des actions de formation cohérentes et adaptées aux métiers et à l'organisation de chaque structure.

En fonction de ses besoins, la division Logistique internationale a créé des comités pédagogiques en charge de définir une offre permanente de formation aux métiers. Par ailleurs la division, qui avait choisi de constituer en 2007 une équipe dédiée à la création d'un guide interne et de supports pédagogiques, a poursuivi sa démarche autour de la formation en développant un logiciel de gestion offrant, outre une automatisation de la facturation, une meilleure connaissance et un suivi précis des prévisions et réalisations. La division développe également la formation à l'international. Elle a mis en œuvre en 2008 des formations à la conduite de l'entretien individuel et a recruté un responsable de la formation pour la Chine.

La division Transport et logistique Afrique continue quant à elle de dispenser des formations d'immersion en langue de trois à quatre semaines pour les salariés partant dans des pays anglophones ou lusophones et des formations sur site destinées aux nouveaux salariés pour les familiariser avec les métiers, procédures et outils.

Pour la division Communication et médias, l'effort de formation de 2008 s'est porté sur les salariés de l'exploitation afin de les accompagner dans le passage au numérique de l'ensemble des régies.

En France, le droit individuel à la formation (DIF) instauré par la loi de mai 2004 offre aux salariés un nouveau type d'accès à la formation. Pour encourager ses collaborateurs à faire valoir ce nouveau droit, la division Terminaux et Systèmes spécialisés a rédigé un catalogue proposant des formations spécifiques. Ainsi, en 2008, 41 actions de formation ont été dispensées par la division au titre du DIF, enregistrant une hausse de 128 % par rapport à 2007.

En 2008, la division Films plastiques a poursuivi sa politique de formation destinée à répondre aux évolutions technologiques et réglementaires et à accompagner les mobilités professionnelles. Une année de plus, le budget consacré à la formation a été supérieur à l'obligation légale.

Outre les plans de formation réalisés par les divisions, le Groupe propose cinq programmes de formation destinés à l'ensemble des salariés cadres du Groupe. Depuis 2005, ces FormaGroup<sup>®</sup> offrent la possibilité à des cadres d'horizons variés d'être formés sur des thèmes transversaux tels que le management, la finance, la communication. Les FormaGroup<sup>®</sup>, dispensés en langues française et anglaise, ont accueilli cette année encore des stagiaires provenant des cinq continents et rencontré un réel succès. En effet, à la qualité du contenu pédagogique s'ajoutent brassage des cultures, partage des visions du Groupe et développement des réseaux professionnels. Le même esprit de partage se retrouve dans les sessions du séminaire Groupe. Pendant une semaine, une trentaine de cadres d'horizons très variés visitent sièges sociaux, sites industriels, quais de livraison et plates-formes logistiques, pour comprendre et partager la richesse des métiers du Groupe. Cette année encore, les divisions du Groupe se sont investies personnellement dans la réussite de ce séminaire, en présentant avec passion leurs activités.

### La mobilité et les perspectives d'évolution professionnelle

Souhaitant accompagner son développement et enrichir les parcours professionnels de ses salariés, le Groupe favorise la mobilité interne sous toutes ses formes. Présent dans le monde entier et dans des activités très diverses, le Groupe veut offrir à ses salariés, outre la promotion hiérarchique, des parcours professionnels à l'international ou transversaux.

Afin de privilégier les candidatures internes, le Groupe publie depuis plusieurs années les offres d'emploi via la messagerie électronique. En 2008, 598 salariés ont rejoint une nouvelle société du Groupe.

Consciente que le développement d'une culture internationale opérationnelle est un fabuleux relais pour ses valeurs, la division Transport et logistique Afrique développe depuis quelques années la mobilité des cadres africains à travers le continent. Pour ce faire, elle a mis en place en 2007 des entretiens

professionnels de progrès pour les cadres managers africains afin de prendre en compte leurs souhaits personnels d'évolution et de mobilité. En 2008, la division recense 1 500 entretiens pour le personnel local et expatrié. Par ailleurs, la division affiche une politique de mobilité et de promotion claire basée sur le seul critère de la compétence. Ce principe a notamment été prôné lors de la convention interne de la division qui s'est tenue à Nairobi pour le lancement de la marque corporate « Bolloré Africa Logistics ».

Par ailleurs, les demandes de mobilité géographique des cadres de la division Logistique internationale sont centralisées et traitées dans une base de données dédiée. Ce dispositif permet de mieux apprécier les demandes de mobilité émises par les salariés et de mettre en relation les souhaits des collaborateurs dès la création d'un poste ou lorsqu'un poste devient vacant. Par ailleurs, la division a initié en 2008 un processus d'échange d'informations, entre les responsables opérationnels et la Direction des ressources humaines, sur les postes à pourvoir à court et à moyen terme et sur les candidats à une éventuelle mobilité. La société SDV Logistique Internationale approfondit quant à elle ces perspectives d'échanges et identifie les expertises transverses de ses collaborateurs en animant un réseau d'experts. La volonté de favoriser la mobilité interne s'illustre également par la mise en place d'un comité carrière Asie-Pacifique. Composé de responsables opérationnels et des ressources humaines, ce comité a pour mission d'étudier les performances professionnelles et de proposer des perspectives de mobilité pour les salariés de cette région.

### Des recrutements à la mesure du développement du Groupe

Si le Groupe favorise avant tout la mobilité et la promotion interne, il recrute chaque année quelques milliers de collaborateurs pour accompagner son développement. En 2008, 7 015 salariés, dont 67 % en contrat à durée indéterminée, ont intégré les différentes sociétés du Groupe, et depuis 2006 le Groupe compte 17 536 recrutements.

La division Communication et médias, dont l'activité ne cesse de croître depuis sa création, a procédé en 2008 à de nombreux recrutements externes pour compléter et enrichir ses compétences. La société Bolloré Intermédia a recruté 20 collaborateurs en 2008, augmentant ainsi ses effectifs de 58 %.

Pour améliorer son processus de recrutement et promouvoir ses métiers, les équipes ressources humaines de Saga CTL ont participé pour la deuxième année consécutive au forum « Emploi en Seine » à Rouen. La division Logistique internationale dans son ensemble participe régulièrement aux forums de recrutement.

Conscientes que les premiers mois d'activité d'un nouveau collaborateur sont fondamentaux pour sa prise de fonction et sa compréhension du Groupe, les sociétés privilégient le système du parrainage. Ainsi, la culture du Groupe et les savoirs sont transmis par la constitution d'un binôme.

En 2008, la division Logistique internationale a initié un cursus d'intégration des nouveaux embauchés en Chine.

### Une gestion responsable de l'emploi à durée limitée

Pour faire face à des accroissements temporaires d'activité, le Groupe est contraint d'avoir recours à l'emploi à durée limitée. En 2008, ce recours correspond en France à 528 intérimaires (en équivalent temps plein), en baisse de 11 % par rapport à 2007. Ces besoins sont liés aux variations et aux à-coups de la demande, aux lancements des nouveaux produits, à la nécessité de faire face à des événements saisonniers et au remplacement des absences non prévues. En 2008, les sociétés françaises du Groupe comptabilisent 94 236 jours d'absence dont les principaux motifs sont la maladie pour 62 % et les congés maternité et paternité pour 17 %.

La division Communication et médias emploie du personnel intermittent pour certains métiers techniques et fait parfois appel au travail de pigistes. Aussi, la distribution quotidienne des journaux gratuits *Direct Matin Plus* et *Direct Soir* nécessite l'emploi de vacataires répartis sur plus de 300 sites en France.

### Promouvoir la diversité et l'égalité des chances

En raison de la diversité des métiers exercés et de sa présence internationale, le Groupe dispose d'une palette de systèmes de valeurs, de cultures, de religions mais aussi d'expériences et de savoir-faire qu'il souhaite valoriser.

Le Groupe reconnaît la diversité comme une source de complémentarité, d'équilibre social et de richesse dans son développement économique. La politique du Groupe est claire : lutter au quotidien et sans relâche contre toute forme de discrimination ou d'intolérance quelle qu'elle soit.

### Le recrutement, reflet de la diversité

La politique de recrutement du Groupe garantit l'égalité des chances et reflète la diversité de l'environnement social. Cette volonté est marquée par des modes de sélection évaluant objectivement les capacités des candidats à tenir les postes à pourvoir.

L'engagement de l'entreprise à recruter des salariés de profils et d'origines différents est illustré en France par la présence de 55 nationalités étrangères en 2008. Dans sa politique de développement international, le Groupe donne priorité aux ressources humaines locales dans une perspective de développement durable des activités du Groupe dans le monde.

En adéquation, la division Transport et logistique Afrique favorise l'accès aux plus hautes responsabilités pour ses collaborateurs africains. Le Groupe fait appel à des compétences extra-nationales lorsque les ressources locales ne permettent pas de pourvoir la fonction. Ainsi, en 2008, on compte seulement 1,13 % d'experts ou de cadres supérieurs expatriés.

Par ailleurs, le Groupe s'engage à ne pas retenir le critère d'âge pour ses recrutements.

Le recrutement, l'intégration et l'évolution professionnelle des salariés, sans distinction de culture, de nationalité, de sexe, d'expérience et de parcours professionnel, constituent un axe fort de la politique du Groupe.

### Développer la mixité

Les métiers exercés au sein du Groupe sont traditionnellement masculins du fait de la spécificité de certaines activités telles que la manutention portuaire, le transport et la production de films plastiques et de papiers minces. De plus, pendant longtemps dans de nombreux pays, le travail des femmes la nuit était interdit, ce qui restreignait l'accès à certaines activités. Or le Groupe, son environnement et sa structure évoluent, notamment depuis quelques années avec le commencement des activités Médias. La conception et la présentation de la chaîne Direct 8 sont en effet assurées à hauteur de 46 % par des femmes. Globalement, bien que ces dernières ne représentent que 25,9 % des effectifs en 2008 sur l'ensemble du Groupe, le taux de féminisation est en constante augmentation ces dernières années (respectivement 24,56 %, 24,68 % et 25,60 % pour 2005, 2006 et 2007).

En 2008, la société indienne SDV International Logistics Ltd a renforcé ses effectifs féminins en passant de 34 à 53 salariées. Le nombre de femmes augmente donc de 56 % alors que l'ensemble de l'effectif de la société est resté stable en 2008. La société Agetraf, en République démocratique du Congo, suit la même ligne et a vu ses effectifs féminins progresser de 37 % en 2008.

### Donner aux personnes handicapées toute leur place dans le monde du travail

En parfaite cohérence avec sa politique de promotion de la diversité et de l'égalité des chances, le Groupe considère l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées comme un objectif social majeur. En 2008, 121 salariés handicapés travaillent pour le Groupe Bolloré en France. Ce nombre est encore faible, mais le Groupe a la volonté de développer les actions entreprises dans le domaine de l'adaptation entre les hommes et les postes de travail et de poursuivre ses partenariats avec le secteur protégé.

Des partenariats engagés par l'ensemble des divisions avec les centres d'aide par le travail et les ateliers protégés permettent également d'associer les handicapés au monde du travail. Sont notamment confiées à ces ateliers les tâches administratives telles que les réponses négatives aux candidatures spontanées ou la mise sous pli de documents.

Soucieuse d'améliorer ses pratiques d'accueil et d'intégration, la société SDV Logistique Internationale a réalisé un diagnostic conseil et développe une politique d'emploi des handicapés. En 2008, la société a préparé une convention de collaboration avec l'Agefiph, destinée à favoriser l'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés dans l'entreprise. Cette convention sera signée dès février 2009.

### Renforcer l'équité

Dans le souci d'être compétitive, équitable et motivante, la politique de rémunération du Groupe s'appuie sur deux leviers. La rémunération doit être à la fois cohérente au regard des résultats de chaque division et des pratiques du marché local, mais doit également faire converger les efforts individuels vers la performance globale du Groupe.

## Une politique salariale cohérente et équitable

Pour offrir à chaque collaborateur une rémunération digne et motivante, le Groupe favorise la négociation avec les partenaires sociaux donnant lieu à la signature de nombreux accords dans la plupart des pays.

La gestion décentralisée des politiques de rémunération permet d'être au plus près à la fois des réalités économiques des différents pays et des attentes des salariés.

La division Logistique internationale a entrepris en 2008 le projet ambitieux d'implémenter un logiciel de paie commun à une partie des sociétés de la zone Asie-Pacifique. Ce projet permettra d'augmenter la fiabilité de la paie mais également d'étudier avec précision les pratiques par métier et d'uniformiser les politiques de rémunération.

En Afrique, la politique de rémunération s'appuie sur une large prise en compte des questions de santé pour les collaborateurs ainsi que pour leurs familles.

En France, la politique salariale du Groupe vise à maintenir le pouvoir d'achat pour toutes les catégories et met souvent en œuvre des mesures supplémentaires pour les salaires les plus bas. De plus, les Directions des ressources humaines réalisent des études comparatives des niveaux de rémunération au regard des postes de travail en s'appuyant sur des enquêtes de positionnements salariaux telles que celles d'Hewitt ou d'Usine nouvelle.

## Limiter l'impact des baisses ou des changements d'activité sur les rémunérations

En 2008, aucune société française du Groupe n'a eu à mettre en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi. On dénombre cependant deux licenciements économiques.

Des systèmes d'annualisation mis en place dans certaines entités du Groupe ont permis de lisser sur l'année les niveaux de rémunération malgré les variations d'activité.

## Rémunérer la performance individuelle

Le Groupe favorise le développement d'une politique de rémunération variable basée sur la performance individuelle des salariés. Elle se mesure en fonction des réalisations et des résultats obtenus, de la maîtrise de la fonction, et sur l'évaluation des compétences.

D'ailleurs, de nombreuses sociétés du Groupe ont instauré des primes destinées aux cadres qui occupent des postes à forte responsabilité. Cette part variable est déterminée en début d'année par la combinaison d'objectifs individuels et d'objectifs communs pour le Groupe. Elle prend en compte également la marge opérationnelle et la qualité. Pour les non-cadres, il existe également des systèmes d'augmentations liées aux performances individuelles à l'appréciation du responsable hiérarchique.

## Associer les salariés aux résultats

Le Groupe souhaite également redistribuer aux salariés le fruit de la croissance et de la création de valeur. Afin d'associer chaque salarié aux résultats opérationnels de son entité, un intéressement a été versé en 2008 à 5879 salariés du Groupe (61 % de l'effectif France).

Ainsi, 12851643 euros ont été distribués au titre des dispositifs d'intéressement et du système français légal de la participation aux résultats 2007. Ces versements représentent 4,15 % de la masse salariale française, qui s'élève à 309645625 euros en 2008. La masse salariale est en augmentation de 4 % par rapport à 2007.

Pour rendre ses accords d'intéressement plus lisibles et permettre l'appropriation de ceux-ci par les salariés, les sociétés Bolloré Énergie et SFDM ont utilisé comme objectifs des critères qualitatifs tels que le nombre d'accidents du travail ou le nombre de fuites.

## Développer l'épargne salariale

En vue de soutenir plus efficacement les salariés dans leurs projets personnels, le Groupe développe depuis quelques années un système d'épargne salariale. La diversification des formes de placements proposés constitue un des atouts de la politique salariale du Groupe. En France, les salariés peuvent ainsi bénéficier d'une rémunération optimisée socialement et fiscalement en alimentant le plan d'épargne d'entreprise (PEE) par le versement de l'intéressement ou de la participation. En 2008, 4817753 euros ont été versés par les salariés dans le plan d'épargne d'entreprise, qui compte à ce jour 6317 souscripteurs. Ce dispositif mis en place en 1986 permet aux salariés de devenir, avec l'aide du Groupe, détenteurs d'actions Bolloré.

Une majorité des sociétés françaises du Groupe encourage cette épargne en proposant un abondement attractif. Ainsi, en 2008, ce sont 2456732 euros qui ont été versés pour abonder les versements des salariés au plan d'épargne d'entreprise.

## Encourager les salariés à préparer leur retraite

Face aux interrogations des salariés sur leur niveau de retraite, le Groupe a développé depuis 2006 un dispositif de plan d'épargne retraite collective (PERCO) visant à offrir aux salariés l'opportunité de s'assurer un supplément de retraite pour compenser la baisse prévisible de leur revenu. Ce dispositif, basé sur une démarche purement volontaire, permet au salarié de se constituer un complément de retraite à son rythme et selon ses besoins, que ce soit en termes d'horizon de temps ou de risque. En France, les sociétés du Groupe poursuivent la mise en place de ce type de plan d'épargne, renforçant parallèlement, grâce à la négociation liée, la cohésion et le dialogue social. Soucieuses de sensibiliser leurs collaborateurs aux enjeux de leur retraite, les sociétés ont décidé uniformément d'abonder les versements de leurs salariés et de faire la promotion de ce dispositif. La somme des versements de 2008 dans ce dispositif représente 310915 euros repartis comme suit : 234745 euros proviennent des versements des salariés et 76710 euros de l'abondement du Groupe.

Pour accompagner sa politique salariale, la division Distribution d'énergie communique autour du système général de retraite. Dans ce cadre, elle a mis en place un bilan prévisionnel de retraite pour une population cible. Les salariés de plus de 55 ans reçoivent ainsi un document récapitulatif leurs droits acquis, l'estimation de leurs droits futurs et une explication de la législation en cours.

## Assurer un bon niveau de protection sociale

En France, dans le souci d'améliorer la qualité des prestations servies aux salariés, de nombreuses sociétés ont contracté des régimes de couverture santé et contribué de manière significative à la prise en charge du coût.

De même, des contrats de prévoyance pour les risques décès, invalidité et incapacité avec participation ont été mis en place, assurant ainsi aux salariés le versement de capitaux ou de rentes en cas de réalisation du risque. Dans les filiales étrangères, des garanties complémentaires sont également mises en œuvre en tenant compte des régimes de protection sociale en vigueur dans les différents pays.

## Être ouvert sur le monde

Outre sa responsabilité sociale envers ses collaborateurs, le Groupe encourage ses différentes sociétés à participer à des opérations d'insertion et de solidarité destinées à des personnes en difficulté. Porté par ses nouvelles activités de communication, le Groupe a choisi d'élargir son ouverture sur le monde et de contribuer localement aux systèmes culturels, éducatifs et sociaux des pays dans lesquels il exerce ses activités.

## Entraide et solidarité

En France, le Groupe déploie des actions solidaires grâce à la Fondation de la 2<sup>e</sup> chance. Cette fondation œuvre depuis 1998 pour accompagner des personnes en difficulté dans leur projet d'insertion professionnelle. Grâce à une aide financière moyenne de 5000 euros et un accompagnement personnalisé, 594 projets professionnels ont pu voir le jour en 2008. Fortement investie dans l'action solidaire de la fondation, la division Films plastiques accueille un des 60 sites relais et a instruit 20 dossiers porteurs de projet en 2008. Les bilans annuels de la fondation soulignent l'action menée au profit des femmes ces dernières années. En effet, celles-ci représentent plus de 60 % des dossiers instruits et des aides distribuées.

Lancé en avant-première en novembre 2008, le réseau social international « Earthtalent » permet de valoriser les initiatives personnelles et l'envie d'entreprendre du personnel féminin du Groupe. Réalisé par les femmes du Groupe pour les femmes du Groupe, le site communautaire Earthtalent.net entend valoriser les ambitions et les compétences des femmes en leur offrant l'opportunité de partager et de tisser des liens de confiance et de solidarité. Cette initiative du Groupe répond à deux des huit objectifs du millénaire de l'ONU qui sont : la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et la contribution à la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Ce site sera déployé sur l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe est implanté dès le début de l'année 2009.

Touchée par le tremblement de terre du Sichuan (Chine) et par le cyclone qui a dévasté la Birmanie en 2008, la division Logistique internationale a déve-



loppé des fonds d'aide. En Chine, sous la supervision des collaborateurs de SDV, le fonds sera utilisé pour reconstruire une école. Les salariés, porteurs des valeurs de la division et du Groupe, se sont engagés à participer collectivement à cette entreprise pendant leurs congés payés.

L'Amicale des femmes du Groupe Bolloré au Sénégal a, dans le cadre de sa lutte contre le paludisme, fait un important don de moustiquaires aux habitants de 19 cités de la zone d'aménagement concerté de Mbao. Ces femmes accompagnées du chef du personnel de SDV-Saga Sénégal et du médecin de l'entreprise ont procédé à la cérémonie symbolique de remise de lots de moustiquaires aux populations bénéficiaires. En 2008, l'Amicale a également offert un important lot de médicaments d'une valeur de plus de 1 million de francs CFA au centre de dialyse de l'hôpital Aristide Le Dantec de Dakar. La division Transport et logistique Afrique soutient également les populations locales à la suite de catastrophes naturelles en participant à la reconstruction. En 2008, 15 millions de francs CFA ont été remis aux autorités togolaises pour venir en aide aux populations touchées par le débordement des fleuves Haho et Zio.

### Participation à la vie culturelle locale

En s'inscrivant dans la politique du Groupe, les sociétés entreprennent des actions locales de sponsoring et participent à la vie associative. En 2008, la division Films plastiques a sponsorisé le prix Bolloré du Livre d'art de l'Association des écrivains bretons et a participé financièrement à 26 autres actions locales. Elle prend part également à la vie associative en faisant partie de l'Association jeunesse entreprise. De leur côté, 15 salariés de la division Distribution d'énergie ont participé en mars 2008 au « challenge-entreprises » du semi-marathon de Paris en portant les couleurs de leur société, SFDM.

### Intégration des jeunes dans le monde du travail

Le Groupe, en vue de favoriser l'insertion des jeunes dans le monde du travail et d'assurer l'avenir de ses métiers par la transmission des savoir-faire, entretient des relations étroites avec les systèmes scolaires.

Il est conscient que son avenir sera porté, dans un futur proche, par des collaborateurs qui sont actuellement sur les bancs de l'école. Ainsi, pour promouvoir ses métiers et entrer en contact le plus tôt possible avec les jeunes diplômés, les divisions établissent des relations et partenariats avec le milieu scolaire. La division Logistique internationale dispense, en partenariat avec l'AFT-ISTELLI, une formation qualifiante au métier d'agent de transit et a mis en place en 2008 un accord de collaboration avec le CFPF de l'Union portuaire de Rouen dans le cadre de la formation en alternance.

La division Transport et logistique Afrique participe quant à elle à l'équipe enseignante du DESS des transports internationaux de l'université Paris-Sorbonne et s'implique dans le cursus universitaire de ses experts, par exemple à Abidjan avec l'École de la mer.

Les sociétés du Groupe accueillent régulièrement des stagiaires école et des apprentis auxquels elles dispensent une formation concrète et complémentaire à leur cursus scolaire.

La division Communication et médias entretient en France une relation privilégiée avec les écoles de journalisme et accueille régulièrement des stagiaires, des contrats de professionnalisation et des apprentis. Ce partenariat développe la notoriété du Groupe au sein du milieu professionnel et permet à la division d'étoffer son vivier de candidatures.

Tourné vers l'international, le Groupe accueille également des jeunes dans le cadre de volontariats internationaux à l'étranger (VIE). Ainsi, la division Logistique internationale forme régulièrement une dizaine de jeunes sur les zones Asie-Pacifique et Amériques.

### Informier sur les métiers du Groupe

Pour faire connaître son activité et dynamiser la vie de sa région, la division Films plastiques organise des visites de ses sites industriels. Celles-ci s'adressent aux professeurs de collèges et aux écoles de la région dans le cadre de son partenariat avec l'Association jeunesse et entreprise. La division est également à l'origine de l'action « Un parent – un métier » destinée à faire découvrir aux enfants des collaborateurs le métier qu'exercent leurs parents.

À l'instar de la division Films plastiques, la division Communication et médias accueille des élèves de 3<sup>e</sup> dans le cadre de stages découverte en entreprise. Pour informer et faire connaître ses métiers, la division Transport et logistique Afrique a organisé un voyage de presse en Afrique avec trois grands quotidiens français et trois magazines. Grâce à l'organisation et au professionnalisme des équipes sur place, ce voyage a permis de mettre en lumière, outre

l'activité logistique de la division qui favorise les échanges internationaux, le rôle majeur du Groupe dans le développement économique et social de ce continent.

## Adapter et améliorer les conditions de travail

### Aménager le temps de travail

Le Groupe a appliqué, en France, les dispositions réglementaires relatives à la réduction du temps de travail dès 1999. Des régimes de travail adaptés ont été mis en place selon la nature de l'activité et la localisation des sociétés.

Au 31 décembre 2008, sur un effectif France de 8399 salariés, le Groupe compte : 1140 cadres autonomes (soit 13,6% de l'effectif France) avec un forfait moyen de 214 jours travaillés par an et 352 salariés à temps partiel (soit 4,2% de l'effectif France). Par ailleurs, 2602 salariés ont effectué des heures supplémentaires en 2008 pour un volume total de 155992 heures.

Sur l'ensemble du Groupe, 583 salariés étaient à temps partiel au 31 décembre 2008 (soit 1,7% de l'effectif total). Parmi ces salariés, on dénombre 397 femmes.

### Prévenir les risques professionnels et les accidents

La première des responsabilités d'une entreprise est sans doute l'assurance de l'intégrité physique des salariés. Le Groupe a comme priorité absolue d'assurer la sécurité au travail de l'ensemble de ses salariés, sous-traitants ou partenaires. Les actions spécifiques mises en œuvre par chaque division ont permis de réduire en France le nombre d'accidents du travail en 2008 (232 contre 246 en 2007). Cette amélioration s'explique notamment grâce à une augmentation de près de 19% du montant consacré aux dépenses relatives à l'hygiène et à la sécurité (soit 6732957 euros en 2008). L'effectif formé à la prévention des risques en 2008 est de 1644 personnes. Le Groupe a ainsi dispensé 15950 heures de formation sur ces thèmes, soit en moyenne plus de 10 heures par salarié formé.

En parallèle, le nombre de journées d'absence en France suite à un accident du travail a diminué de plus de 15% par rapport à 2007.

Les jeunes chauffeurs de la division Distribution d'énergie ont suivi une formation destinée à limiter les risques d'accident de la circulation et à les sensibiliser aux risques du transport de marchandises dangereuses. La société SFDM participe, quant à elle, aux travaux du Groupe d'études des industries pétrolières et chimiques (GESIP) pour élaborer des guides professionnels entrant dans l'application du nouveau règlement de sécurité des canalisations de transport. Cette société a consacré un budget de 579000 euros pour la refonte des automatismes de téléconduite et pour la sécurité de son dépôt pétrolier de Donges.

Exerçant une activité industrielle, la division Films plastiques déploie une politique de sécurité et de prévention des accidents intensive en analysant annuellement les risques des postes de travail et en formant des correspondants sécurité par entité.

La division Logistique internationale poursuit depuis plusieurs années une politique active de prévention des risques et de sécurité. Une direction dédiée composée de cinq professionnels de la sécurité opérationnelle pilote de nombreux audits et plans d'actions.

En 2008, le service santé du travail du Groupe a élaboré une plaquette d'information et de prévention sur les modes de transmission des virus respiratoires et sur les gestes simples, mais essentiels, pour limiter les risques d'infection.

La division Terminaux et Systèmes spécialisés a mis en place sur le site de Buc un extincteur à eau pour une protection complémentaire de l'entrepôt de stockage et a procédé sur le site de Besançon à la remise en fonctionnement des désenfumages des ateliers et du magasin.

### Développer le dialogue social et la communication interne

Le Groupe développe ses activités à la fois autour d'une croissance interne et d'une croissance externe qui nécessitent à chaque fois une approche adaptée dans la gestion des ressources humaines. Chaque division veille à favoriser le dialogue social avec les instances représentatives du personnel et à informer ses collaborateurs de l'actualité de l'entreprise.

## Maintenir et développer le dialogue social

Persuadé que le dialogue social est porteur d'innovations et de progrès, le Groupe encourage un dialogue social permanent et de qualité. En France, comme dans de nombreux autres pays, les salariés travaillant dans des structures industrielles ou commerciales de taille significative sont représentés par des organisations syndicales indépendantes ou par des représentants élus par le personnel. Chaque année, de nombreux sujets font l'objet de négociations et de contractualisations avec les partenaires sociaux. L'année 2008 a été marquée par la signature de 85 accords d'entreprise français parmi lesquels ceux portant sur l'harmonisation des statuts de la société SDV Logistique Internationale. Ces deux accords concernent, d'une part, la politique de rémunérations, la gestion des absences, les congés et divers avantages et, d'autre part, les classifications des emplois et la mise en place d'une grille interne de salaires minimaux.

L'affirmation du rôle important que jouent les organisations syndicales, indépendantes et pluralistes, dans l'harmonie sociale de l'entreprise se traduit par la mise à la disposition des représentants des salariés de moyens adaptés pour la réalisation de leur mission. Ainsi, les organisations syndicales de la division Logistique internationale ont suivi une formation sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en préambule à la négociation d'un accord d'entreprise.

En 2008, les sociétés françaises du Groupe ont distribué 4 427 545 euros pour les œuvres sociales et le fonctionnement des comités d'entreprises, soit environ 1,43 % de la rémunération annuelle brute de l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe.

## Informers les salariés

Le Groupe veille à informer les salariés de l'actualité de leur entreprise. Au-delà des affichages et des informations hiérarchiques, un large éventail d'informations destinées aux salariés est proposé par les journaux et les sites intranet du Groupe. Ainsi, chaque division veille à assurer une communication au plus près des préoccupations et des réalités de ses collaborateurs via un journal interne. Des communiqués de presse et des formations internes sont également diffusés via l'outil bureautique.

En 2008, la division Logistique et transport Afrique a associé, à son journal interne *Baobab*, largement diffusé sur l'ensemble du continent, une lettre d'information relatant les principaux faits et chiffres de la division et du Groupe. Cette lettre, envoyée par messagerie électronique, est destinée à tous les salariés cadres de la division.

La division Logistique internationale a diffusé via son journal interne *À vos marques* des dossiers spéciaux mettant en lumière une région du monde. Les salariés ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir le parcours de SDV en Amérique du Sud, au Benelux ou en Asie du Sud...

## L'engagement environnemental du Groupe

Le Groupe déploie au sein de ses métiers une « stratégie durable » dont un des axes principaux est la protection de l'environnement. À ce titre, les filiales du Groupe, tout en s'appropriant cet engagement, ont initié des politiques conjuguant progrès économique et respect du cadre de vie.

## Réduire son empreinte environnementale

Particulièrement soucieuses de préserver le milieu naturel, les différentes entités du Groupe mettent en œuvre plusieurs actions tendant notamment à réduire leur impact sur l'environnement.

En 2008, la division Transport et logistique Afrique a complété sa politique de développement responsable par une démarche de préservation et de réhabilitation des sources d'eau et par un engagement dans la protection de la faune et de la flore. Dans ce cadre, SDV Transami participe à la conservation des forêts Aberdare et Ngong au Kenya.

Camrail et Carena ont poursuivi leurs actions tendant à protéger et à assainir les sols pollués.

Camrail a également, amélioré sa politique de collecte sélective et de destruction des déchets générés par son activité. SDV Bénin a poursuivi le contrat avec le groupe Total dans le but d'optimiser la gestion des eaux usées sur le site.

Afin de pérenniser la sécurité de leurs installations, SFDM et Bolloré Énergie ont poursuivi leurs programmes de remplacement des cuves d'hydrocarbure existantes par des cuves à doubles parois.

Dans le cadre des dispositions légales européennes qui attribuent de nouvelles responsabilités aux producteurs et aux distributeurs de composants et équipements électriques et électroniques, IER a conclu un contrat avec Veolia Environnement pour la récupération et le recyclage de ses produits lorsqu'ils arrivent en fin de vie. La mise en place de processus de récupération et de recyclage des équipements sur ses différents sites a déjà permis à IER de valoriser plus de 60 tonnes de déchets.

Soucieuse de diminuer l'impact environnemental de ses activités, la division Médias a poursuivi sa démarche de tri sélectif des déchets. À ce titre, les journaux reçus quotidiennement par l'équipe de rédaction font l'objet d'un tri en vue de leur recyclage. Une réflexion est également menée pour limiter l'utilisation de cassettes et de bandes audio et pour définir un système de recyclage les concernant.

De façon plus générale, la division favorise l'utilisation du papier provenant de forêts gérées pour l'édition de ses journaux *Direct Matin Plus* et *Direct Soir*.

## Créer des produits respectueux de l'environnement

Au-delà de la maîtrise de l'impact environnemental de ses activités, le Groupe Bolloré développe sa stratégie autour de choix industriels alliant technologie et préservation de l'environnement.

Dans le cadre de sa démarche écoresponsable, Bolloré Thin Papers, la division Papiers du Groupe, a réalisé l'analyse du cycle de vie (ACV) de son papier mince et a soumis cette étude à un panel d'experts indépendants.

L'ACV a mis en valeur les bons résultats obtenus par le papier mince par rapport aux papiers à plus fort grammage en termes d'impacts sur l'environnement.

Elle a également conforté la division Papiers dans ses choix technologiques et dans les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre pour réaliser les axes d'amélioration qu'elle s'est fixés.

Le Groupe a commencé la commercialisation de la Bluecar®, voiture électrique équipée de la batterie lithium métal polymère développée par le Groupe. Grâce à cette nouvelle technologie, le véhicule n'émettra pas de CO<sub>2</sub> ni de microparticules.

La Bluecar® a été conçue, jusque dans ses moindres détails, dans le souci de préserver l'environnement. À ce titre, les revêtements utilisés pour habiller l'intérieur de la voiture sont issus de filières répondant aux exigences du développement durable. Des cellules photovoltaïques présentes sur le toit et la calandre contribueront à l'alimentation de ses équipements électriques.

## Données environnementales

	Unité de mesure	Données 2008	Données 2007	Données 2006
<b>Consommation de matières premières</b>				
Eau	m <sup>3</sup>	5 560 701	7 416 531	6 333 509
<b>Consommation d'énergie</b>				
Électricité	MWh	340 104	323 699	257 853
Fioul pour poids lourds, engins, usine	l	61 743 548	48 582 102	50 562 347
Fioul et diesel oil pour navires	t	0	230	230
Fioul et diesel oil pour locomotives	l	26 725 426	27 763 480	27 515 735
Gaz	m <sup>3</sup>	1 663 776	1 754 058	1 492 965

## Total des dépenses environnementales

(en milliers d'euros)	Données 2008	Données 2007	Données 2006
<b>Protection de l'air ambiant et du climat</b>			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle exploitation			
Traitement des rejets gazeux			
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total protection de l'air ambiant et du climat			
<b>Gestion des eaux usées</b>			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle exploitation	4	13	
Traitement des effluents	1 517	2 148	1 908
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités	6	7	
Total gestion des eaux usées	1 527	2 168	1 908
<b>Gestion des déchets solides</b>			
Prévention de la pollution dans le cadre du cycle exploitation		274	
Collecte, transport ou traitement des déchets	236	545	319
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total gestion des déchets solides	236	819	319
<b>Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface</b>			
Prévention des infiltrations et des rejets polluants	13		
Décontamination des sols et des eaux			
Mesures, contrôles, laboratoires et autres activités			
Total protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface	13		
<b>Autres activités de protection de l'environnement</b>			
Protection de la biodiversité et du paysage			
Protection contre les rayonnements			
Recherche et développement dans les domaines de la protection de l'environnement		99	
Autres activités de protection de l'environnement	175	34	
Total autres activités de protection de l'environnement	175	133	
<b>Total des dépenses environnementales</b>	<b>1 951</b>	<b>3 120</b>	<b>2 227</b>



# Comptes consolidés

---

36	Bilan consolidé
38	Compte de résultat consolidé
39	Variation de la trésorerie consolidée
40	Variation des capitaux propres consolidés
41	Principes comptables – <a href="#">note 1</a>
46	Principales variations de périmètre – <a href="#">note 2</a>
47	Comparabilité des comptes – <a href="#">note 3</a>
48	Notes sur le bilan – <a href="#">notes 4 à 26</a>
68	Notes sur le compte de résultat – <a href="#">notes 27 à 31</a>
73	Autres informations – <a href="#">notes 32 à 39</a>
79	Liste des sociétés consolidées – <a href="#">note 40</a>

# Comptes consolidés

## Bilan consolidé

### Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<i>Goodwill</i>	4	961 238	937 138
Immobilisations incorporelles	5-27	165 161	143 118
Immobilisations corporelles	6-27	991 382	926 673
Titres mis en équivalence	8	916 747	745 679
Autres actifs financiers	9	1 096 664	2 434 881
Impôts différés	31	30 313	29 775
Autres actifs	10	444	627
<b>Actifs non courants</b>		<b>4 161 949</b>	<b>5 217 891</b>
Stocks et en-cours	11	143 019	146 832
Clients et autres débiteurs	13	1 566 743	1 637 835
Impôts courants	14	128 344	78 207
Autres actifs financiers	9	11 597	54 499
Autres actifs	15	20 695	25 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	394 852	369 705
<b>Actifs courants</b>		<b>2 265 249</b>	<b>2 312 759</b>
<b>Total actif</b>		<b>6 427 198</b>	<b>7 530 650</b>

## Passif

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Capital		105 376	105 376
Primes liées au capital		87 655	87 655
Réserves consolidées		882 391	1 603 164
<b>Capitaux propres, part du Groupe</b>		<b>1 075 422</b>	<b>1 796 195</b>
Intérêts minoritaires		726 743	1 187 547
<b>Capitaux propres</b>	17	<b>1 802 165</b>	<b>2 983 742</b>
Dettes financières à long terme	22	1 653 946	1 673 946
Provisions pour avantages au personnel	19	106 418	98 591
Autres provisions	18	105 077	117 942
Impôts différés	31	58 262	75 122
Autres passifs	23	25 102	16 615
<b>Passifs non courants</b>		<b>1 948 805</b>	<b>1 982 216</b>
Dettes financières à court terme	22	842 611	683 687
Provisions (part à moins d'un an)	18	22 887	26 704
Fournisseurs et autres créditeurs	24	1 601 291	1 667 704
Impôts courants	25	188 870	166 057
Autres passifs	26	20 569	20 540
<b>Passifs courants</b>		<b>2 676 228</b>	<b>2 564 692</b>
<b>Total passif</b>		<b>6 427 198</b>	<b>7 530 650</b>

# Comptes consolidés

## Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	27-28-29	<b>7 325 529</b>	<b>6 399 320</b>
Achats et charges externes	29	(6 125 570)	(5 285 038)
Frais de personnel	29	(922 576)	(849 383)
Amortissements et provisions	29	(144 474)	(109 182)
Autres produits et charges opérationnels	29	(9 954)	(51 733)
<b>Résultat opérationnel</b>	27-28-29	<b>122 955</b>	<b>103 984</b>
Coût net du financement	30	(107 731)	(92 680)
Autres produits et charges financiers	30	221 208	366 032
<b>Résultat financier</b>	27-28-30	<b>113 477</b>	<b>273 352</b>
Part dans le résultat net des entreprises associées	8-27	(124 824)	38 970
Impôts sur les résultats	31	(58 615)	(87 954)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>52 993</b>	<b>328 352</b>
Résultat net consolidé, part du Groupe		23 917	192 568
Intérêts minoritaires		29 076	135 784

### Résultat par action<sup>(1)</sup>

(en euros)	17	2008	2007
Résultat net part du Groupe			
- de base		4,9	38,2
- dilué		4,9	38,2

(1) Hors titres d'autocontrôle.



## Variation de la trésorerie consolidée

(en milliers d'euros)	2008	2007
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
Résultat net, part du Groupe	23 917	192 568
Part des intérêts minoritaires	29 076	135 784
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>52 993</b>	<b>328 352</b>
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :		
- élimination des amortissements et provisions	252 701	244 533
- élimination de la variation des impôts différés	(5 756)	(10 121)
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité	217 147	(113 116)
- élimination des plus ou moins-values de cession	(355 755)	(357 591)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	13 733	12 321
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement :	2 376	(54 593)
- dont stocks et en-cours	5 917	(11 026)
- dont dettes	(22 248)	207 275
- dont créances	18 707	(250 842)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>177 439</b>	<b>49 785</b>
<b>Flux d'investissement</b>		
Décaissements liés à des acquisitions :		
- immobilisations corporelles	(197 852)	(210 578)
- immobilisations incorporelles	(32 380)	(10 436)
- titres et autres immobilisations financières	(223 123)	(153 151)
Encaissements liés à des cessions :		
- immobilisations corporelles	22 739	5 213
- immobilisations incorporelles	291	1 110
- titres	436 686	414 730
- autres immobilisations financières	10 083	10 093
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	(278 699)	(345 591)
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>	<b>(262 255)</b>	<b>(288 610)</b>
<b>Flux de financement</b>		
Décaissements :		
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(1 800)	(1 212)
- dividendes versés aux minoritaires	(22 111)	(30 266)
- remboursements des dettes financières	(777 706)	(434 118)
Encaissements :		
- augmentation des capitaux propres	945	4 140
- subventions d'investissements (augmentation des autres fonds propres)	662	330
- augmentation des dettes financières	925 437	458 167
<b>Flux nets de trésorerie sur opérations de financement</b>	<b>125 427</b>	<b>(2 959)</b>
Incidence des variations de cours des devises	217	(2 031)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>40 828</b>	<b>(243 815)</b>
Trésorerie à l'ouverture <sup>(1)</sup>	146 261	390 076
Trésorerie à la clôture <sup>(1)</sup>	187 089	146 261

(1) Voir note 16.

La réduction des flux du besoin en fonds de roulement (BFR) du tableau de flux de trésorerie de 2 millions d'euros en 2008 s'explique principalement par :

- en Afrique, le BFR du secteur Transport et logistique augmente de 33 millions d'euros du fait de la très forte activité du quatrième trimestre 2008. Avec un volume financier en progression d'environ 15 % sur l'année, le BFR moyen en nombre de jours se maintient par rapport à 2007 : la légère amélioration du délai clients est compensée par la réduction des dettes fournisseurs ;
- sur les autres continents, le BFR de ce secteur diminue de 6 millions d'euros. Pour une activité en croissance de 5 %, il est invariant en nombre de jours moyen : le délai clients se stabilise après sa réduction très sensible réalisée au premier semestre 2007 par application sur le périmètre France de la loi du 5 janvier 2006 sur l'accélération des règlements ;

# Comptes consolidés

- le BFR de la division Distribution d'énergie se réduit de 3 millions d'euros. En moyenne annuelle, le BFR diminue de 4,4 jours grâce à un fort déstockage compensant la forte volatilité des cours du pétrole (+ 33 % sur l'année);
- l'évolution contrastée du BFR des activités industrielles : le BFR des Terminaux et Systèmes spécialisés diminue de 9 millions d'euros du fait du repli de l'activité après la forte facturation de décembre 2007. Le BFR des Films plastiques et Papiers est globalement stable grâce à une bonne maîtrise des ratios clients et stocks. Le BFR des Batteries est en hausse de 4 millions d'euros (créances fiscales);
- la hausse de 7 millions d'euros du BFR de la division Médias résulte de la forte progression du chiffre d'affaires de ses activités, en partie compensée par la hausse des dettes fournisseurs de Direct Soir, Matin Plus et Direct 8;
- le BFR des Télécoms se réduit de 3 millions d'euros grâce à la hausse des dettes fournisseurs et dettes d'exploitation;
- le BFR des Holdings Rivaud et Plantations est globalement en baisse de 19 millions d'euros.

## Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions <sup>(1)</sup>	Capital	Primes	Titres d'auto-contrôle	Juste valeur IAS 32-39	Réserves de conversion	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2006</b>	<b>4 980 004</b>	<b>105 376</b>	<b>87 655</b>	<b>(42 526)</b>	<b>1 064 950</b>	<b>(19 720)</b>	<b>773 940</b>	<b>1 969 675</b>	<b>1 509 016</b>	<b>3 478 691</b>
Variation des réserves de conversion						(28 292)		(28 292)	(17 443)	(45 735)
Dividendes distribués							(1 212)	(1 212)	(30 327)	(31 539)
Titres de l'entreprise consolidante (variation)	92 553			685				685	5 682	6 367
Variation des réserves consolidées liées à l'autocontrôle							17 662	17 662	(17 662)	
Élimination de la plus-value d'autocontrôle							15 180	15 180	8 421	23 601
Variation de juste valeur des instruments financiers					(308 436)		(70 319)	(378 755)	(198 810)	(577 565)
Variations de périmètre									(223 877)	(223 877)
Autres variations							8 684	8 684	16 763	25 447
Résultat de l'exercice							192 568	192 568	135 784	328 352
<b>Capitaux propres au 31/12/2007</b>	<b>5 072 557</b>	<b>105 376</b>	<b>87 655</b>	<b>(41 841)</b>	<b>756 514</b>	<b>(48 012)</b>	<b>936 503</b>	<b>1 796 195</b>	<b>1 187 547</b>	<b>2 983 742</b>
Variation des réserves de conversion						(10 778)		(10 778)	(5 211)	(15 989)
Dividendes distribués							(1 800)	(1 800)	(22 042)	(23 842)
Titres de l'entreprise consolidante (variation) <sup>(2)</sup>	(252 012)			(42 507)			(3 018)	(45 525)	(13 675)	(59 200)
Variation de juste valeur des instruments financiers <sup>(3)</sup>					(615 623)		(42 746)	(658 369)	(223 879)	(882 248)
Variations de périmètre <sup>(4)</sup>									(196 628)	(196 628)
Impact de la mise en équivalence d'Aegis <sup>(5)</sup>						(11 069)	(25 425)	(36 494)	(18 115)	(54 609)
Autres variations <sup>(6)</sup>						(1 167)	9 443	8 276	(10 330)	(2 054)
Résultat de l'exercice							23 917	23 917	29 076	52 993
<b>Capitaux propres au 31/12/2008</b>	<b>4 820 545</b>	<b>105 376</b>	<b>87 655</b>	<b>(84 348)</b>	<b>140 891</b>	<b>(71 026)</b>	<b>896 874</b>	<b>1 075 422</b>	<b>726 743</b>	<b>1 802 165</b>

(1) Voir note 17 – Capitaux propres.

(2) Incidence des rachats de titres Financière de l'Odet par les sociétés du Groupe.

(3) Hors variations de juste valeur des instruments financiers des sociétés mises en équivalence, incluses dans la ligne « Autres variations ».

(4) Incidence du rachat des minoritaires de Nord-Sumatra Investissements et des rachats d'actions Bolloré.

(5) Aegis Group a été mis en équivalence à compter du 30 septembre 2008 (voir note 8 – Titres mis en équivalence).

(6) Ce montant comprend principalement l'incidence des variations de pourcentage d'intérêt liées aux transferts internes de titres consolidés.

La ligne « Autres variations » intègre l'incidence des plans de stock-options, principalement chez Bolloré pour 14,2 millions d'euros et chez Havas pour – 9 millions d'euros.

# Annexe aux comptes consolidés

## Note 1 – Principes comptables

### A – Faits marquants

#### Vallourec

Au cours du premier semestre 2008, le Groupe a cédé 3,60 % de Vallourec pour 400 millions d'euros. Une plus-value de 358,1 millions d'euros hors dérivés<sup>(1)</sup> a été reconnue à ce titre en résultat financier.

À la suite de ces opérations, le Groupe a acquis au cours de l'exercice environ 2,5 % de Vallourec pour 148,5 millions d'euros.

Il détient au 31 décembre 2008, 2,9 % du capital de Vallourec.

(1) Voir note 30 – Résultat financier.

#### Dépréciation des titres Havas

La revue de la valeur de la participation du Groupe dans Havas au 31 décembre 2008 a conduit à comptabiliser une dépréciation de 209 millions d'euros en quote-part de résultat des entreprises associées (voir note 8 – Titres mis en équivalence).

#### Mise en équivalence d'Aegis au 30 septembre 2008

Au 31 décembre 2008, le Groupe détient une participation de 29,10 % dans le groupe de communication et d'achat d'espace britannique Aegis.

Depuis le 30 septembre 2008, le Groupe considère que les obstacles le privant d'une influence notable ont été levés. En conséquence, cette participation a été mise en équivalence dans les comptes consolidés à compter de cette date (Voir note 8 – Titres mis en équivalence et note 9 – Autres actifs financiers).

### B – Principes comptables et méthodes d'évaluation

#### B.1 – Informations relatives à l'entreprise

Financière de l'Odet est une société anonyme de droit français soumise à l'ensemble des textes applicables aux sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Son siège social est à Odet, 29500 Ergué-Gabéric. Le siège administratif se situe 31-32, quai de Dion-Bouton, 92811 Puteaux. La Société est cotée à Paris.

En date du 9 avril 2009, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe Financière de l'Odet au 31 décembre 2008. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 10 juin 2009.

#### B.2 – Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2008 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2008 (consultable à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_en.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_en.htm#adopted-commission)). Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Au 31 décembre 2008, l'interprétation IFRIC 12 est d'application obligatoire selon l'IASB, mais n'est pas encore adoptée par l'Union européenne. Les analyses menées par le Groupe révèlent toutefois que son application est sans effet sur les états financiers consolidés.

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

#### B.3 – Évolutions normatives

##### Nouvelles normes appliquées par le Groupe à compter de 2008

• IFRIC 11 « ACTIONS PROPRES ET TRANSACTIONS INTRAGROUPE »  
précise en particulier le traitement comptable à appliquer lorsque les salariés d'un sous-groupe se voient attribuer des actions de la société mère. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007.

L'application de ce texte ne modifie pas les traitements comptables actuels du Groupe.

• AMENDEMENT DES NORMES IAS 39 ET IFRS7 « RECLASSEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS »

permet sous certaines conditions de reclasser des actifs financiers disponibles à la vente ou « Held to Maturity » en prêts et créances.

Cet amendement, entrée en vigueur le 15 octobre 2008, est sans effet sur les actifs financiers du Groupe.

• IFRIC 14 « ACTIFS DE RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES ET OBLIGATION DE FINANCEMENT MINIMUM

traite de la comptabilisation des actifs de couverture des régimes de retraite. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'application de ce texte est sans effet sur les états financiers du Groupe.

##### Normes d'application obligatoire mais non encore adoptées par l'Union européenne

• IFRIC 12 « CONTRATS DE CONCESSION »

L'IFRIC a publié le 30 novembre 2006 l'interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession » qui fait suite aux projets D12, D13 et D14, qui précisaient le champ d'application et le modèle comptable à retenir pour les contrats de concession.

Cette interprétation est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, mais n'est pas encore adoptée par l'Union européenne.

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public ;
- le concédant contrôle ou régule les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation ;
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

En contrepartie de ses prestations de service, le concessionnaire comptabilise un actif dont la nature dépend de la façon dont sont rémunérées les prestations effectuées.

Si le risque de sous-utilisation de l'actif est à la charge du Groupe, un actif incorporel est comptabilisé.

Dans le cas contraire, si la rémunération est garantie par le concédant, la contrepartie du chiffre d'affaires lié au contrat est un actif financier de la catégorie des prêts et créances.

Le Groupe considère que les concessions qu'il opère ne relèvent pas de l'interprétation IFRIC 12, car, pour toutes ces concessions, les tarifs sont fixés par le concessionnaire et non par le concédant. Son application n'aurait donc aucun impact sur les états financiers du Groupe.

La description des contrats de concession en cours ainsi que le traitement comptable retenu par le Groupe figurent dans les notes annexes aux états financiers du 31 décembre 2008.

##### Normes et interprétations non anticipées

Les états financiers du Groupe au 31 décembre 2008 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2008 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union européenne à la date de publication des comptes 2008.

• RÉVISION D'IFRS 3 « REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES » ET AMENDEMENT D'IAS 27 « ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET INDIVIDUELS »

Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009. Elle revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle. Cette révision s'appliquant de manière prospective est sans effet sur les états financiers du Groupe antérieurs à son application.

• IFRS 8 « SEGMENTS OPÉRATIONNELS »

Cette norme, d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, prévoit de présenter l'information sectorielle sur la base de la présentation utilisée en interne par le management.

Les analyses menées par le Groupe pour évaluer les impacts de l'application de cette nouvelle norme ne révèlent pas d'effet majeur sur la présentation sectorielle du Groupe, qui reste basée sur une approche par métier. En l'état actuel de ses analyses, le Groupe n'anticipe aucune dépréciation complémentaire d'écart d'acquisition liée à l'application rétrospective d'IFRS 8.

#### • AMENDEMENT DE LA NORME IAS 23 « COÛTS D'EMPRUNTS »

Cet amendement sera applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il prévoit la suppression de l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, ou la construction d'un actif qualifié, c'est-à-dire nécessitant une longue période de préparation avant d'être utilisé ou vendu. Ces coûts devront être comptabilisés comme une composante du coût de l'actif. Le Groupe estime que le nombre d'actifs qui pourraient être éligibles est très limité et que l'application de ce texte ne devrait pas avoir d'effet significatif sur ses états financiers.

Le Groupe a commencé l'examen des nouveaux textes suivants :

#### • RÉVISION DE LA NORME IAS 1 « PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS »

Cette révision, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009, vise à uniformiser les informations fournies dans les états financiers des entités et introduit la notion de « résultat global ».

• AMÉLIORATION DES IFRS : applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2009, précise ou clarifie les conditions d'application de certaines normes.

Le Groupe estime à la date des présents états financiers ne pas être concerné par l'application des nouveaux textes suivants :

- révision d'IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients » ;
- IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière » ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net en devises » ;
- IFRIC 17 « Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires » ;
- amendement d'IFRS 2 « Conditions d'acquisition des droits et annulation » ;
- amendements d'IAS 32 et IAS 1 « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation » ;
- amendements d'IAS 27 et IFRS 1 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée » ;
- amendement d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation – Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intragroupes futures.

## B.4 – Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul ;
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres ;
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations ;
- seuls les plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

## B.5 – Méthodes de consolidation

### 1. Périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le Groupe apprécie au cas par cas pour chaque participation l'ensemble des éléments permettant de caractériser le type de contrôle qu'il exerce.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires, la situation nette ou le total du bilan sont supérieurs à 2 millions d'euros.

## 2. Opérations intragroupes

### • OPÉRATIONS N'AFFECTANT PAS LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

### • OPÉRATIONS AFFECTANT LE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale ;
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
  - entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement,
  - entre deux entreprises intégrées proportionnellement,
  - entre une société mise en équivalence et une société intégrée globalement.

## 3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe, et qui ne sont pas en situation d'hyperinflation, sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

## 4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Résultat de change » et présentés en « Résultat opérationnel » pour les transactions commerciales et en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières. Les pertes et gains de change sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en « Résultat opérationnel » pour les transactions commerciales et en « Résultat financier » pour les transactions financières.

## 5. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Groupe utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ».

À la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue le *goodwill*.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupement d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

## 6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans changement de méthode de consolidation

### • ACQUISITION D'INTÉRÊTS COMPLÉMENTAIRES DANS UNE ENTITÉ CONSOLIDÉE

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et constate en *goodwill* la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise.

### • DIMINUTION DU POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS UNE FILIALE CONSOLIDÉE SANS MODIFICATION DE LA MÉTHODE DE CONSOLIDATION

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français et comptabilise en résultat l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de situation nette cédée.

## 7. Transfert interne de titres consolidés avec variation du pourcentage d'intérêt

En l'absence de dispositions spécifiques, le Groupe a appliqué le traitement comptable suivant : les titres des entités intégrées sont remis en valeur historique et les résultats internes sont éliminés. L'effet de la variation des intérêts détenus est reflété directement dans les capitaux propres part du Groupe en contrepartie des intérêts minoritaires, sans impact sur le total des capitaux propres.

## B.6 – Règles et méthodes d'évaluation

### 1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- l'estimation des justes valeurs ;
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2) ;
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient en être affectés.

### 2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur Transport et logistique et par la vente de biens et de services des secteurs industriels (Films plastiques et Papiers minces, Terminaux et Systèmes spécialisés) et de Distribution d'énergie.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

### 3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et de services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

## 4. Contrats de concession

Le Groupe a analysé les caractéristiques de tous les contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer. Ces analyses ne révèlent aucune concession relevant de l'interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession ».

Les contrats de concession en cours dans les exercices présentés ne comprennent pas de contrats de construction. Il s'agit principalement de contrats d'exploitation établissant que le Groupe assume le rôle d'exploitant et fixe librement les tarifs de ses prestations.

Dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat.

Le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs éventuels ».

En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires, et les redevances versées au concédant en charge d'exploitation sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

## 5. Coût net du financement

Ce coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placements de trésorerie et, le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture de juste valeur des composants de la dette financière nette.

## 6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat des cessions de titres, les dépréciations d'actifs financiers, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et, le cas échéant, les variations de valeur des produits dérivés non qualifiés de couverture.

## 7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement et la comptabilisation des engagements de retraite.

## 8. Goodwill

Le *goodwill* correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs identifiables de la société.

Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « Titres mis en équivalence ».

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *Goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

Un *goodwill* est également constaté lorsque le montant d'un engagement d'achat d'intérêts minoritaires excède la part des réserves des minoritaires représentative de ces intérêts.

## 9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation des logiciels informatiques et des licences WiMax. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité à compter de la date de leur mise en service.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
  - la faisabilité technique du projet est démontrée ;
  - l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet ;
  - l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ;
  - les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.
- Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :
- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation ;
  - si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Aucun projet de développement significatif ne satisfait ces conditions au 31 décembre 2008.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

## 10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Constructions, installations spécifiques	8 à 25 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

## 11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé, pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principaux secteurs du Groupe.

## 12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon la norme IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon la norme IFRS 3. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe Financière de l'Odet, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

Un test de dépréciation est effectué dès qu'un indice objectif de perte de valeur est identifié, comme une baisse importante du cours de la participation, l'anticipation d'une baisse notable des flux de trésorerie futurs ou toute information indiquant de probables effets négatifs significatifs sur les résultats de l'entité.

La valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est alors testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (voir supra).

## 13. Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et des prêts, dépôts et obligations.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et les autres débiteurs, la trésorerie et équivalent de trésorerie, la part à moins d'un an des instruments financiers, comptabilisés en juste valeur par le résultat, et des prêts, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

### 13.1 Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur temporaires sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente significative ou durable par rapport au coût d'acquisition, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Les cessions partielles de titres sont effectuées en utilisant la méthode FIFO.

### 13.2 Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction à long terme, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture.

### 13.3 Prêts, créances, dépôts et obligations

La catégorie « Prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. À chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite « du taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

### 13.4 Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

À chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients du Groupe sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

Les créances cédées à des tiers par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

### 13.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

## 14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

## 15. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

## 16. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

## 17. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS2 « Paiements fondés sur des actions ».

L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

Au cours de l'exercice 2007, un plan d'attribution d'options de souscription d'actions Bolloré a été mis en place.

Les principales modalités sont décrites dans la note 20.

## 18. Engagements envers le personnel

### • AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes. Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance, ou l'excédent, de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisée comme passif, ou actif, au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestations sont acquis aux ayants droit dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

Si ces droits ne sont pas acquis aux ayants droit au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droit.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuariel, excédant 10% du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné (méthode « du corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les montants des paiements futurs des avantages du personnel sont basés sur des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de liquidation de droits, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant un taux proche des taux sans risque à date d'évaluation.

Le montant net de la période qui correspond à la somme du coût des services rendus et de l'effet de l'actualisation sous déduction de la rentabilité attendue des actifs du régime est comptabilisé en frais de personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière, les régimes de retraite à prestations définies ainsi que la couverture des frais médicaux accordée aux retraités de certaines filiales.

#### • AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées.

## 19. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, dettes financières, concours bancaires courants, les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les instruments financiers à la juste valeur par le résultat.

Les passifs financiers non courants comprennent la part à plus d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les passifs financiers courants comprennent les fournisseurs et comptes rattachés et la part à moins d'un an des emprunts et instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers de transaction qui sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie au compte de résultat.

## 20. Engagements d'achat d'intérêts minoritaires

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières, avec pour contrepartie un *goodwill* si le montant de l'engagement excède la valeur des intérêts minoritaires à acquérir.

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

## 21. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers en premier niveau d'analyse et par zone géographique en second niveau compte tenu de l'organisation du Groupe, et ce, conformément aux dispositions de la norme IAS 14.

Les activités principales par secteur d'activité sont les suivantes :

- Films plastiques, Batteries et Supercapacités : conception, fabrication et vente de films plastiques diélectriques et d'emballage, recherche et développement dans le stockage d'énergie, développement de véhicules électriques ;
  - Papiers minces : conception, fabrication et vente de papiers minces ;
  - Transport et logistique : organisation en réseau du transport et de la logistique ;
  - Distribution d'énergie : distribution et stockage de produits pétroliers en Europe ;
  - Terminaux et Systèmes spécialisés : conception, fabrication et vente de terminaux spécialisés, bornes, contrôles d'accès et identification automatique ;
  - Médias et télécoms : production et diffusion dans le domaine audiovisuel (télévision, presse écrite, cinéma...), technologies de l'information et de la communication, investissements dans le secteur publicitaire, licences de boucles locales radio WiMax (Internet haut débit sans fil) ;
  - autres activités : portefeuille de participations, plantations.
- L'information sectorielle par zone géographique suit le découpage suivant :
- France, y compris Dom-Tom ;
  - Europe, hors France ;
  - Afrique ;
  - Asie – Pacifique ;
  - Amériques.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 27. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

## Note 2 – Principales variations de périmètre

### Exercice 2008

#### Entités intégrées globalement et par intégration proportionnelle

##### Acquisition du groupe White Horse

Le Groupe Financière de l'Odet a finalisé au premier trimestre 2008 l'acquisition de 51% du groupe sud-africain White Horse, opérateur de transport routier de référence sur le secteur du Copper Belt. Ce groupe est consolidé par intégration globale à compter de mars 2008.

##### Consolidation de la joint-venture Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré

Le Groupe a conclu en mai 2008 un protocole d'accord en vue du développement d'un véhicule électrique avec le groupe italien Pininfarina. La société Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré créée à cet effet et détenue à 50% par le Groupe a été consolidée par intégration proportionnelle au cours du premier semestre en raison du démarrage de son activité.

##### Consolidation de la joint-venture Gruau Microbus

Les Groupes Bolloré et Gruau ont conclu un accord le 22 février 2008 visant à développer un véhicule de transport collectif propre. Cet accord s'est traduit par la création de la joint-venture Gruau Microbus détenue à 50% par le Groupe, consolidée par intégration proportionnelle au cours du premier semestre.

##### Rachat des minoritaires de la société Nord-Sumatra Investissements

Dans le cadre de l'offre publique de retrait obligatoire faisant suite au rachat d'actions effectué en 2007, Bolloré a fait l'acquisition début janvier 2008 des actions NSI non encore détenues représentant 3,6% du capital pour 6,9 millions d'euros.

Bolloré a également fait l'acquisition, dans les mêmes conditions, de 5% supplémentaires du capital de la société Nord-Sumatra Investissements détenus auparavant par la société Bolloré Participations.



### Acquisition des minoritaires de CSA

Le Groupe a exercé début juillet ses options d'achat portant sur 60 % du groupe CSA, portant sa participation à 100 %.

### Acquisition de SAEL

Le Groupe a finalisé au cours du second semestre l'acquisition de SAEL, cinquième société de transport d'Afrique du Sud.

Le montant constaté en écart d'acquisition au titre des opérations de la période s'élève à 43 millions d'euros, dont 19,4 millions d'euros au titre de l'acquisition du groupe White Horse, incluant la part relative à l'acquisition des minoritaires résiduels qui disposent d'une option de vente de leur participation.

Le coût d'acquisition global de ces participations s'élève à 116,6 millions d'euros (dont titres Bolloré : 48,3 millions d'euros).

La juste valeur des actifs et passifs identifiables s'élève à 74,6 millions d'euros (dont achat de titres Bolloré : 43,7 millions d'euros). L'écart d'acquisition initial a été affecté à hauteur de 1 million d'euros principalement à la reconnaissance des engagements envers le personnel des entités acquises.

### Entités mises en équivalence

#### Mise en équivalence d'Aegis

Au 31 décembre 2008, le Groupe Financière de l'Odet détient une participation de 29,10 % dans le groupe de communication et d'achat d'espace britannique Aegis.

Depuis le 30 septembre 2008, le Groupe considère que les obstacles le privant d'une influence notable ont été levés. En conséquence, cette participation a été mise en équivalence dans les comptes consolidés à compter de cette date (voir note 8 – Titres mis en équivalence et note 9 – Autres actifs financiers).

### Exercice 2007

#### Entrée de JE-Bernard Group en intégration globale

Au premier trimestre 2007, le Groupe a acquis JE-Bernard, l'un des premiers groupes de commission de transport en Grande-Bretagne (140 millions d'euros de chiffre d'affaires, 350 personnes, 7 implantations).

JE-Bernard est intégré globalement au 30 juin 2007.

#### Entrée de *Matin Plus*

Le Groupe a lancé, en partenariat avec *Le Monde*, à hauteur respectivement de 70 % et de 30 % du capital, un quotidien gratuit, *Matin Plus* (devenu *Direct Matin Plus*), à partir de février 2007. La société *Matin Plus* est consolidée par intégration globale dans le Groupe Financière de l'Odet.

#### Entrée de Bathium Canada Inc.

Acquisition au premier semestre 2007 des actifs de la société Avestor au Canada (société Bathium) dans le secteur d'activité des Batteries et Supercapacités.

La société est consolidée par intégration globale depuis le premier semestre 2007.

#### Entrée de Pro-Service

Le Groupe a acquis, au second semestre 2007, la société Pro-Service, société de logistique américaine spécialisée dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace.

#### Entrée en consolidation de SAGEPS

Le Groupe a obtenu le contrat de concession du terminal portuaire d'Owendo au Gabon.

En conséquence, la société SAGEPS, qui porte cette activité, et les entités du groupe Progosa, qui la détiennent, ont été consolidées par intégration globale sur le second semestre 2007.

#### Havas

Renforcement dans Havas pour 123 millions d'euros avec notamment l'acquisition par la société Bolloré de 3,95 % détenus par Sebastian Holdings Inc.

#### Nord-Sumatra Investissements

Lancement, sur le second semestre 2007, d'une offre publique d'achat d'actions Nord-Sumatra Investissements.

Au 31 décembre 2007, rachat effectif de près de 24 % du capital de l'entité.

### Note 3 – Comparabilité des comptes

Aux variations de périmètre de consolidation près et compte tenu des reclassements ci-dessous, les comptes de l'exercice 2008 sont comparables à ceux de l'exercice 2007.

Les états financiers 2008 et 2007 tiennent compte des reclassements suivants :

- la part à long terme des actifs liés à l'activité courante a été reclassée des actifs non courants aux actifs courants pour 26,9 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 28,7 millions d'euros au 31 décembre 2007 ;
- la part à long terme des passifs liés à l'activité courante a été reclassée des passifs non courants aux passifs courants pour 13,8 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 12,5 millions d'euros au 31 décembre 2007.

Le calcul de la juste valeur des titres des holdings faitières du Groupe par transparence des actifs sous-jacents a fait l'objet d'un changement d'estimation décrit en note 9 – Autres actifs financiers. L'application de la méthode retenue dans les comptes 2007 aurait conduit à réduire la valeur globale des titres de ces participations et des capitaux propres de 29,5 millions d'euros au 31 décembre 2008.

La note 28 décrit l'incidence des variations de périmètre et de change 2008 sur les chiffres clés, les données 2008 étant ramenées au périmètre et aux taux de change 2007.

## Notes sur le bilan

### Note 4 – Goodwill

#### Évolution des Goodwill

(en milliers d'euros)

Au 31 décembre 2006	861 408
Acquisition	82 170 <sup>(1)</sup>
Cession	(490)
Variation de change	(5 595)
Autres	(355)
Au 31 décembre 2007	937 138
Acquisition	43 194 <sup>(1)</sup>
Cession	(7 368)
Variation de change	(9 867)
Autres	(1 859) <sup>(2)</sup>
Au 31 décembre 2008	961 238

(1) En 2008, l'acquisition de SAEL et du groupe White Horse a conduit à constater des goodwill de respectivement 7 millions d'euros et 19,5 millions d'euros. L'acquisition de JE-Bernard et de Pro-Service en 2007 a conduit à la constatation de goodwill de respectivement 52 millions d'euros et 8,3 millions d'euros.

(2) Correspond à la dépréciation de l'écart d'acquisition d'IER Graphic pour – 2 millions d'euros et aux variations de valeur des engagements de rachats de minoritaires.

#### Ventilation par secteur d'activité

(en milliers d'euros)

	31/12/2008	31/12/2007
Transport et logistique	867 917	847 680
Films et batterie	5 436	5 436
Distribution d'énergie	55 838	49 909
Terminaux et Systèmes spécialisés	4 694	6 788
Communication, Médias et télécom	21 449	22 034
Autres activités	5 904	5 291
Total	961 238	937 138

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de valeur. Les tests sont réalisés au moins une fois par an à la date de clôture. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), mesurée par activité, est calculée par la méthode d'actualisation des cash-flows opérationnels prévisionnels après impôt. Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT et intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques). En règle générale, les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels, puis, sont extrapolés, en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Ces tests ont été effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS 36 BCZ 85).

Le tableau ci-dessous reprend les hypothèses retenues pour tester les principaux goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT) :

	Transport et logistique	Distribution d'énergie
<b>Valeur nette comptable du goodwill</b> (en milliers d'euros)	<b>867 917</b>	<b>55 838</b>
Paramètres du modèle applicables aux flux de trésorerie :		
– taux de croissance sur prévisions de N+2 à N+5	1,5 % à 4 %	0,5 % à 2 %
– taux de croissance sur valeur terminale	2 % <sup>(1)</sup>	1 %
– coût moyen pondéré du capital (WACC)	8,5 % à 13,1 %	7,9 %
– sensibilité de la valeur de l'UGT à une hausse de + 1 % du taux d'actualisation	– 10,0 %	– 11,0 %
– sensibilité de la valeur de l'UGT à une hausse de + 1 % du taux de croissance à l'infini	11,0 %	10,0 %
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice (en milliers d'euros)	0	0

(1) Les projections de flux de trésorerie sur les concessions (réseaux ferrés et terminaux en Afrique, oléoduc SFDM en France) sont basées sur la durée des contrats.

Une variation de 1 % des principales hypothèses n'aurait pas modifié le résultat des tests réalisés au 31 décembre 2008.

## Note 5 – Immobilisations incorporelles

### Évolution en 2008

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
Concessions, brevets, frais de recherche	139 779	23 670	(161)	1 459	27	807	165 581
Fonds commerciaux	69 210	1 252	(91)	(245)	45	0	70 171
Autres	46 442	8 486	(5 075)	0	(26)	(326)	49 501
<b>Valeurs brutes</b>	<b>255 431</b>	<b>33 408</b>	<b>(5 327)</b>	<b>1 214</b>	<b>46</b>	<b>481</b>	<b>285 253</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
Concessions, brevets, frais de recherche	(39 696)	(6 322)	350	(865)	(10)	78	(46 465)
Fonds commerciaux	(38 676)	(535)	110	215	(47)	1	(38 932)
Autres	(33 941)	(3 821)	2 982	0	79	6	(34 695)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(112 313)</b>	<b>(10 678)</b>	<b>3 442</b>	<b>(650)</b>	<b>22</b>	<b>85</b>	<b>(120 092)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>143 118</b>	<b>22 730</b>	<b>(1 885)</b>	<b>564</b>	<b>68</b>	<b>566</b>	<b>165 161</b>

### Évolution en 2007

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	133 860	6 014	(301)	45	(143)	304	139 779
Fonds commerciaux	85 186	759	(4 721)	(31)	(188)	(11 795)	69 210
Autres	38 881	8 033	(486)	419	(191)	(214)	46 442
<b>Valeurs brutes</b>	<b>257 927</b>	<b>14 806</b>	<b>(5 508)</b>	<b>433</b>	<b>(522)</b>	<b>(11 705)</b>	<b>255 431</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	(35 645)	(6 125)	1 944	(35)	30	135	(39 696)
Fonds commerciaux	(45 663)	(4 637)	8 201	31	150	3 242	(38 676)
Autres	(30 465)	(3 956)	394	(340)	136	290	(33 941)
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(111 773)</b>	<b>(14 718)</b>	<b>10 539</b>	<b>(344)</b>	<b>316</b>	<b>3 667</b>	<b>(112 313)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>146 154</b>	<b>88</b>	<b>5 031</b>	<b>89</b>	<b>(206)</b>	<b>(8 038)</b>	<b>143 118</b>

# Comptes consolidés

## Note 6 – Immobilisations corporelles

### Évolution en 2008

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
Terrains	59 267	699	(1 915)	1 102	(537)	(9 337)	49 279
Constructions	595 827	31 012	(8 259)	433	(3 406)	31 447	647 054
Installations techniques, matériels	627 203	52 484	(21 820)	(6 706)	(5 476)	15 543	661 228
Autres	459 175	53 133	(28 776)	1 697	(2 752)	14 839	497 316
Immobilisations en cours	32 570	58 347	(311)	0	(683)	(35 171)	54 752
Avances, acomptes	21 660	15 049	0	3	(19)	(9 079)	27 614
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 795 702</b>	<b>210 724</b>	<b>(61 081)</b>	<b>(3 471)</b>	<b>(12 873)</b>	<b>8 242</b>	<b>1 937 243</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
Terrains	(7 102)	(488)	61	(32)	79	189	(7 293)
Constructions	(214 924)	(23 109)	3 171	(165)	(269)	(5 148)	(240 444)
Installations techniques, matériels <sup>(1)</sup>	(383 684)	(64 405)	19 889	9 542	2 223	5 828	(410 607)
Autres	(263 319)	(39 334)	18 083	(497)	73	(1 243)	(286 237)
Immobilisations en cours	0	(1 280)	0	0	0	0	(1 280)
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(869 029)</b>	<b>(128 616)</b>	<b>41 204</b>	<b>8 848</b>	<b>2 106</b>	<b>(374)</b>	<b>(945 861)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>926 673</b>	<b>82 108</b>	<b>(19 877)</b>	<b>5 377</b>	<b>(10 767)</b>	<b>7 868</b>	<b>991 382</b>

(1) La valeur d'utilité au 31 décembre 2008 des UGT Films plastiques et Papiers minces a conduit à constater une dépréciation de respectivement -5,9 millions d'euros et -9,2 millions d'euros des actifs corporels de ces secteurs d'activité en l'absence de tout *goodwill*.

Les taux d'actualisation utilisés sont respectivement de 6,3% et de 5,88%.

Les investissements sont détaillés par secteur d'activité dans la note 27.

### Évolution en 2007

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	47 437	12 505	(867)	0	(272)	464	59 267
Constructions	567 071	24 681	(14 274)	5 562	(2 547)	15 334	595 827
Installations techniques, matériels	590 719	50 634	(28 481)	3 755	(3 140)	13 716	627 203
Autres	381 816	70 421	(11 161)	23 246	(5 855)	708	459 175
Immobilisations en cours	24 531	34 054	(16)	2 222	(57)	(28 164)	32 570
Avances, acomptes	6 815	17 216	418	0	(29)	(2 760)	21 660
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 618 389</b>	<b>209 511</b>	<b>(54 381)</b>	<b>34 785</b>	<b>(11 900)</b>	<b>(702)</b>	<b>1 795 702</b>

Amortissements et provisions (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	(6 454)	(723)	31	0	42	2	(7 102)
Constructions	(201 924)	(22 602)	10 906	(2 613)	1 022	287	(214 924)
Installations techniques, matériels <sup>(1)</sup>	(357 730)	(51 444)	26 014	(3 062)	1 651	887	(383 684)
Autres	(237 073)	(34 773)	10 458	(5 930)	2 925	1 074	(263 319)
Immobilisations en cours	(220)	0	220	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>(803 401)</b>	<b>(109 542)</b>	<b>47 629</b>	<b>(11 605)</b>	<b>5 640</b>	<b>2 250</b>	<b>(869 029)</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>814 988</b>	<b>99 969</b>	<b>(6 752)</b>	<b>23 180</b>	<b>(6 260)</b>	<b>1 548</b>	<b>926 673</b>

(1) La valeur d'utilité au 31 décembre 2007 de l'UGT de la division Films plastiques a conduit à constater une dépréciation de -7,2 millions d'euros des actifs corporels de ce secteur d'activité en l'absence de tout *goodwill*.

Les investissements sont détaillés par secteur d'activité dans la note 27.

## Biens pris en crédit-bail et retraités en consolidation

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	1 570	0	0	1 570
Constructions	15 532	(538)	(6 603)	8 929
Autres immobilisations	29 723	(2 595)	(14 229)	15 494
<b>Total</b>	<b>46 825</b>	<b>(3 133)</b>	<b>(20 832)</b>	<b>25 993</b>

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements		Montant net
		Exercice	Cumulés	
Terrains	1 713	0	0	1 713
Constructions	26 296	(1 174)	(10 858)	15 438
Autres immobilisations	47 873	(4 579)	(25 631)	22 242
<b>Total</b>	<b>75 882</b>	<b>(5 753)</b>	<b>(36 489)</b>	<b>39 393</b>

## Note 7 – Contrats de locations

### Contrats de locations en tant que preneur

#### Échéancier des paiements minimaux

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an		De 1 à 5 ans	
		À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions <sup>(1)</sup>	(314 868)	(18 104)	(71 924)	(224 840)	
Paiements minimaux	(291 663)	(121 212)	(129 427)	(41 024)	
Revenus des sous-locations	8 410	3 025	5 120	265	
<b>Total</b>	<b>(598 121)</b>	<b>(136 291)</b>	<b>(196 231)</b>	<b>(265 599)</b>	

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an		De 1 à 5 ans	
		À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	À plus de 5 ans
Concessions <sup>(1)</sup>	(211 405)	(14 810)	(58 725)	(137 870)	
Paiements minimaux	(313 922)	(107 793)	(162 159)	(43 970)	
Revenus des sous-locations	7 149	2 380	4 489	280	
<b>Total</b>	<b>(518 178)</b>	<b>(120 223)</b>	<b>(216 395)</b>	<b>(181 560)</b>	

(1) Voir ci-après les informations relatives aux contrats de concession.

### Contrats de locations en tant que bailleur

#### Échéancier de l'investissement brut total dans le contrat de location et de la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an		De 1 à 5 ans	
		À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	9 823	3 597	6 226	0	
Loyers conditionnels de l'exercice	184	118	66	0	
<b>Total</b>	<b>10 007</b>	<b>3 715</b>	<b>6 292</b>	<b>0</b>	

Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an		De 1 à 5 ans	
		À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	À plus de 5 ans
Paiements minimaux	18 716	8 837	9 514	365	
Loyers conditionnels de l'exercice	1 742	1 552	140	50	
<b>Total</b>	<b>20 458</b>	<b>10 389</b>	<b>9 654</b>	<b>415</b>	

## Informations relatives aux contrats de concession

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant <sup>(1) (2)</sup>	Contrôle des infrastructures utilisées et des développements ultérieurs <sup>(3)</sup>
<b>SFDM</b>	Oléoduc reliant le port de Donges à Metz et dépôts (France)	État français	25 ans à compter de mars 1995	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe + redevance sur résultat net de l'année précédente	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire
<b>Sitarail</b>	Réseau ferré reliant Abidjan/Ouagadougou (Côte d'Ivoire/Burkina Faso)	États du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Redevance annuelle fixe	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété et assure les travaux de développement. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire
<b>Camrail</b>	Réseau ferré camerounais	État camerounais	30 ans à compter de 1999, renouvelée jusqu'en 2034	Redevance annuelle fixe + redevance sur le résultat avant impôts de l'année précédente	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire. Travaux de développement et de renouvellement à la charge de l'État camerounais
<b>SETV</b>	Terminal portuaire de Vridi (Côte d'Ivoire)	Port autonome d'Abidjan	15 ans à compter de 2004	Redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire
<b>DIT</b>	Terminal portuaire de Douala (Cameroun)	Port autonome de Douala	15 ans à compter de 2005	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire
<b>Meridian Port Service</b>	Terminal portuaire de Tema (Ghana)	Autorités portuaires du Ghana	20 ans à compter de 2004	Droit d'entrée + redevance annuelle fixe révisable chaque année + redevance sur chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire
<b>TICT</b>	Terminal portuaire de Tincan (Nigeria)	Autorités portuaires du Nigeria	15 ans à compter de 2006	Droit d'entrée + redevance annuelle fixe révisable chaque année	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'entretien. Travaux de développement et d'amélioration à la charge du concessionnaire
<b>Bolloré Telecom</b>	Licences WiMax régionales (France)	État français	20 ans à compter de 2006	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe	Mise à disposition des fréquences radio uniquement
<b>STCG</b>	Terminal portuaire d'Owendo	Office des Ports du Gabon (OPRAG)	20 ans avec possibilité de renouveler au maximum de 10 ans	Droit d'entrée initial + redevance annuelle fixe	Infrastructures existantes mises à disposition par le concédant qui en garde la propriété. Obligation contractuelle d'aménagement, d'entretien et de développement des infrastructures à la charge du concessionnaire

(1) Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

(2) Le droit d'entrée initial est comptabilisé en immobilisation incorporelle et amorti linéairement sur la durée de la concession.

(3) Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état font l'objet de provisions comptabilisées selon la norme IAS 37 et présentées en note 18 – Provisions pour risques et charges.

### Caractéristiques communes à l'ensemble des contrats

Contrôle et régulation du tarif des prestations	Fixation libre des prix des prestations par le concessionnaire
Origine des revenus du concessionnaire	Usagers
Transfert des infrastructures à l'issue du contrat au concessionnaire	Non

## Note 8 – Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)

<b>Au 31 décembre 2006</b>	<b>653 727</b>
Variation du périmètre de consolidation <sup>(1)</sup>	90 931
Quote-part de résultat (voir analyse résultat ci-dessous)	38 970
Autres mouvements <sup>(2)</sup>	(37 949)
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>745 679</b>
Variation du périmètre de consolidation <sup>(1)</sup>	334 733
Quote-part de résultat (voir analyse résultat ci-dessous)	(124 824)
Autres mouvements <sup>(2)</sup>	(38 841)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>916 747</b>

### (1) dont :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Havas	843	105 894
Aegis Group	340 878	–
Euro Media Group	(7 184)	6 933
Autres	196	(21 896)*
<b>Total</b>	<b>334 733</b>	<b>90 931</b>

### (2) dont :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Distribution de dividendes	(13 559)	(12 321)
Écart de conversion	(10 960)	(32 535)
Autres	(14 322)	6 907
<b>Total</b>	<b>(38 841)</b>	<b>(37 949)</b>

\* Principalement lié à l'impact du transfert interne de titres Compagnie Internationale de Cultures de Bolloré et Compagnie du Cambodge vers Socfinal.

## Valeur consolidée des principales sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008		Au 31/12/2007		Secteur d'activité
	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	Quote-part de résultat	Valeur de mise en équivalence	
Aegis <sup>(1)</sup>	923	341 801			Communication, Médias
Havas <sup>(2)</sup>	(175 323)	369 472	11 428	565 080	Communication, Médias
Groupe Socfinal <sup>(3)</sup>	47 295	168 861	24 325	136 875	Plantations
Euro Media Group <sup>(4)</sup>	1 105	33 204	2 807	39 874	Communication, Médias
Someport Walon	1 176	3 449	406	2 574	Transport & Logistique
Autres sociétés	0	(40)	4	1 276	
<b>Total</b>	<b>(124 824)</b>	<b>916 747</b>	<b>38 970</b>	<b>745 679</b>	

(1) Mise en équivalence d'Aegis : Aegis est une société cotée à la Bourse de Londres qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS.

Au 31 décembre 2008, ses capitaux propres consolidés part du Groupe s'élèvent à 486 millions de livres sterling, incluant le poste *Goodwill* à hauteur de 1 115 millions de livres sterling. Le revenu au 31 décembre 2008 s'élève à 1 342 millions de livres sterling et le résultat net part du groupe à 82,8 millions de livres sterling.

Le Groupe détient 29,10% de Aegis Group.

En raison des changements intervenus au cours du second semestre 2008 au sein des organes de direction d'Aegis Group, un dialogue a pu se nouer entre ce groupe et le Groupe Financière de l'Odet.

Dans ces conditions, le Groupe considère que, depuis fin septembre 2008, les obstacles qui s'opposaient à ce qu'il dispose d'une influence notable au sein d'Aegis Group compte tenu de sa participation de 29% ont été levés.

Il a retenu le 30 septembre 2008 comme date de mise en équivalence de cette participation.

Jusqu'au 30 septembre 2008, la participation a donc été évaluée, comme lors des précédentes clôtures, selon la norme IAS 39.

Ainsi, elle a été valorisée à son cours de Bourse à cette date, et la moins-value constatée par rapport au coût d'acquisition des titres a été reconnue en résultat financier pour 114,3 millions d'euros (voir note 30 - Résultat financier).

L'écart d'acquisition a été calculé conformément au référentiel IFRS et a été constaté dans la devise de l'entité acquise et converti au cours de change en vigueur à la date de clôture.

L'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables a été confiée à un cabinet extérieur.

Le Groupe dispose d'un délai d'un an à compter de la date de la prise d'influence notable pour finaliser les travaux d'affectation du prix d'acquisition.

Les résultats préliminaires de ces travaux sont les suivants :

Les actifs incorporels identifiables conformément à IAS 38 et selon la pratique généralement observée dans ce secteur correspondent à des réseaux composés d'un ensemble d'actifs incorporels (relations clients, outils, marques) formant un tout indissociable.

Ces actifs ont été valorisés par actualisation des flux de trésorerie futurs.

L'affectation étant en cours de finalisation, et les actifs identifiés à ce stade étant des incorporels à durée de vie indéfinie, aucun amortissement n'a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2008.

La quote-part du résultat d'Aegis revenant au Groupe au titre du dernier trimestre 2008 a été comptabilisée dans la ligne « Résultat net des entreprises associées ».

L'effet sur les capitaux propres de la mise en équivalence d'Aegis s'élève à -54,6 millions d'euros au 31 décembre 2008, intégrant principalement l'effet de la conversion.

La revue de la valeur de la participation au 31 décembre 2008 conformément à IAS 28 a conduit à reconnaître une dépréciation des titres de 9 millions d'euros.

La valeur d'utilité de la participation a été calculée à partir d'une analyse multi-critères intégrant la valeur boursière, des flux de trésorerie futurs actualisés, des comparables boursiers, la valeur de la participation ainsi calculée s'élève à 341,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, la valeur comptable de la participation mise en équivalence s'élève à 341,8 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant au Groupe à 0,9 million d'euros, après dépréciation de 9 millions d'euros.

La valeur de marché de la participation s'élève à 264 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2008.

(2) Havas :

Test de la participation dans Havas au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, la valeur d'utilité de la participation du Groupe dans le Groupe Havas a été calculée par une évaluation multi-critères incluant notamment les flux de trésorerie futurs actualisés, des données boursières, une approche par les multiples.

Ces méthodes sont confrontées aux objectifs de cours déterminés par les analystes financiers qui suivent la valeur Havas.

La valeur d'utilité de la participation ainsi calculée s'élève à 369,5 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le Groupe détient, au 31 décembre 2008, 32,93% du capital du Groupe Havas (32,86% au 31 décembre 2007).

Havas est une société cotée qui établit des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS.

Au 31 décembre 2008, ses capitaux propres consolidés part du Groupe en IFRS s'élèvent à 1 013 millions d'euros, incluant le poste « *Goodwill* » à hauteur de 1 411 millions d'euros. Le revenu au 31 décembre 2008 s'élève à 1 568 millions d'euros et le résultat net part du Groupe à 104 millions d'euros. Le Groupe, au regard des normes IFRS, ne détenant pas le contrôle d'Havas, cette participation est consolidée par mise en équivalence dans les comptes consolidés. En effet, la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » définit le contrôle comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

« Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si, dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle. Le contrôle existe également lorsque la société mère, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose :

- (a) du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- (b) du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- (c) du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe ;
- (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce Conseil ou cet organe. »

Or, au 31 décembre 2008, le Groupe ne détient que 32,93% du capital d'Havas.

Par ailleurs, il ne dispose à fin décembre 2008 que de deux postes d'administrateur sur 15 membres du Conseil d'administration d'Havas.

Vincent Bolloré, Président non exécutif d'Havas depuis le mois de juillet 2005, et le Groupe ne disposent pas légalement, réglementairement ou contractuellement des pouvoirs de diriger les politiques financières et opérationnelles d'Havas ou de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration.

Afin de déterminer le *goodwill* afférent à la société mise en équivalence, conformément aux prescriptions des normes IAS 28 et IFRS 3, le coût d'acquisition a été alloué, par un conseil extérieur, aux différents actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition.

- Les actifs incorporels identifiables conformément à la norme IAS 38 et selon une pratique généralement retenue dans le secteur correspondent à des marques, à des relations clients et à un réseau composé lui-même d'un ensemble d'actifs incorporels (relations clients, outils, marques) formant un tout indissociable. Ces actifs ont été évalués par actualisation de flux de redevances pour les marques et réseaux et par actualisation des flux futurs générés par les bases clients existantes pour les relations clients.

- Les autres actifs ont été évalués à leur valeur nette comptable, celle-ci étant représentative de leur juste valeur.

- Les passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur, notamment les Océane, qui ont été réévaluées en valeur de marché.

Au 31 décembre 2008, la valeur comptable de la participation mise en équivalence s'élève à 369,5 millions d'euros et la quote-part de résultat revenant à l'investisseur est de -175,3 millions d'euros après dépréciation de -209 millions d'euros. La part du Groupe dans les mouvements directement comptabilisés dans les capitaux propres d'Havas s'élève à -14 millions d'euros.

La valeur de marché de la participation s'établit à 207,8 millions d'euros au cours spot au 31 décembre 2008.

(3) Le Groupe Socfinal comprend les sociétés suivantes :

- Bereby Finance
- Compagnie Internationale de Cultures
- Liberian Agriculture Cy (LAC)
- Okomu
- Palmcam
- Plantations Nord-Sumatra Ltd
- Socapalm
- Socfinal Cy Ltd
- Socfinasia
- Socfinco
- Socfindo
- Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB)
- Sogescol
- SP Ferme Suisse
- Terres Rouges Consultants

(4) Euro Media Group :

Le Groupe a cédé, au cours du second semestre, 4% de sa participation dans Euro Media Group.

Au 31 décembre 2008, le Groupe détient 18% du capital.

En raison notamment du maintien de sa représentation au Conseil de surveillance (deux membres sur huit), le Groupe considère que son influence notable est maintenue.

## Évaluation des titres mis en équivalence

Conformément à la norme IAS 28, la valeur des participations mises en équivalence a été évaluée et testée à la clôture des comptes du 31 décembre 2008.



## Note 9 – Autres actifs financiers

### Au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	1 123 111	(125 963)	997 148	997 148	0
Actifs à la juste valeur par résultat	1 490	0	1 490	1 490	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	159 196	(49 574)	109 622	98 026	11 597
<b>Total</b>	<b>1 283 797</b>	<b>(175 537)</b>	<b>1 108 260</b>	<b>1 096 664</b>	<b>11 597</b>

### Au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Dont non courant	Dont courant
Actifs disponibles à la vente	2 597 626	(226 082)	2 371 544	2 371 544	0
Actifs à la juste valeur par résultat	48 751	0	48 751	3 156	45 595
Prêts, créances, dépôts et obligations	137 813	(68 728)	69 085	60 181	8 904
<b>Total</b>	<b>2 784 190</b>	<b>(294 810)</b>	<b>2 489 380</b>	<b>2 434 881</b>	<b>54 499</b>

### Détail des variations de la période

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2007	Acquisitions <sup>(1)</sup>	Cessions <sup>(2)</sup>	Variations juste valeur <sup>(3)</sup>	Dépréciation constatée en résultat <sup>(4)</sup>	Autres mouvements <sup>(5)</sup>	Valeur nette au 31/12/2008
Actifs disponibles à la vente	2 371 544	175 461	(71 965)	(950 147)	(136 653)	(391 092)	997 148
Actifs à la juste valeur par résultat	48 751	0	0	(47 261)	0	0	1 490
Prêts, créances, dépôts et obligations	69 085	54 389	(12 730)	0	(2 087)	964	109 622
<b>Total</b>	<b>2 489 380</b>	<b>229 850</b>	<b>(84 695)</b>	<b>(997 408)</b>	<b>(138 740)</b>	<b>(390 128)</b>	<b>1 108 260</b>

(1) Principalement effet des acquisitions de titres Vallourec pour 148 millions d'euros.

(2) Effet de cession de titres Vallourec pour 33 millions d'euros.

(3) Les cessions de titres de participation réalisées au cours de l'exercice ont entraîné la reprise en compte de résultat d'une partie des réserves de réévaluation des instruments financiers (IAS 32-39) à concurrence de 325,2 millions d'euros.

(4) Actifs disponibles à la vente : principalement constatation de la dépréciation des titres Aegis au 30 septembre 2008 pour 114 millions d'euros et des titres Harris Interactive pour 16 millions d'euros.

(5) Essentiellement effet de la mise en équivalence des titres Aegis pour 395 millions d'euros.

### Actifs à la juste valeur par résultat

Les actifs à la juste valeur par résultat comprennent essentiellement des instruments financiers dérivés.

Au 31 décembre 2007, il s'agit du dérivé portant sur les ventes à terme optionnelles Vallourec pour la part courante (voir note 22 – Endettement financier).

## Actifs disponibles à la vente

(en milliers d'euros)

Sociétés	Au 31/12/2008		Au 31/12/2007	
	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention	Valeur nette comptable
Vallourec <sup>(3)</sup>	2,90	126 275	3,97	393 762
Aegis Group <sup>(2) (3)</sup>			29,15	508 898
Mediobanca	4,99	295 490	4,99	610 146
Gaumont <sup>(3)</sup>	9,57	18 603	9,58	24 857
Harris Interactive <sup>(3)</sup>	14,97	3 754	12,45	18 635
Autres titres cotés	–	2 320	–	33 439
<b>Sous-total titres cotés</b>		<b>446 442</b>		<b>1 589 737</b>
Sofibol <sup>(1)</sup>	48,95	264 654	48,95	403 102
Financière V <sup>(1)</sup>	49,69	137 792	49,69	204 212
Omnium Bolloré <sup>(1)</sup>	49,84	69 595	49,84	102 757
Autres titres non cotés	–	78 665	–	71 736
<b>Sous-total titres non cotés</b>		<b>550 706</b>		<b>781 807</b>
<b>Total</b>		<b>997 148</b>		<b>2 371 544</b>

Les titres de participation cotés sont évalués au cours de Bourse (voir note 36). Les titres de participation non cotés concernent principalement les participations du Groupe dans Omnium Bolloré, Sofibol et Financière V, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

Au 31 décembre 2008, la juste valeur des titres Mediobanca a conduit à reconnaître une moins-value latente de – 61,8 millions d'euros dans les capitaux propres, cette moins-value n'étant ni durable ni significative a été considérée comme temporaire au 31 décembre 2008.

(1) Sofibol, Financière V, Omnium Bolloré :

Le Groupe détient directement et indirectement des participations dans Omnium Bolloré, Financière V et Sofibol, holdings intermédiaires de contrôle du Groupe.

Sofibol, contrôlée par Vincent Bolloré est détenue à 51,06 % par Financière V, à 35,93 % par Bolloré et à hauteur de 13,01 % par la Compagnie Saint-Gabriel, elle-même filiale à 100 % de Bolloré. Les titres détenus par Bolloré ont été acquis auprès de CDR Participations en 1998 (24,01 % pour 34,3 millions d'euros) et de Lazard en 1999 (11,92 % pour 25,6 millions d'euros). Les titres détenus par la Compagnie Saint-Gabriel ont été acquis auprès de Lazard en 1999 pour 28,0 millions d'euros.

Financière V, contrôlée par Vincent Bolloré, est détenue à 50,31 % par Omnium Bolloré, à 22,81 % par la Compagnie du Cambodge, à 10,50 % par la Financière Moncey, à 10,25 % par Bolloré, à 4 % par la Société Industrielle et Financière de l'Artois, à 1,68 % par la Compagnie des Tramways de Rouen et à hauteur de 0,45 % par la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard. Les titres détenus par Bolloré ont été acquis auprès de Financière Natexis en 1998 pour 7,6 millions d'euros. Les autres titres sont détenus par des sociétés du Groupe Rivaud et ont été acquis antérieurement à sa prise de contrôle par le Groupe.

Omnium Bolloré, contrôlée par Vincent Bolloré, est détenue à 50,05 % par Bolloré Participations, à 27,92 % par African Investment Company (contrôlée par Bolloré), à 17,10 % par Financière Moncey, à 4,82 % par Bolloré et à hauteur de 0,11 % par Vincent Bolloré. Les prises de participations d'African Investment Company, de la Financière Moncey et de Bolloré proviennent d'une opération d'échange

en 1998 de titres de la Financière de l'Odé contre des titres Omnium Bolloré. Ces transactions ont été réalisées à des prix négociés directement entre des parties bien informées et librement consentantes, les acquéreurs ayant considéré qu'il s'agissait d'opportunités d'investissement intéressantes. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie globale de rachat des titres du Groupe.

Suite à l'entrée en application des normes IAS 32-39 au 1<sup>er</sup> janvier 2005, ces titres ont fait l'objet d'une valorisation basée sur la valeur par transparence :

- des cours de Bourse de Bolloré et de Financière de l'Odé;
- des capitaux propres consolidés de Financière de l'Odé.

En 2008, la revue du calcul de la juste valeur des holdings a conduit à supprimer la décote globale de 30 % qui était appliquée à valeur moyenne ainsi obtenue, celle-ci portant sur des valeurs par nature déjà fortement décotées.

L'application au 31 décembre 2008 de la méthode retenue dans les comptes au 31 décembre 2007 aurait conduit à diminuer la valeur globale des titres de ces sociétés et des capitaux propres de 29,5 millions d'euros, cette valeur globale restant supérieure à leur coût d'acquisition.

La juste valeur totale des titres de ces holdings estimée par le seul cours de Bourse des titres Odé détenus par ces entités serait inférieure de 4 millions d'euros à la valeur constatée dans les états financiers au 31 décembre 2008.

Malgré sa participation dans les sociétés Sofibol (48,95 %), Omnium (49,84 %) et Financière V (49,69 %), le Groupe Financière de l'Odé ne détient pas d'influence notable sur ces participations car les actions détenues sont privées de droit de vote en raison du contrôle exercé directement et indirectement par ces sociétés sur le Groupe.

(2) Aegis :

Au 31 décembre 2008, le Groupe Financière de l'Odé détient une participation de 29,10 % dans le Groupe de communication et d'achat d'espace britannique Aegis.

Depuis le 30 septembre 2008, le Groupe considère que les obstacles le privant d'une influence notable ont été levés. En conséquence, cette participation a été mise en équivalence dans les comptes consolidés à compter de cette date (voir note 8 – Titres mis en équivalence).

La valeur de la participation a été évaluée au 30 septembre 2008 selon IAS 39 « Instruments financiers » sur la base du cours de Bourse à cette date, conduisant à constater une dépréciation complémentaire des titres détenus de 114 millions d'euros en résultat financier (voir note 30 – Résultat financier).

(3) Valorisation des titres au cours de Bourse de décembre 2008 pour les sociétés cotées.

## Note 10 – Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Autres actifs non courants	4 878	(4 434)	444	5 244	(4 617)	627
<b>Total</b>	<b>4 878</b>	<b>(4 434)</b>	<b>444</b>	<b>5 244</b>	<b>(4 617)</b>	<b>627</b>

## Note 11 – Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	89 915	(12 776)	77 139	65 819	(11 228)	54 591
Produits en cours, intermédiaires et finis	21 643	(1 864)	19 779	27 939	(4 385)	23 554
Voyages en cours	383	0	383	0	0	0
Autres prestations en cours	1 625	0	1 625	3 197	0	3 197
Marchandises	44 758	(665)	44 093	66 529	(1 039)	65 490
<b>Total</b>	<b>158 324</b>	<b>(15 305)</b>	<b>143 019</b>	<b>163 484</b>	<b>(16 652)</b>	<b>146 832</b>

## Note 12 – Échéancier des créances

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2008	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
<b>Actifs non courants</b>					
Autres actifs non courants	4 878	0	4 878	(4 434)	444
<b>Actifs courants</b>					
Clients et autres débiteurs	1 689 683	1 689 683	0	(122 940)	1 566 743
Impôts courants	128 344	128 344	0	0	128 344
Autres actifs courants	20 695	20 695	0	0	20 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie	395 253	395 253	0	(401)	394 852

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2007	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Provisions 31/12/2007	Valeur nette au 31/12/2007
<b>Actifs non courants</b>					
Autres actifs non courants	5 244	0	5 244	(4 617)	627
<b>Actifs courants</b>					
Clients et autres débiteurs	1 760 589	1 760 589	0	(122 754)	1 637 835
Impôts courants	78 379	78 379	0	(172)	78 207
Autres actifs courants	25 681	25 681	0	0	25 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie	370 636	370 636	0	(931)	369 705

## Note 13 – Clients et autres débiteurs

en milliers d'euros)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	1 372 387	(68 833)	1 303 554	1 454 631	(70 295)	1 384 336
Créances sociales et fiscales d'exploitation	11 739	(296)	11 443	15 158	(397)	14 761
Fournisseurs débiteurs	100 205	(429)	99 776	108 159	(415)	107 744
Comptes courants actifs	77 829	(45 891)	31 938	66 271	(44 246)	22 025
Autres créances d'exploitation	118 787	(5 506)	113 281	110 074	(5 773)	104 301
Autres créances	8 736	(1 985)	6 751	6 296	(1 628)	4 668
<b>Total</b>	<b>1 689 683</b>	<b>(122 940)</b>	<b>1 566 743</b>	<b>1 760 589</b>	<b>(122 754)</b>	<b>1 637 835</b>

### Balance âgée des créances échues non provisionnées à la clôture

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	Non échues	Échues	De 0 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Plus de 12 mois
Créances clients nettes	1 303 554	868 404	435 150	366 442	40 894	27 814

Le Groupe analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Les créances échues non provisionnées font pour partie l'objet de couvertures d'assurance-crédit à hauteur de 161,1 millions d'euros.

# Comptes consolidés

## Analyse de la variation de la provision sur créances clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
Provisions clients et comptes rattachés	(70 295)	(18 398)	19 711	(710)	816	43	(68 833)

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Provisions clients et comptes rattachés	(68 891)	(16 253)	15 652	(919)	220	(104)	(70 295)

## Analyse en compte de résultat des provisions et des charges sur créances clients

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Dotations aux provisions	(18 398)	(16 253)
Reprises de provisions	19 711	15 652
Pertes sur créances irrécouvrables	(12 038)	(8 922)

## Note 14 – Impôts courants – actif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôts courants – actif	128 344	0	128 344	78 379	(172)	78 207
<b>Total</b>	<b>128 344</b>	<b>0</b>	<b>128 344</b>	<b>78 379</b>	<b>(172)</b>	<b>78 207</b>

## Note 15 – Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Comptes de régularisation	20 695	0	20 695	25 681	0	25 681
<b>Total</b>	<b>20 695</b>	<b>0</b>	<b>20 695</b>	<b>25 681</b>	<b>0</b>	<b>25 681</b>

## Note 16 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	327 734	(19)	327 715	342 950	(19)	342 931
Valeurs mobilières de placement liquides	67 519	(382)	67 137	27 686	(912)	26 774
Conventions de trésorerie – actif	0	0	0	0	0	0
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>395 253</b>	<b>(401)</b>	<b>394 852</b>	<b>370 636</b>	<b>(931)</b>	<b>369 705</b>
Conventions de trésorerie – passif	(50 213)	0	(50 213)	(62 020)	0	(62 020)
Concours bancaires courants	(157 550)	0	(157 550)	(161 424)	0	(161 424)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>187 490</b>	<b>(401)</b>	<b>187 089</b>	<b>147 192</b>	<b>(931)</b>	<b>146 261</b>

## Note 17 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2008, le capital social de Financière de l'Odet s'élève à 105 375 840 euros, divisé en 6 585 990 actions ordinaires d'un nominal de 16 euros chacune et entièrement libérées. Au cours de la période close le 31 décembre 2008, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 4 924 663 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 4 924 663 actions.

### Évolution du capital

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2008.

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de Financière de l'Odet sont soumis à l'accord de l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net/capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé est présenté en note 22 Endettement financier.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

## Dividendes distribués par la société mère

Le montant total des dividendes payés par la société mère est de 2371 milliers d'euros, soit 0,36 euro par action au titre de l'exercice 2008.

## Titres d'autocontrôle

Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société Financière de l'Odet et ses filiales s'élève à 1 765 445 actions.

Au cours de la période, les sociétés Nord-Sumatra Investissements, Compagnie du Cambodge, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière Moncey et Imperial Mediterranean ont acquis un total de 252 012 titres Financière de l'Odet pour un montant de 59,2 millions d'euros.

Le coût d'acquisition de ces titres a été porté en diminution des capitaux propres.

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues s'élevait à 1 513 433.

## Résultat par action

Le tableau ci-dessous fournit le détail des éléments utilisés pour calculer les résultats par action de base et dilué présentés au pied du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	2008	2007
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – de base	23 917	192 568
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action – dilué	23 917	192 568
<b>Nombre de titres émis au 31 décembre</b>	<b>2 008</b>	<b>2 007</b>
Nombre de titres émis	6 585 990	6 585 990
Nombre de titres d'autocontrôle	(1 765 445)	(1 513 433)
Nombre de titres en circulation	4 820 545	5 072 557
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	4 820 545	5 072 557
Nombre moyen pondéré de titres en circulation – de base	4 924 663	5 045 649
Nombre moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels – après dilution	4 924 663	5 045 649

## Note 18 – Provisions pour risques et charges

Exercice 2008 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Variations de périmètre		Variations de périmètre	Augmen- tations	Diminutions		Autres	Variations de change	Au 31/12/2008
		Entrées	Sorties			Avec utilisation	Sans utilisation			
Provisions pour litiges	7 789	259	(119)	140	3 531	(2 483)	(1 342)	(264)	(145)	7 226
Autres provisions pour risques	7 381	0	(80)	(80)	3 130	(310)	(4 526)	(335)	(72)	5 188
Restructurations	3 145	239	0	239	1 075	(866)	(1 350)	(354)	(48)	1 841
Autres provisions pour charges	8 389	0	0	0	4 386	(1 290)	(2 400)	(446)	(7)	8 632
<b>Total provisions à moins d'un an</b>	<b>26 704</b>	<b>498</b>	<b>(199)</b>	<b>299</b>	<b>12 122</b>	<b>(4 949)</b>	<b>(9 618)</b>	<b>(1 399)</b>	<b>(272)</b>	<b>22 887</b>
Provisions pour litiges	24 159	9	(76)	(67)	5 233	(2 308)	(4 895)	251	(149)	22 224
Provisions pour risques filiales	15 026	0	59	59	1 578	(3 700)	(2 452)	(70)	1	10 442
Autres provisions pour risques	43 911	100	(31)	69	13 527	(1 005)	(10 556)	285	11	46 242
Provisions pour impôts	21 542	0	0	0	5 475	(5 509)	(8 999)	0	(31)	12 478
Obligations contractuelles	3 606	0	0	0	996	(942)	(75)	(104)	(42)	3 439
Restructurations	1 910	0	0	0	450	(628)	(269)	100	0	1 563
Autres provisions pour charges	7 788	52	0	52	740	(177)	(153)	446	(7)	8 689
<b>Total autres provisions</b>	<b>117 942</b>	<b>161</b>	<b>(48)</b>	<b>113</b>	<b>27 999</b>	<b>(14 269)</b>	<b>(27 399)</b>	<b>908</b>	<b>(217)</b>	<b>105 077</b>
<b>Total</b>	<b>144 646</b>	<b>659</b>	<b>(247)</b>	<b>412</b>	<b>40 121</b>	<b>(19 218)</b>	<b>(37 017)</b>	<b>(491)</b>	<b>(489)</b>	<b>127 964</b>

## Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2008

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(34 527)	26 107	(8 420)
Résultat financier	(120)	1 911	1 791
Charge d'impôt	(5 475)	8 999	3 524
<b>Total</b>	<b>(40 122)</b>	<b>37 017</b>	<b>(3 105)</b>

# Comptes consolidés

Exercice 2007 (en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations de périmètre	Augmen- tations	Diminutions		Autres	Variations de change	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties			Avec utilisation	Sans utilisation			
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	5 630	0	0	0	5 236	(823)	(1 830)	(389)	(35)	7 789
Autres provisions pour risques	4 264	0	0	0	4 102	(189)	(829)	85	(52)	7 381
Restructurations	3 654	0	0	0	2 237	(2 026)	(695)	22	(47)	3 145
Autres provisions pour charges <sup>(3)</sup>	8 097	0	0	0	4 446	(1 891)	(2 578)	406	(91)	8 389
<b>Total provisions à moins d'un an</b>	<b>21 645</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 021</b>	<b>(4 929)</b>	<b>(5 932)</b>	<b>124</b>	<b>(225)</b>	<b>26 704</b>
Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>	22 631	169	0	169	7 532	(846)	(6 692)	1 368	(3)	24 159
Provisions pour risques filiales	12 640	0	0	0	4 242	0	(1 252)	(601)	(3)	15 026
Autres provisions pour risques <sup>(2)</sup>	44 591	18	0	18	22 206	(18 199)	(2 201)	(2 378)	(126)	43 911
Provisions pour impôts	7 697	0	0	0	20 178	(8 105)	(694)	2 477	(11)	21 542
Obligations contractuelles	5 124	198	0	198	599	(1 916)	(371)	0	(28)	3 606
Restructurations	2 177	0	0	0	596	(361)	(482)	(21)	1	1 910
Autres provisions pour charges <sup>(3)</sup>	10 070	0	(12)	(12)	402	(1 824)	(495)	(332)	(21)	7 788
<b>Total autres provisions</b>	<b>104 930</b>	<b>385</b>	<b>(12)</b>	<b>373</b>	<b>55 755</b>	<b>(31 251)</b>	<b>(12 187)</b>	<b>513</b>	<b>(191)</b>	<b>117 942</b>
<b>Total</b>	<b>126 575</b>	<b>385</b>	<b>(12)</b>	<b>373</b>	<b>71 776</b>	<b>(36 180)</b>	<b>(18 119)</b>	<b>637</b>	<b>(416)</b>	<b>144 646</b>

(1) Correspond à des litiges d'exploitation individuellement non significatifs.

(2) Dont litige Copigraph : les 17 millions d'euros de provisions pour risques ont été repris intégralement au 30 juin 2007. Au total, Bolloré a été condamné en décembre 2001 par la Commission européenne à payer une amende de 22,7 millions d'euros. Bolloré avait formé en avril 2002 un recours devant le tribunal de première instance des Communautés européennes à l'encontre de cette décision et provisionné 17 millions d'euros pour couvrir ce risque. Ce recours ayant été rejeté au premier semestre 2007, Bolloré a réglé un montant de 28,2 millions d'euros, incluant 5,5 millions d'euros d'intérêts de retard. Bolloré a néanmoins déposé début juillet 2007 un pourvoi à l'encontre de l'arrêt du tribunal de première instance des Communautés européennes pour en obtenir l'annulation par la Cour de justice des Communautés européennes.

(3) Dont provision pour dépollution et risques environnementaux : 3,6 millions d'euros.

## Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2007

(en milliers d'euros)	Dotations	Reprises sans utilisation	Impact net
Résultat opérationnel	(40 472)	16 669	(23 803)
Résultat financier	(11 127)	756	(10 371)
Charge d'impôt	(20 178)	694	(19 484)
<b>Total</b>	<b>(71 777)</b>	<b>18 119</b>	<b>(53 658)</b>

## Note 19 – Engagements envers le personnel

### Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Valeur actualisée des obligations non financées	120 060	20 212	140 272	115 852	19 146	134 998
Écarts actuariels non comptabilisés	(6 343)	0	(6 343)	(7 997)	0	(7 997)
Actifs du régime	(24 757)	0	(24 757)	(28 410)	0	(28 410)
Coût des services passés non comptabilisés	(2 754)	0	(2 754)	0	0	0
<b>Montant net au bilan des engagements envers le personnel</b>	<b>86 206</b>	<b>20 212</b>	<b>106 418</b>	<b>79 445</b>	<b>19 146</b>	<b>98 591</b>

## Composantes de la charge

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
Coût des services rendus	(5 605)	(1 646)	(7 251)	(4 277)	(1 590)	(5 867)
Charges d'intérêt	(5 285)	(916)	(6 201)	(3 654)	(756)	(4 410)
Rendement attendu des actifs du régime	1 076	0	1 076	388	0	388
Coût des services passés	(5 794)	(101)	(5 895)	(367)	(1 650)	(2 017)
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(383)	(254)	(637)	(477)	1 027	550
<b>Coûts des engagements envers le personnel</b>	<b>(15 991)</b>	<b>(2 917)</b>	<b>(18 908)</b>	<b>(8 387)</b>	<b>(2 969)</b>	<b>(11 356)</b>

## Mouvements sur le passif/actif net comptabilisé au bilan

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>79 445</b>	<b>19 146</b>	<b>98 591</b>	<b>69 522</b>	<b>18 187</b>	<b>87 709</b>
Augmentation	15 991	2 917	18 908	8 387	2 969	11 356
Diminution	(7 810)	(1 663)	(9 473)	(9 080)	(1 836)	(10 916)
Écart de conversion	(1 883)	(188)	(2 071)	(998)	(174)	(1 172)
Autres mouvements <sup>(1)</sup>	463	0	463	11 614	0	11 614
<b>Au 31 décembre</b>	<b>86 206</b>	<b>20 212</b>	<b>106 418</b>	<b>79 445</b>	<b>19 146</b>	<b>98 591</b>

(1) En 2007, correspond à l'entrée de périmètre de JE-Bernard.

## Hypothèses d'évaluation

Les évaluations actuarielles complètes sont réalisées chaque année au cours du dernier trimestre.

Hypothèses <sup>(1)</sup>	2008	2007
Taux d'actualisation	4,30 %	4,45 %
Rendement attendu des actifs	4,00 %	4,00 %
Augmentation des salaires	2,10 %	2,10 %
Augmentation des retraites	1,60 %	1,60 %
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,70 %	3,70 %
Durée résiduelle	18 ans	18 ans

(1) Hors Royaume-Uni.

Selon les réglementations et usages en vigueur dans les pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Un engagement est dès lors calculé selon une méthode d'évaluation actuarielle (unités de crédit projetées) et reflété par une provision au bilan.

Les hypothèses actuarielles principales (taux d'actualisation et d'inflation) sont homogénéisées pour l'ensemble des pays où le Groupe est implanté, à l'exception du Royaume-Uni (taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires : respectivement 6,5 % et 7 %). Les autres hypothèses (table de mortalité et taux de rotation) varient selon les pays où ces avantages sont octroyés.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite « du corridor » (les pertes et gains excédant 10 % du maximum entre la dette actuarielle et la valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité).

## La sensibilité de l'évaluation à une variation de valeur de taux d'actualisation est la suivante :

	Évolution du taux d'actualisation	
	De - 0,8 %	De + 0,8 %
Effet sur la charge	5,97 %	- 5,47 %
Effet sur l'engagement	1,10 %	- 1,02 %

## Réconciliation entre la juste valeur des actifs en couverture à l'ouverture et à la clôture

(en milliers d'euros)	Régime en rente	Régime en capital	Total
<b>Juste valeur des actifs en début de période</b>	<b>27 736</b>	<b>674</b>	<b>28 410</b>
Produits financiers sur les actifs de couverture	(1 171)	27	(1 144)
Cotisations versées par l'employeur	1 373	1 677	3 050
Cotisations versées par les employés	0	0	0
Réductions/liquidations	0	0	0
Prestations payées par le fonds	(1 333)	0	(1 333)
Variation de périmètre	0	66	66
Autres	(4 289)	(3)	(4 292)
<b>Juste valeur des actifs en fin de période</b>	<b>22 316</b>	<b>2 441</b>	<b>24 757</b>

## Sensibilité des engagements de couverture maladie à un point d'évolution des coûts médicaux

	Évolution des coûts médicaux	
	De - 1 %	De + 1 %
Variation des engagements de couverture maladie	- 15,11%	19,61%

## Note 20 – Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

### Plan de stock-options Bolloré – juin 2007

Le Groupe a accordé des options de souscription d'actions Bolloré à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe (plans réglés en actions). La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 6 avril 2007.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle Black and Scholes, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période correspondant à la durée d'acquisition des options.

La juste valeur des options est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits. Ce montant est constaté en résultat sur la ligne « Frais de personnel » avec contrepartie en capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le prix payé par les bénéficiaires est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

#### Conditions d'attribution

Date d'octroi : 8 juin 2007  
 Nombre d'options octroyées : 1 205 000  
 Prix d'exercice : 148,24 euros (correspond à 95 % de la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant la date d'attribution par le Conseil d'administration Bolloré du 6 avril 2007)  
 Cours de l'action à la date d'octroi : 168,19 euros  
 Durée de vie légale des options : 5 ans  
 Durée d'acquisition des droits : 46 mois

#### Principales hypothèses

Taux de dividende : 0,50 %  
 Volatilité attendue : 20,00 %  
 Taux sans risque : 4,15 %  
 Juste valeur de l'option : 50,20 euros  
 La charge de personnel comptabilisée en résultat tient compte du turnover prévisionnel déterminé par la Direction des ressources humaines du Groupe Bolloré.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 1 184 000, compte tenu des annulations de l'exercice. La charge comptabilisée en résultat s'élève à cette date à 14 208 milliers d'euros.

### Plan de stock-options Bolloré Telecom – juillet 2007

Le Groupe a également décidé d'attribuer des options de souscription d'actions Bolloré Telecom (société non cotée) à des salariés et des mandataires sociaux de cette société. Les modalités de ce plan ont été déterminées lors de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 19 juillet 2007.

Ce plan est assorti d'une garantie de liquidité assurée par l'actionnaire principal (Bolloré), et, en application de la norme IFRS 2, le Groupe a considéré que ce plan consistait en une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie par Bolloré (« cash-settlement »).

Cette définition amène à estimer un passif dans les comptes consolidés au titre de l'engagement de liquidité, passif dont la juste valeur est réévaluée à chaque clôture, toute variation étant comptabilisée en résultat en frais de personnel.

L'application des modalités du mécanisme de liquidité amène à estimer la juste valeur de l'engagement sur la base de deux scénarios en fonction du niveau de résultat net sur la période. La juste valeur est de ce fait calculée en conjuguant ces deux scénarios à partir des méthodes Black and Scholes et Monte-Carlo.

Au 31 décembre 2008, le nombre d'options restant à exercer s'élève à 593 977. La charge enregistrée dans les comptes de l'exercice 2008 au titre de la juste valeur de l'engagement à la date de clôture s'élève à 1 688 milliers d'euros.

#### Conditions d'attribution

Date d'octroi : 11 septembre 2007  
 Nombre d'options attribuées : 593 977  
 Prix d'exercice : 16,00 euros  
 Durée de vie légale des options : 10 ans à compter de la date d'attribution  
 Durée d'acquisition des droits : échelonnée par tranche de 25 % par année de présence à compter de la date d'attribution  
 Mécanisme de liquidité assuré par Bolloré de la cinquième à la dixième année à partir de la date d'octroi

#### Principales hypothèses

Taux de dividendes : 0 %  
 Volatilité annuelle attendue : 50,00 %  
 Taux sans risque : 4,50 %  
 Juste valeur moyenne de l'option sur la base des hypothèses à fin 2008 : 7,19 euros.



## Note 21 – Échéancier des dettes

Au 31 décembre 2008 en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	648 604	99 892	512 857	35 855
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>648 604</b>	<b>99 892</b>	<b>512 857</b>	<b>35 855</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 534 858	475 163	630 342	429 353
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	308 240	267 556	32 950	7 734
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>2 491 702</b>	<b>842 611</b>	<b>1 176 149</b>	<b>472 942</b>
Passifs à la juste valeur (d)	4 855	0	4 855	0
<b>Total dettes financières (a + b + c + d)</b>	<b>2 496 557</b>	<b>842 611</b>	<b>1 181 004</b>	<b>472 942</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres provisions	105 077	0	100 864	4 213
Autres passifs non courants	25 102	0	25 038	64
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Provisions (part à moins d'un an)	22 887	22 887	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	1 601 291	1 601 291	0	0
Impôts courants	188 870	188 870	0	0
Autres passifs courants	20 569	20 569	0	0
<b>Au 31 décembre 2007 en milliers d'euros)</b>				
	<b>Total</b>	<b>À moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>À plus de 5 ans</b>
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Autres emprunts obligataires	645 669	0	562 115	83 554
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>645 669</b>	<b>0</b>	<b>562 115</b>	<b>83 554</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 391 738	433 343	383 350	575 045
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	292 882	250 338	25 862	16 682
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>2 330 289</b>	<b>683 681</b>	<b>971 327</b>	<b>675 281</b>
Passifs à la juste valeur (d)	27 341	0	27 341	0
<b>Total dettes financières (a + b + c + d)</b>	<b>2 357 630</b>	<b>683 681</b>	<b>998 668</b>	<b>675 281</b>
<b>Passifs non courants</b>				
Autres provisions	117 942	15 869	88 988	13 085
Autres passifs non courants	16 615	0	15 951	664
<b>Dettes des passifs courants</b>				
Provisions (part à moins d'un an)	26 703	26 703	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	1 667 705	1 667 705	0	0
Impôts courants	166 057	166 057	0	0
Autres passifs courants	20 540	20 540	0	0

## Note 22 – Endettement financier

### Endettement financier net

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Dont courant	Dont non courant	Au 31/12/2007	Dont courant	Dont non courant
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	648 604	99 892	548 712	645 669	0	645 669
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 534 858	475 163	1 059 695	1 391 737	433 343	958 395
Autres emprunts et dettes assimilées	308 240	267 556	40 684	292 883	250 338	42 544
Passifs à la juste valeur en résultat	4 855	0	4 855	27 341	0	27 341
<b>Endettement financier brut</b>	<b>2 496 557</b>	<b>842 611</b>	<b>1 653 946</b>	<b>2 357 630</b>	<b>683 681</b>	<b>1 673 949</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>	(394 852)	(394 852)	0	(369 705)	(369 705)	0
Dépôt de garantie en trésorerie <sup>(2)</sup>	(32 321)	0	(32 321)	0	0	0
Actifs en juste valeur <sup>(2)(3)</sup>	(3 750)	0	(3 750)	(56 247)	(45 595)	(10 652)
<b>Endettement financier net</b>	<b>2 065 634</b>	<b>447 759</b>	<b>1 617 875</b>	<b>1 931 678</b>	<b>268 381</b>	<b>1 663 297</b>

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie : voir note 16.

(2) Voir paragraphe ci-dessous – Actifs et passifs à la juste valeur.

(3) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers non courants ».

### Principales caractéristiques des éléments de l'endettement financier

#### Analyse des passifs financiers par catégorie

##### Passifs au coût amorti

##### Emprunts obligataires convertibles

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Valeur	0	0

##### Autres emprunts obligataires

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Valeur	648 604	645 669

#### Émis par Bolloré (solde au 31 décembre 2008 : 187,8 millions d'euros, solde au 31 décembre 2007 : 182,9 millions d'euros)

La société Bolloré a émis, au cours du mois de mars 2004, un emprunt obligataire d'un montant total de 100 millions d'euros remboursable *in fine* en 2009 et rémunéré à Euribor 6 mois + 0,56 %. Les obligations d'une valeur nominale de 1 000 euros sont cotées à la Bourse de Luxembourg.

Le 22 décembre 2006, Bolloré a emprunté sous forme de placement privé 123 millions de dollars américains, répartis en trois tranches :

- la première tranche est à taux variable (Libor + 1 %) pour un montant de 50 millions de dollars américains, remboursable en 2013 et émise à 98 % de la valeur nominale avec une prime de remboursement de 1 million de dollars ;
- la deuxième tranche est à taux fixe (6,32 %) pour un montant de 40 millions de dollars sur une durée de dix ans ;
- la troisième tranche est à taux fixe (6,42 %) pour un montant de 33 millions de dollars sur une durée de douze ans.

Cet emprunt fait l'objet d'une couverture mixte de taux et de change (*currency and interest rate swap*) échangeant les intérêts initiaux contre du taux fixe en euros, soit 2,925 % pour la première tranche, 3,26 % pour la deuxième tranche et 4,19 % pour la dernière tranche. Le principal est remboursé en USD sur la base d'un cours de 1 euro = 1,3192 USD.

#### Émis par Financière de l'Odéa (solde au 31 décembre 2008 : 460,0 millions d'euros)

Un emprunt obligataire a été émis pour un montant total de 460 millions d'euros, la première tranche a été libérée en août 2001 pour 200 millions d'euros et la seconde tranche a été libérée en septembre 2001 pour 260 millions d'euros. Cet emprunt obligataire porte intérêts à taux variable Euribor 12 mois majoré de 1,15 % et venait à échéance en 2006. L'échéance initiale a été reportée au 27 août 2010 par une Assemblée générale d'obligataires qui a modifié le taux variable à Euribor 12 mois majoré de 1,20 % à compter du 27 août 2003.

Le taux d'intérêt relatif à la période du 27 août 2002 au 27 août 2003 s'élève à 4,68 %. Pour la période du 27 août 2003 au 27 août 2005, le taux d'intérêt était de 3,51 % ; du 27 août 2005 au 27 août 2007 le taux d'intérêt est de 3,41 %. Le taux d'intérêt de la période du 27 août 2007 au 27 août 2008 est de 5,99 %, calculé sur la base de l'Euribor 12 mois.

Une tranche de 160 millions d'euros avait fait l'objet d'un *swap* de taux pour passer à taux fixe du 26 août 2003 au 26 août 2006, soit un taux de 3,78 % majoré de 1,20 %.

### Emprunts auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Valeur <sup>(1)</sup>	1 534 858	1 391 737

(1) Dont :

- lignes de crédit syndiqué tirées de 400 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 400 millions d'euros au 31 décembre 2007 dans le cadre d'un programme de ligne de financement dont l'échéance est 2014 ;
- 193 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 204 millions d'euros au 31 décembre 2007 au titre d'un programme de mobilisation de créances ;
- 200 millions d'euros de financements garantis par des nantissements de titres (voir note 34 - Engagements donnés) ;
- 77 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie dans le cadre d'un programme de 300 millions d'euros maximum (140 millions d'euros au 31 décembre 2007).

### Autres emprunts et dettes assimilées

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Valeur <sup>(1)</sup>	308 240	292 883

(1) Comprend principalement des concours bancaires courants pour un montant de 161 millions d'euros au 31 décembre 2008 et 158 millions d'euros au 31 décembre 2007.

### Actifs et passifs à la juste valeur

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Valeur		
Dérivés actifs non courants <sup>(1)</sup>	(3 750)	(10 652)
Dérivés actifs courants <sup>(2)</sup>	0	(45 595)
<b>Total</b>	<b>(3 750)</b>	<b>(56 247)</b>
Dérivés passifs non courants	4 855	27 341
Dérivés passifs courants	0	0
<b>Total</b>	<b>4 855</b>	<b>27 341</b>

(1) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers non courants » (voir note 9).

(2) Inclus dans le poste « Autres actifs financiers courants » (voir note 9).

Au 31 décembre 2007, il s'agit du dérivé portant sur les ventes à terme optionnelles Vallourec.

Nature et juste valeur des principaux instruments financiers dérivés	Nature	Société	Échéance	Montant nominal (en milliers de devises)	Juste valeur au 31 décembre 2008 des instruments (en milliers d'euros)
Contrat d'échange de taux d'intérêts payeur taux fixe	Taux	Bolloré	2009 à 2012	183 000 €	(5 162)
Currency interest rate swap	Change et taux	Bolloré	2013/2016/2018	123 000 \$	6 652
Contrat d'échange de taux d'intérêts payeur taux fixe/capé	Taux	SDV UK	2013	25 500 £	(2 535)
Ventes d'options	Taux	Financière du Loch	2012	20 000 €	(1 302)

Les dérivés présentés dans le tableau ci-dessus ne sont pas qualifiés comptablement de couverture.

Les produits et les charges comptabilisés en résultat de la période au titre de ces passifs financiers sont présentés en note 30 - Résultat financier.

### Selon la devise

(en milliers d'euros)

	Au 31/12/2008				Au 31/12/2007			
	Total	Euros	Dollars	Autres devises	Total	Euros	Dollars	Autres devises
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	648 604	560 654	87 950	0	645 669	562 410	83 259	0
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>648 604</b>	<b>560 654</b>	<b>87 950</b>	<b>0</b>	<b>645 669</b>	<b>562 410</b>	<b>83 259</b>	<b>0</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 534 858	1 424 855	17 268	92 735	1 391 737	1 262 814	25 010	103 913
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	308 240	183 402	38 974	85 864	292 883	178 183	23 610	91 090
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>2 491 702</b>	<b>2 168 911</b>	<b>144 192</b>	<b>178 599</b>	<b>2 330 289</b>	<b>2 003 407</b>	<b>131 879</b>	<b>195 003</b>

L'endettement du Groupe est très majoritairement en euros.

Emprunts en dollars : voir paragraphe - Autres emprunts obligataires.

Dans le cadre de l'acquisition du Groupe JE-Bernard, la société SDV UK a emprunté le 23 février 2007, pour une durée de sept ans, un montant total de 28 millions de livres sterling.

# Comptes consolidés

## Selon le taux (montants avant couverture)

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	648 604	52 960	595 644	645 669	52 176	593 493
<b>Total emprunts obligataires (a)</b>	<b>648 604</b>	<b>52 960</b>	<b>595 644</b>	<b>645 669</b>	<b>52 176</b>	<b>593 493</b>
Emprunts auprès des établissements de crédit (b)	1 534 858	76 213	1 458 645	1 391 737	311 658	1 080 079
Autres emprunts et dettes assimilées (c)	308 240	117 403	190 837	292 883	156 664	136 219
<b>Sous-total passifs au coût amorti (a + b + c)</b>	<b>2 491 702</b>	<b>246 576</b>	<b>2 245 126</b>	<b>2 330 289</b>	<b>520 498</b>	<b>1 809 791</b>

Par ailleurs, après couverture, au 31 décembre 2008, la part de l'endettement à taux fixe du Groupe s'élève à 17 %, contre 9,9 % avant couverture.

## Échéancier des décaissements non actualisés relatifs à l'endettement brut de clôture

Les principales hypothèses retenues pour la construction de cet échéancier sont les suivantes :

- lignes de crédit confirmées : la position échéancée est la position de clôture 2008, le montant utilisé à une date ultérieure pourrait être sensiblement différent ;
- l'échéance retenue pour les lignes de crédit bilatérales est la durée contractuelle et non pas celle du tirage ; ces tirages sont renouvelés par décision du Groupe en fonction des arbitrages de trésorerie ;
- les montants en devises sont convertis au cours de clôture ;
- les intérêts futurs à taux variable sont figés sur la base du taux de clôture, sauf dans le cas d'une meilleure estimation.

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2008	À moins de 1 an		De 1 à 5 ans		À plus de 5 ans	
		Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts	Nominaux	Intérêts
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires	648 604	99 892	29 363	512 857	23 430	35 855	5 556
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 536 409	475 163	44 682	630 342	94 392	430 904	9 021
Autres emprunts et dettes assimilées	308 240	267 556	9 680	32 950	2 139	7 734	0
Passifs à la juste valeur en résultat	4 855	0	0	4 855	0	0	0
Effet du coût amorti	(1 551)						
<b>Endettement financier brut</b>	<b>2 496 557</b>						

## Note 23 – Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
		Entrées	Sorties				
Autres passifs non courants	16 615	0	33	12 841	(376)	(4 011)	25 102
<b>Total</b>	<b>16 615</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>12 841</b>	<b>(376)</b>	<b>(4 011)</b>	<b>25 102</b>

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Autres passifs non courants	14 497	90	(14)	(4 714)	(84)	6 840	16 615
<b>Total</b>	<b>14 497</b>	<b>90</b>	<b>(14)</b>	<b>(4 714)</b>	<b>(84)</b>	<b>6 840</b>	<b>16 615</b>

## Note 24 – Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs	843 742	18 654	(302)	(96 546)	(4 258)	856	762 146
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	160 301	620	(188)	13 505	(381)	(845)	173 012
Clients créditeurs	150 931	25	(381)	(43 778)	(1 776)	103	105 124
Comptes courants – passif à moins d'un an	14 123	(6 107)	770	(21 723)	84	44 496	31 643
Autres dettes d'exploitation	460 259	68	(400)	40 160	(9 172)	(6 095)	484 820
Autres dettes	38 348	26 915	1 023	(2 386)	(1 100)	(18 254)	44 546
<b>Total</b>	<b>1 667 704</b>	<b>40 175</b>	<b>522</b>	<b>(110 768)</b>	<b>(16 603)</b>	<b>20 261</b>	<b>1 601 291</b>

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs	661 971	14 871	(1 590)	175 811	(7 256)	(65)	843 742
Dettes sociales et fiscales d'exploitation	149 961	1 109	(91)	9 869	(591)	44	160 301
Clients créditeurs	141 937	164	0	11 464	(2 425)	(209)	150 931
Comptes courants – passif à moins d'un an	19 539	402	1 047	12 969	(151)	(19 683)	14 123
Autres dettes d'exploitation	379 038	11 851	(930)	73 386	(4 521)	1 435	460 259
Autres dettes	102 855	1 600	1 000	(20 677)	398	(46 828)	38 348
<b>Total</b>	<b>1 455 301</b>	<b>29 997</b>	<b>(564)</b>	<b>262 822</b>	<b>(14 546)</b>	<b>(65 306)</b>	<b>1 667 704</b>

## Note 25 – Impôts courants – passif

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	166 057	625	(551)	23 640	(1 249)	348	188 870

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Impôts courants – passif	208 212	1 576	(18)	(43 146)	(728)	161	166 057

## Note 26 – Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance	20 540	298	(24)	(327)	51	31	20 569
Autres dettes courantes	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>20 540</b>	<b>298</b>	<b>(24)</b>	<b>(327)</b>	<b>51</b>	<b>31</b>	<b>20 569</b>

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance	18 972	49	0	1 910	(302)	(89)	20 540
Autres dettes courantes	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>18 972</b>	<b>49</b>	<b>0</b>	<b>1 910</b>	<b>(302)</b>	<b>(89)</b>	<b>20 540</b>

# Comptes consolidés

## Notes sur le compte de résultat

### Note 27 – Informations sectorielles

#### Ventilation par secteur d'activité

En 2008 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Films plastiques et Batteries	Papiers minces	Distribution d'énergie	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination inter- secteurs	Total consolidé
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 531 792</b>	<b>79 823</b>	<b>117 023</b>	<b>2 374 422</b>	<b>138 580</b>	<b>62 952</b>	<b>71 415</b>	<b>(50 478)</b>	<b>7 325 529</b>
Dotations nettes aux amortissements	(83 994)	(10 705)	(4 631)	(8 777)	(6 004)	(3 247)	(5 731)	0	(123 089)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	91	(5 723)	(9 445)	(4 379)	443	(3 023)	651	0	(21 385)
Autres charges opérationnelles nettes									(7 058 100)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>297 701</b>	<b>(64 194)</b>	<b>(19 321)</b>	<b>17 886</b>	<b>(15 970)</b>	<b>(78 531)</b>	<b>(14 616)</b>	<b>0</b>	<b>122 955</b>
<b>Résultat financier</b>									<b>113 477</b>
Part de résultat dans les entreprises associées	1 176	0	0	0	0	(173 295)	47 295	0	(124 824)
Impôt sur les résultats									(58 615)
<b>Résultat net consolidé</b>									<b>52 993</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>152 437</b>	<b>30 196</b>	<b>4 968</b>	<b>8 440</b>	<b>1 977</b>	<b>21 110</b>	<b>25 003</b>	<b>0</b>	<b>244 131</b>
<b>Actifs sectoriels</b>									
<i>Goodwill</i>	867 917	5 436	0	55 838	4 694	21 449	5 904	0	961 238
Actifs corporels et incorporels	568 202	100 822	45 791	105 081	34 020	108 573	198 233	(4 179)	1 156 543
Titres mis en équivalence	3 449	0	0	0	0	744 476	168 822	0	916 747
Actifs sectoriels courants	1 638 535	29 147	37 681	244 524	56 446	99 391	662 888	(1 058 850)	1 709 762
<b>Total actifs sectoriels</b>	<b>3 088 208</b>	<b>135 405</b>	<b>83 472</b>	<b>399 514</b>	<b>97 254</b>	<b>974 474</b>	<b>1 035 935</b>	<b>(1 063 029)</b>	<b>4 744 290</b>
<b>Passifs sectoriels</b>									
Provisions sectorielles	132 334	3 306	10 180	24 741	9 291	10 533	29 079	0	219 464
Passifs sectoriels courants	1 200 691	161 097	81 401	223 235	55 314	110 900	832 604	(1 063 951)	1 601 291
<b>Total passifs sectoriels</b>	<b>1 333 025</b>	<b>164 403</b>	<b>91 581</b>	<b>247 976</b>	<b>64 605</b>	<b>121 433</b>	<b>861 683</b>	<b>(1 063 951)</b>	<b>1 820 755</b>

En 2007 (en milliers d'euros)	Transport et logistique	Films plastiques et Batteries	Papiers minces	Distribution d'énergie	Terminaux et Systèmes spécialisés	Médias et télécoms	Autres activités	Élimination inter- secteurs	Total consolidé
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 145 571</b>	<b>79 543</b>	<b>113 508</b>	<b>1 845 606</b>	<b>157 463</b>	<b>40 126</b>	<b>67 365</b>	<b>(49 862)</b>	<b>6 399 320</b>
Dotations nettes aux amortissements	(74 569)	(9 558)	(4 518)	(8 256)	(3 836)	(1 403)	(7 477)	0	(109 617)
Dotations nettes aux provisions opérationnelles	654	(7 049)	(332)	(1 052)	1 213	(7 195)	14 195	0	434
Autres charges opérationnelles nettes									(6 186 153)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>251 273</b>	<b>(40 835)</b>	<b>(6 999)</b>	<b>25 527</b>	<b>(1 722)</b>	<b>(91 000)</b>	<b>(32 260)</b>	<b>0</b>	<b>103 984</b>
<b>Résultat financier</b>									<b>273 352</b>
Part de résultat dans les entreprises associées	376	0	0	0	0	14 235	24 359	0	38 970
Impôt sur les résultats									(87 954)
<b>Résultat net consolidé</b>									<b>328 352</b>
<b>Investissements corporels et incorporels</b>	<b>134 897</b>	<b>18 239</b>	<b>4 842</b>	<b>10 315</b>	<b>2 741</b>	<b>15 634</b>	<b>46 702</b>	<b>(9 055)</b>	<b>224 315</b>
<b>Actifs sectoriels</b>									
<i>Goodwill</i>	847 680	5 436	0	49 909	6 788	22 034	5 292	0	937 138
Actifs corporels et incorporels	509 884	87 552	54 983	103 251	36 207	97 101	189 868	(9 055)	1 069 791
Titres mis en équivalence	2 574	0	0	0	0	604 954	138 152	0	745 679
Actifs sectoriels courants	1 628 210	30 282	41 431	345 625	80 107	52 541	606 859	(1 000 388)	1 784 667
<b>Total actifs sectoriels</b>	<b>2 988 348</b>	<b>123 270</b>	<b>96 414</b>	<b>498 785</b>	<b>123 102</b>	<b>776 630</b>	<b>940 171</b>	<b>(1 009 443)</b>	<b>4 537 275</b>
<b>Passifs sectoriels</b>									
Provisions sectorielles	137 629	3 070	9 121	21 800	8 755	7 500	31 379	0	219 254
Passifs sectoriels courants	1 221 613	100 955	70 788	306 782	72 901	74 480	821 840	(1 001 654)	1 667 705
<b>Total passifs sectoriels</b>	<b>1 359 242</b>	<b>104 025</b>	<b>79 909</b>	<b>328 582</b>	<b>81 656</b>	<b>81 980</b>	<b>853 219</b>	<b>(1 001 654)</b>	<b>1 886 959</b>

Les transactions entre secteurs sont effectuées aux conditions de marché.

### Ventilation par zone géographique

(en milliers d'euros)	France et et Dom-Tom	Europe hors France	Afrique	Amériques	Asie- Pacifique	Total
<b>En 2008</b>						
Chiffre d'affaires	3 751 055	1 346 727	1 477 941	282 337	467 470	7 325 529
Actifs sectoriels :						
– Immobilisations incorporelles	158 910	447	3 873	912	1 019	165 161
– Immobilisations corporelles	446 768	39 399	481 133	16 418	7 665	991 382
Investissements corporels et incorporels	105 854	2 948	126 522	4 664	4 143	244 131
<b>En 2007</b>						
Chiffre d'affaires	3 327 444	1 112 691	1 260 732	268 401	430 052	6 399 320
Actifs sectoriels :						
– Immobilisations incorporelles	138 152	530	3 209	555	672	143 118
– Immobilisations corporelles	445 124	41 424	416 994	16 405	6 725	926 673
Investissements corporels et incorporels	92 411	3 354	114 496	10 448	3 606	224 315

# Comptes consolidés

## Note 28 – Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

(en milliers d'euros)	2008	Variations de périmètre	Variations de change	2008 Périmètre et change constants	2007
Chiffre d'affaires	7 325 529	(72 668) <sup>(1)</sup>	89 952	7 342 813	6 399 320
Résultat opérationnel	122 955	7 085 <sup>(2)</sup>	5 741	135 781	103 984
Résultat financier	113 477	(48 527) <sup>(3)</sup>	(2 381)	62 569	273 352

(1) La variation de périmètre concernant le chiffre d'affaires est principalement liée aux entrées de périmètre en 2007 de JE-Bernard (contribuant pour – 16,1 millions d'euros), de Pro-Service (contribuant pour –12,7 millions d'euros), ainsi qu'en 2008, Les Charbons Maulois (contribuant pour – 18,7 millions d'euros) ainsi que du sous-groupe White Horse (contribuant pour –25,1 millions d'euros).

(2) Au niveau du résultat opérationnel, la variation de périmètre correspond principalement aux entrées de JE-Bernard (contribuant pour – 1 millions d'euros), les Charbons Maulois (contribuant pour – 0,9 million d'euros), des Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré (contribuant pour + 15,7 millions d'euros), ainsi que du sous-groupe White Horse (contribuant pour – 4,4 millions d'euros) et de la sortie de Société de Dragage de la Côte d'Afrique (contribuant pour – 1,8 million d'euros).

(3) Au niveau du résultat financier, la variation de périmètre correspond principalement à l'intégration dans le périmètre de consolidation du groupe Aegis et du groupe White Horse.

## Note 29 – Résultat opérationnel

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Chiffre d'affaires	7 325 529	6 399 320
Achats et charges externes	(5 981 997)	(5 156 554)
Locations et charges locatives	(143 573)	(128 484)
Frais de personnel	(922 576)	(849 383)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(144 474)	(109 182)
Plus ou moins-value sur cessions d'actifs non financiers	2 861	(2 238)
Pertes et gains de change nets	6 895	(4 223)
Pertes et bénéfices attribués	2 332	696
Autres charges opérationnelles	(63 770)	(77 845)
Autres produits opérationnels	41 728	31 877
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>122 955</b>	<b>103 984</b>

## Note 30 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	2008	2007
<b>Coût net du financement</b>		
Charges d'intérêts	(121 819)	(95 804)
Revenus des créances financières	11 709	4 751
Autres (net)	2 379	(1 627)
<b>Sous-total</b>	<b>(107 731)</b>	<b>(92 680)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>		
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement	50 777	59 848
Produit net de cession des titres et des valeurs mobilières de placement <sup>(1)</sup>	363 934	350 042
Variation des provisions financières <sup>(2)</sup>	(133 621)	(125 950)
Option sur titres Havas <sup>(3)</sup>	0	15 240
Dérivé sur vente à terme Vallourec <sup>(4)</sup>	(45 595)	85 704
Autres (net)	(14 287)	(18 852)
<b>Sous-total</b>	<b>221 208</b>	<b>366 032</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>113 477</b>	<b>273 352</b>

(1) Au cours de l'année 2008, le Groupe a cédé 3,60 % de Vallourec pour 400 millions d'euros générant une plus-value de 358,1 millions d'euros. Au cours de l'exercice 2007, le Groupe a cédé 1 859 616 titres Vallourec pour 376,6 millions d'euros, réalisant une plus-value nette de frais de cession de 345,6 millions d'euros.

(2) Au cours de l'exercice 2008, les titres Aegis ont fait l'objet d'une dépréciation de 114 millions d'euros (voir Note 9 – Autres actifs financiers). Au 31 décembre 2007, les titres Aegis ont fait l'objet d'une dépréciation de 113 millions d'euros.

(3) Au cours du premier semestre 2007, le Groupe a acquis auprès de Sebastian Holdings Inc. 16 929 649 titres Havas. Ces titres faisaient l'objet d'une option de rachat comptabilisée en dettes financières et dont la valeur dépend du cours de bourse d'Havas. La levée de cette option a entraîné en 2007 la constatation d'un produit financier de 15,2 millions d'euros, résultant de la reprise de ce dérivé, réduisant à due concurrence le goodwill constaté sur le lot de titres acquis.

(4) Une partie des titres Vallourec détenue en 2007 par le Groupe faisait l'objet de ventes à terme optionnelles à échéance 2008; la variation de juste valeur de ces dérivés a été constatée en résultat financier pour –45,6 millions d'euros en 2008.



## Note 31 – Impôts sur les bénéfices

### Analyse de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2008	2007
Impôts exigibles	(117 921)	(138 167)
Report en arrière des déficits	5 184	2 399
Économie d'impôt due aux intégrations fiscales	51 118	39 128
<b>Sous-total impôts sur les bénéfices</b>	<b>(61 619)</b>	<b>(96 640)</b>
Impôts sur les distributions	(2 919)	(1 259)
Impôts différés nets	5 923	9 945
<b>Sous-total impôts différés</b>	<b>3 004</b>	<b>8 686</b>
<b>Total</b>	<b>(58 615)</b>	<b>(87 954)</b>

En 2007, un produit d'impôt a été comptabilisé à hauteur du montant des impôts différés passifs imputables sur les reports déficitaires, soit 12,8 millions d'euros.

### Rationalisation de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Résultat net consolidé	52 993	328 352
Résultat net des sociétés mises en équivalence	124 824	(38 970)
Charge (produit) d'impôt	58 615	87 954
Résultat avant impôt	236 432	377 336
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
<b>Profit (charge) théorique d'impôt</b>	<b>(81 404)</b>	<b>(129 929)</b>
<b>Rapprochement</b>		
Différences permanentes	(19 846)	(104 166)
Effet des cessions de titres non imposées au taux courant	65 335	137 812
Activation (dépréciation) de reports déficitaires	(45 230)	12 751
Crédit d'impôts	5 184	(11 910)
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères et contributions additionnelles	17 217	10 019
Autres	129	(2 531)
<b>Produit (charge) réel d'impôt</b>	<b>(58 615)</b>	<b>(87 954)</b>

Le taux d'impôt utilisé pour la rationalisation de la charge d'impôt correspond au taux d'impôt global auquel est taxée la société mère.

### Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	2008	2007
Reports fiscaux déficitaires	11 571	12 829
Marges en stocks et autres éliminations de résultats internes	378	566
Annulation des réévaluations	3 398	3 479
Différences temporaires sociales	19 605	21 640
Différence entre valeurs fiscales et valeurs consolidées des immobilisations	(3 548)	(3 708)
Autres retraitements	(152)	(794)
Impôts différés nets liés aux retraitements IFRS	(28 260)	(48 077)
Provisions fiscales	(25 224)	(24 601)
Crédit-bail	(5 717)	(6 681)
<b>Actifs et passifs d'impôts différés nets</b>	<b>(27 949)</b>	<b>(45 347)</b>

# Comptes consolidés

## Reports déficitaires non activés

(en milliers d'euros)	2008	2007
Déficits reportables	190 279	178 043
Amortissements réputés différés	1 135	3 119
<b>Total</b>	<b>191 414</b>	<b>181 162</b>

## Évolution au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2007	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2008
		Entrées	Sorties				
Impôts différés – actif	29 775	347	(417)	(9 604)	(529)	10 741	30 313
Impôts différés – passif	75 122	644	(51)	(15 052)	(299)	(2 102)	58 262

## Évolution au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2006	Variations de périmètre		Variations nettes	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties				
Impôts différés – actif	34 240	56	(3)	(29 409)	(282)	25 173	29 775
Impôts différés – passif	119 041	(1 273)	(1)	(39 529)	(146)	(2 970)	75 122

## Autres informations

### Note 32 – Effectifs moyens

	2008	2007
Cadres	4 398	4 293
Agents de maîtrise/employés et ouvriers	29 645	27 871
<b>Total</b>	<b>34 043</b>	<b>32 164</b>

### Ventilation des effectifs par activité

	2008	2007
Transport et logistique	28 638	26 797
Films plastiques, batteries, supercapacités	801	774
Papiers minces	422	427
Distribution d'énergie	911	898
Terminaux et Systèmes spécialisés	873	896
Communications, médias	576	516
Autres activités	1 822	1 856
<b>Total</b>	<b>34 043</b>	<b>32 164</b>

### Note 33 – Parties liées

#### Rémunération des organes d'administration et de direction

(en milliers d'euros)	2008	2007
Avantages à court terme	1 601	4 384
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en actions	2 062	1 159
Nombre de stock-options détenues par les dirigeants sur les titres Bolloré	157 500	157 500

Le Groupe a accordé des options de souscription d'actions Bolloré à des salariés ou mandataires sociaux du Groupe. La réalisation de cette opération s'est effectuée dans les conditions prévues par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006. Les modalités de ce plan et les périodes d'exercice des options ont été définitivement arrêtées lors du Conseil d'administration du 6 avril 2007.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 « Share-based payment » à ce plan de souscription d'actions. À la date d'octroi, le 8 juin 2007, la juste valeur des options accordées a été calculée par un expert indépendant selon le modèle Black and Scholes, cette valeur représentant la charge à comptabiliser sur la période (2 062 milliers d'euros concernant les dirigeants sur l'exercice 2008) correspondant à la durée d'acquisition des options.

En 2008, Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration, a perçu 592 milliers d'euros de rémunération des sociétés du Groupe Financière de l'Odéet contre 2020 milliers en 2007. Par ailleurs, Vincent Bolloré a perçu, en 2008, 37 milliers d'euros de jetons de présence à raison des mandats sociaux qu'il exerce dans les sociétés du Groupe (36 milliers d'euros en 2007).

Il n'existe pas d'engagement du Groupe envers ses dirigeants ou anciens dirigeants au titre des pensions et indemnités assimilées (postérieures à l'emploi).

Il n'y a aucune avance ou crédit accordé aux membres du Conseil d'administration par le Groupe.

# Comptes consolidés

## Transactions avec les parties liées

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec des sociétés non consolidées qui ont un lien capitalistique direct ou indirect avec le Groupe.

(en milliers d'euros)	2008	2007
<b>Chiffre d'affaires</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	25 793	25 042
Entités consolidées par intégration globale (2)	1 089 298	979 714
Entités sous contrôle conjoint (1)	19 756	16 062
Entités mises en équivalence (1)	10 619	8 800
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Achats et charges externes</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	(14 007)	(15 113)
Entités consolidées par intégration globale (2)	(1 127 833)	(1 011 188)
Entités sous contrôle conjoint (1)	(8 103)	(5 782)
Entités mises en équivalence (1)	(2 215)	(2 768)
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Coût net du financement</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	(592)	1 422
Entités consolidées par intégration globale	1 551	(6 998)
Entités sous contrôle conjoint (1)	80	1 096
Entités mises en équivalence (1)	3	5
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Autres produits et charges financières</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	6 334	4 773
Entités consolidées par intégration globale (2)	312 748	1 304 596
Entités sous contrôle conjoint (1)	7 741	2 610
Entités mises en équivalence (1)	(196 258)	(15 180)
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Créances liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	20 782	11 785
Entités consolidées par intégration globale (2)	295 992	257 164
Entités sous contrôle conjoint (1)	5 223	2 946
Entités mises en équivalence (1)	496	954
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Provisions pour créances douteuses</b>	<b>(5 155)</b>	<b>(5 161)</b>
<b>Dettes liées à l'activité (hors intégration fiscale)</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	6 214	5 762
Entités consolidées par intégration globale (2)	278 055	240 887
Entités sous contrôle conjoint (1)	3 516	4 077
Entités mises en équivalence (1)	691	719
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie – actif</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	21 737	9 906
Entités consolidées par intégration globale (2)	1 277 587	1 414 556
Entités sous contrôle conjoint (1)	14 158	1
Entités mises en équivalence (1)	104	102
Membres du Conseil d'administration	0	0
<b>Comptes courants et conventions de trésorerie – passif</b>		
Entités non consolidées du Groupe Financière de l'Odet	77 749	16 044
Entités consolidées par intégration globale (2)	1 347 286	1 192 052
Entités sous contrôle conjoint (1)	3 670	437
Entités mises en équivalence (1)	0	0
Membres du Conseil d'administration	0	0

(1) Montant à 100% avant application des taux d'intégration.  
 (2) Montants sociaux.

## Note 34 – Engagements donnés

Au 31 décembre 2008  
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	337 081	213 523	16 710	106 848
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	124 625	106 356	6 300	11 969
Avals, cautions et garanties	63 561	19 469	42 007	2 085
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts*	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques*	494 351	228 603	200 273	65 475

### \* Détail des nantissements, sûretés réelles et hypothèques

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
<b>Sur immobilisations incorporelles</b>					
Nantissement sur fonds de commerce					
– Automatic System Belgium	01/07/2002	illimité	5 501	165 161	(1)
<b>Sur immobilisations corporelles</b>					
Sûretés réelles en garantie d'emprunt – Avion <sup>(2)</sup>	16/01/2003	01/07/2015	0	0	0,0%
Hypothèque propriétés Zambie	04/09/2003	illimité	1 672	991 382	0,2%
Nantissement de matériel roulant au Cameroun	01/01/2002	01/07/2015	37 491	991 382	3,8%
Nantissement de locomotives au Cameroun	04/10/2002	05/09/2014	6 498	991 382	0,7%
Nantissement d'un magasin au Mozambique	04/10/1997	illimité	753	991 382	0,1%
Nantissement de matériel de manutention-levage en Guinée	01/04/2006	31/03/2011	273	991 382	0,0%

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.  
(2) Emprunt remboursé courant 2008.

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Valeur garantie à l'origine	Total du poste de bilan	% correspondant
<b>Sur immobilisations financières</b>					
– titres SCCF	17/10/2002	17/10/2017	13 560	1 108 261	(3)
– titres Secaf	01/04/1999	01/04/2009	6 381	1 108 261	(3)
– titres Havas <sup>(5)</sup>	23/12/2004	23/12/2009	222 222	916 747	24,2%
– titres Aegis et Havas <sup>(4)</sup>	04/07/2008	04/01/2012	200 000	916 747	21,8%

(3) Les titres SCCF et Secaf ainsi que les créances Bolloré sont éliminés du bilan consolidé, il est donc impossible de calculer valablement une proportion.

(4) Nantissement des titres Havas et Aegis :

En 2008, le Groupe a mis en place, auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 57,9 millions d'actions Havas et 94,7 millions d'actions Aegis.

L'opération a été mise en place pour une durée de trois ans et demi (échéance janvier 2012) mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative du Groupe, qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution des cours.

(5) Nantissement des titres Havas :

En décembre 2004, le Groupe a mis en place, auprès d'un établissement financier français de premier plan, une opération structurée qui lui a permis de recevoir 200 millions d'euros en nantissant 55,1 millions d'actions Havas.

L'opération a été mise en place pour une durée de cinq ans (échéance 2009) mais peut être dénouée à tout moment à la seule initiative de Bolloré Médias Investissements, qui conserve durant toute l'opération la propriété des actions et droits de vote associés ainsi que l'exposition économique sur l'évolution du cours d'Havas.

Au 31 décembre 2007  
(en milliers d'euros)

	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Cautions sur douanes	453 233	291 958	45 571	115 704
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés...)	107 126	99 278	654	7 194
Avals, cautions et garanties	73 563	23 985	12 937	36 641
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts*	13 511	0	0	13 511
Nantissements et hypothèques*	294 626	0	228 907	65 719

## \* Détail des nantissements, sûretés réelles et hypothèques

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti	Total du poste de bilan	% correspondant
<b>Sur immobilisations incorporelles</b>					
Nantissement sur fonds de commerce					
- Automatic System Belgium	01/07/2002	illimité	5 413	143 118	(1)
<b>Sur immobilisations corporelles</b>					
Sûretés réelles en garantie d'emprunt - Avion	16/01/2003	01/07/2015	13 511	926 674	1,5%
Hypothèque propriétés Zambie	04/09/2003	illimité	1 986	926 674	0,2%
Nantissement de matériel roulant au Cameroun	01/01/2002	01/07/2015	37 491	926 674	4,0%
Nantissement de locomotives au Cameroun	04/10/2002	05/09/2014	6 498	926 674	0,7%
Nantissement d'un magasin au Mozambique	04/10/1997	illimité	771	926 674	0,1%
Nantissement de matériel de manutention en Guinée	01/04/2006	31/03/2011	304	926 674	0,0%

(1) S'agissant d'une création, ce fonds de commerce n'est pas valorisé dans les comptes.

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Valeur garantie à l'origine	Total du poste de bilan	% correspondant
<b>Sur immobilisations financières</b>					
- titres SCCF	17/10/2002	17/10/2017	13 560	2 371 544	(2)
- titres Secaf	01/04/1999	01/04/2009	6 381	2 371 544	(2)
- titres Havas	23/12/2004	23/12/2009	222 222	745 679	29,8%

(2) Les titres SCCF et Secaf ainsi que les créances Bolloré sont éliminés du bilan consolidé, il est donc impossible de calculer valablement une proportion.

## Note 35 - Engagements reçus

Au 31 décembre 2008 (en milliers d'euros)	Total	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Avals, cautions et garanties reçues	23 386	8 820	754	13 812
Autres engagements reçus	1 203	0	0	1 203
<b>Au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros)</b>	<b>Total</b>	<b>À moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>À plus de 5 ans</b>
Avals, cautions et garanties reçues	5 923	3 054	713	2 156
Autres engagements reçus	5 947	0	0	5 947

## Note 36 - Informations sur les instruments financiers et la gestion des risques

Cette présente note est à lire en complément des informations qui sont fournies dans le rapport du Président sur le contrôle interne inclus dans le présent document.

L'approche du Groupe ainsi que les procédures mises en place sont également détaillées dans la partie : Analyse des risques (voir page 24).

### Suivi et gestion de la dette et des instruments financiers

Les Directions de la trésorerie et du contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction financière. Le Groupe travaille uniquement avec des établissements bancaires de premier ordre.

### Risque de marché concernant les actions cotées

Compte tenu de ses activités financières, le Groupe Financière de l'Odét est exposé à la variation du cours des titres cotés.

Les titres de participation détenus par le Groupe dans des sociétés non consolidées sont évalués en juste valeur à la clôture conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers » et sont classés en actifs financiers disponibles à la vente (voir note 1 paragraphe B - Principes comptables et méthodes d'évaluation)

Pour les titres cotés, cette juste valeur est la valeur boursière à la clôture.

Au 31 décembre 2008, les réévaluations temporaires des titres disponibles à la vente du bilan consolidé déterminées sur la base des cours de Bourse s'élevaient à 228,7 millions d'euros avant impôts, avec pour contrepartie les capitaux propres consolidés (1).

Une variation de 1 % des cours de Bourse entraînerait un impact de + 8,1 millions d'euros sur les actifs disponibles à la vente et de + 8,1 millions d'euros sur les capitaux propres consolidés (1).

(1) Incluant des réévaluations par transparence basées notamment sur des valeurs boursières (voir note 9 - Autres actifs financiers).

### Risque de liquidité

La part à moins d'un an des crédits utilisés au 31 décembre 2008 inclut 77 millions d'euros de tirage de billets de trésorerie dans le cadre d'un programme de 300 millions d'euros maximum et 193 millions d'euros de mobilisations de créances.

Par ailleurs, le montant des lignes de crédit confirmées et non utilisées s'élève à 980 millions d'euros au 31 décembre 2008.

L'ensemble des lignes bancaires tirées et non tirées s'amortit comme suit :

Année 2009	17 %
Année 2010	23 %
Année 2011	1 %
Année 2012	15 %
Année 2013	3 %
Année 2014	38 %
Au-delà de 2014	3 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

La majorité des tombées intervient en 2014 et au-delà.

Le Groupe ne fait pas appel à des financements bancaires conditionnés à une notation externe. L'essentiel des lignes de crédits accordées, dont le crédit syndiqué de 1,1 milliard d'euros à échéance 2014, ne prévoit pas de clause de remboursement anticipé fonction du respect de ratios financiers. Quelques anciens crédits prévoient le respect de deux ratios : un ratio d'endettement et un ratio relatif à la capacité du Groupe à faire face au service de la dette. Le Groupe respecte l'ensemble de ces critères au 31 décembre 2008.

### Gestion du risque de taux

La Direction générale décide de la mise en place de couvertures de taux. Des couvertures de type ferme (swap de taux, FRA) sont éventuellement utilisées pour gérer le risque de taux de la dette du Groupe.

La note 22 décrit les différents instruments dérivés de couverture de risque de taux du Groupe.

Au 31 décembre 2008, après couverture, la part de l'endettement financier net à taux fixe s'élevait à 18 % de l'endettement total.

Sensibilité : si les taux (après déduction des éléments ne portant pas intérêt) variaient uniformément de + 1 %, l'impact annuel sur les frais financiers nets serait + 16,5 millions d'euros après couverture sur la dette portant intérêt.

Les excédents de trésorerie sont placés dans des produits monétaires sans risque.

### Risque crédit client

La Direction de la trésorerie Groupe centralise mensuellement l'évolution du besoin en fonds de roulement. La plupart des divisions ont recours à l'assurance-crédit et les plus grandes, ont un crédit manager.

De par la diversité de ses activités, le Groupe a une base de clients très diversifiée, tant en termes de secteur d'activité que de taille et de localisation.

Les analyses des créances clients sont réalisées au cas par cas et les dépréciations sont constatées sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client, de l'existence ou non d'une assurance-crédit et des retards de paiement.

Aucune dépréciation n'est constatée sur une base globale.

La balance agée des créances échues non provisionnées à la clôture, l'analyse de la variation des provisions sur créances clients ainsi que les charges et produits sur ces créances sont présentés dans la note 13 – Clients et autres débiteurs.

### Gestion du risque de devise

La répartition du chiffre d'affaires (63 % en zone euro, 12,8 % en zone CFA, 4 % en zone franc suisse, 2,5 % en zone dollar américain, 2,2 % en zone livre sterling, 15,5 % autres devises) et le fait que beaucoup de dépenses d'exploitation soient en devises locales limitent de fait l'exposition du Groupe au risque de change opérationnel.

Le Groupe réduit encore son exposition au risque de change en couvrant ses principales opérations en devises, autres que l'euro et le CFA.

La gestion du risque de change est centralisée au niveau du Groupe en France et en Europe : chaque filiale ayant des flux annuels en devises vis-à-vis de tiers externes, tant en export/vente qu'en import/achat, supérieurs à 150 milliers d'euros ouvre un compte par devise. Afin de supprimer le risque de variation du cours de change, chaque fin de mois, elle demande une couverture auprès de la cellule de gestion sur le solde prévisionnel de ses ventes/achats du mois suivant, payable selon le cas à trente ou soixante jours fin de mois.

La trésorerie devises calcule le net des positions commerciales et se couvre auprès des banques par une opération de type ferme (achat ou vente à terme). En plus de ces opérations glissantes à trois mois (procédure fin de mois), d'autres couvertures peuvent être prises ponctuellement pour un marché.

Les flux intragroupe font l'objet d'un *netting* mensuel qui permet de limiter les flux échangés et de couvrir les risques de change résiduels.

Bolloré Énergie, pour sa part, couvre quotidiennement ses positions directement sur le marché. Au 31 décembre 2008, son portefeuille de couverture en dollar américain en contre-valeur euro comprenait des ventes à terme pour 4,6 millions d'euros et des achats à terme pour 24,3 millions d'euros, soit une position nette acheteur de 19,7 millions d'euros.

Les pertes et gains de change nets annuels totaux liés aux flux opérationnels en devises se sont élevés en 2008 pour le Groupe à + 6,9 millions d'euros soit 5,6 % du résultat opérationnel de l'année (en 2007 à – 4,2 millions d'euros soit moins de 4,1 % du résultat opérationnel de l'année).

Le dollar américain est la devise qui génère l'exposition économique la plus significative pour le Groupe de part ses effets directs et indirects sur l'activité. Une augmentation de l'USD de 10 % aurait eu un effet de conversion de seulement + 0,9 million d'euros sur le résultat opérationnel de décembre 2008 (respectivement + 0,2 million d'euros en 2007).

### Gestion du risque matières premières

Les métiers du Groupe ci-dessous sont sensibles aux évolutions des cours des matières premières suivantes :

- Énergie : pétrole ;
- Papiers : pâte à papier ;
- Plantations : huile de palme et caoutchouc.

Compte tenu de la dispersion de ses activités, les effets de l'évolution du cours de ces matières premières sur les résultats du Groupe dans son ensemble restent toutefois limités.

Au niveau des secteurs d'activité, la Distribution d'énergie est le seul secteur du Groupe qui soit directement et notablement impacté par la variation du prix du baril de pétrole, au niveau du chiffre d'affaires, qui est fortement corrélé au prix du pétrole brut et totalement corrélé aux prix des produits raffinés.

Afin de minimiser les effets du risque pétrole sur ses résultats, la division Distribution d'énergie répercute les variations du cours du produit aux clients et met en place des achats et ventes à terme de produits adossés à des opérations physiques.

Au 31 décembre 2008, les ventes à terme de produits s'élèvent à 33,1 millions d'euros et les achats à terme à 38,6 millions d'euros. Les positions ouvertes acheteur sur marchés IPE (International Petroleum Exchange) s'élèvent à 15 700 tonnes pour 5,5 millions d'euros.

Les stocks de ce secteur d'activité comprennent toutefois pour partie un stock de fioul domestique non couvert valorisé sur la base d'un prix de marché (FOD) fortement corrélé à celui du baril.

### Note 37 – Liste des sociétés dont la date de clôture est différente du 31 décembre

	Date de clôture
Socfinaf Company Ltd	30 septembre

### Note 38 – Événements postérieurs à la clôture

#### Obtention de la concession d'exploitation du port autonome de Pointe-Noire au Congo

Le contrat cadre signé dans les derniers jours de 2008 prévoit un programme d'investissements sur 27 ans pour la modernisation de cette infrastructure portuaire.

Les modalités d'exploitation de la concession seront définies courant 2009.

#### Lancement de deux nouveaux journaux gratuits début 2009

Face au succès croissant du quotidien gratuit *Direct Matin Plus* réalisé en partenariat avec *Le Monde* et le réseau Ville Plus, lancement de *Direct Nice* et *Direct Toulouse*.

#### Renforcement dans le capital de Vallourec

Poursuite des acquisitions de titres début 2009 pour atteindre 5,6 % du capital début avril 2009 (2,9 % au 31 décembre 2008).

# Comptes consolidés

Note 39 – Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

## Article 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

### Montant des honoraires par réseau

(en milliers d'euros)

		Constantin				AEG – Harmand				
		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		
<b>Au 31/12/2008</b>	<b>Total 2008</b>	<b>Total 2007</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
<b>Audit</b>										
– Commissariat aux comptes										
Financière de l'Odet	32	32	16	16	1	1	16	16	4	4
Filiales	3 226	3 037	2 788	2 604	99	99	438	433	96	96
– Autres missions légales et accessoires										
Financière de l'Odet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>3 258</b>	<b>3 072</b>	<b>2 804</b>	<b>2 623</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>454</b>	<b>449</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations</b>										
– Juridique, fiscal, social										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
– Autres										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>3 258</b>	<b>3 072</b>	<b>2 804</b>	<b>2 623</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>454</b>	<b>449</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Au 31/12/2007</b>	<b>Total 2007</b>	<b>Total 2006</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Audit</b>										
– Commissariat aux comptes										
Financière de l'Odet	32	95	16	45	1	2	16	50	4	8
Filiales	3 037	2 631	2 604	2 087	99	98	433	544	96	92
– Autres missions légales et accessoires										
Financière de l'Odet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>3 072</b>	<b>2 726</b>	<b>2 623</b>	<b>2 132</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>449</b>	<b>594</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations</b>										
– Juridique, fiscal, social										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
– Autres										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>3 072</b>	<b>2 726</b>	<b>2 623</b>	<b>2 132</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>449</b>	<b>594</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Au 31/12/2006</b>	<b>Total 2006</b>	<b>Total 2005</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>Audit</b>										
– Commissariat aux comptes										
Financière de l'Odet	95	34	45	17	2	1	50	17	8	4
Filiales	2 631	2 988	2 087	2 523	98	99	544	465	92	96
– Autres missions légales et accessoires										
Financière de l'Odet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>2 726</b>	<b>3 022</b>	<b>2 132</b>	<b>2 540</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>594</b>	<b>482</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Autres prestations</b>										
– Juridique, fiscal, social										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
– Autres										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total honoraires</b>	<b>2 726</b>	<b>3 022</b>	<b>2 132</b>	<b>2 540</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>594</b>	<b>482</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



Note 40 – Liste des sociétés consolidées

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
<b>I. Par intégration globale</b>				
<b>FINANCIÈRE DE L'ODET</b>				
Financière de l'Odet	Odet	90,53	90,71	056801046
Financière du Perguet	Odet	90,51	90,69	433957792
<b>BOLLORÉ</b>				
3H Taron	Marseille	69,24	64,32	344920913
African Investment Company	Luxembourg	65,22	60,56	Luxembourg
Agence Maritime Rochelaise Alliance	Rochefort	45,65	42,39	541780193
Aget	Lille	33,31	30,93	542052709
Agetraf RDC	Kinshasa	69,27	64,32	Rép. démoc. du Congo
Alcafi	Rotterdam	69,27	64,32	Pays-Bas
Alraïne Shipping	Lagos	69,27	64,32	Nigeria
Amartrans <sup>(1)</sup>	Marseille	69,25	64,30	421088857
Amatransit NC (ex-Amatrans Nouméa)	Nouméa	58,69	54,50	Nouvelle-Calédonie
Ami Port Opérations Ltd	Dar es-Salaam	69,27	64,32	Tanzanie
Ami Tanzanie	Dar es-Salaam	69,27	64,26	Tanzanie
Amifin Holding	Genève	69,27	64,26	Suisse
Antrak Ghana Ltd (ex-Ro Ro Services (Ghana) Ltd)	Accra	69,27	64,32	Ghana
Antrak Group (Ghana) Ltd	Accra	69,27	64,32	Ghana
Antrak Group (Nigeria) Ltd	Lagos	69,27	64,32	Nigeria
Antrak International Ltd	Île de Man	69,14	64,18	Royaume-Uni
Antrak Logistics Pty Australia (ex-Antrak Paccon Logistics Pty Australia)	Perth	48,49	45,02	Australie
Antrak Sénégal	Dakar	NC	63,87	Sénégal
Arlington Invest SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Ateliers et Chantiers de Côte d'Ivoire	Abidjan	69,27	64,32	Côte d'Ivoire
Atlantique Containers Réparations – Acor	Saint-Nazaire	36,34	33,75	420488355
Automatic Control Systems Inc.	New York	63,54	58,78	États-Unis
Automatic Systems America Inc.	Montréal	63,54	58,78	Canada
Automatic Systems America USA Inc.	Plattsburg	NC	58,78	États-Unis
Automatic Systems Belgium SA	Wavre	63,54	58,78	Belgique
Automatic Systems Equipment Ltd	Birmingham	63,54	58,78	Royaume-Uni
Automatic Systems Española SA	Barcelone	63,54	58,78	Espagne
Automatic Systems France SA <sup>(4)</sup>	Rungis	63,54	58,78	304395973
Barrière Contrôle d'Accès Sarl <sup>(4)</sup>	Paris	63,54	58,78	420248031
Bathium Canada Inc.	Boucherville-Québec	55,28	64,32	Canada
Batscap	Odet	55,28	51,33	421090051
Bernard Group	Hainault-Ilford	69,25	64,30	Royaume-Uni
Bolloré (ex-Bolloré Investissement) <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	055804124
Bolloré Énergie (ex-SCE) <sup>(1)</sup>	Odet	69,26	64,32	601251614
Bolloré Inc. (ex-Bolmet Inc.)	Dayville	69,27	64,32	Etats-Unis
Bolloré Intermédia (ex-Régie 8) <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	479918096
Financière de Sainte-Marine (ex-Bolloré Médias Investissements)	Puteaux	66,44	61,54	442134177
Bolloré Production <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	438114746
Bolloré Shanghai	Shanghai	69,27	64,32	Rép. populaire de Chine
Bolloré Telecom	Puteaux	61,98	57,55	487529232
Calpam Mineralöl GmbH Aschaffenburg	Aschaffenburg	69,27	64,32	Allemagne
Camrail	Douala	53,03	49,24	Cameroun

# Comptes consolidés

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
CARENA	Abidjan	34,63	32,16	Côte d'Ivoire
Carlyle Invest SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Chamar <sup>(1)</sup>	Grand-Couronne	69,25	64,30	357 502 517
Cherbourg Maritime Voyages <sup>(1)</sup>	Tourlaville	69,25	64,30	408 306 975
CICA	Neuchâtel	68,14	63,27	Suisse
CIPCH BV	Rotterdam	69,27	64,32	Pays-Bas
Cogema Dunkerque <sup>(1)</sup>	Dunkerque	69,26	64,31	076 650 019
Compagnie de Cornouaille <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	NC	443 827 134
Compagnie de Pleuven	Puteaux	66,44	61,54	487 529 828
Compagnie des Glénans <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	352 778 187
Compagnie des Tramways de Rouen	Puteaux	58,90	54,50	570 504 472
Compagnie du Cambodge	Puteaux	65,67	60,76	552 073 785
Compagnie Saint-Corentin <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,32	443 827 316
Compagnie Saint-Gabriel <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	398 954 503
Comptoir Général Maritime Sétois <sup>(1)</sup>	Sète	69,25	64,30	642 680 060
Congo Containers SPRL	Kinshasa	68,71	63,74	Rép. démoc. du Congo
Cormoran Participations SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Cross Marine Services Ltd	Lagos	69,27	64,32	Nigeria
CSA	Paris	62,18	28,42	308 293 430
CSA TMO Holdings	Paris	69,27	25,73	410 163 554
CSI	Nice	62,18	28,42	410 769 996
CSTO	Paris	62,19	28,43	320 495 732
Deko Ltd	Hong Kong	64,82	59,83	Hong Kong
Delmas Kenya Ltd (ex-Notco Kenya)	Nairobi	69,22	64,24	Kenya
Delmas Petroleum Services	Port-Gentil	53,55	49,72	Gabon
Deutsche Calpam GmbH Hamburg (ex-Calpam Min. Handel Ver.)	Hambourg	69,27	64,32	Allemagne
Dewulf Cailleret <sup>(1)</sup>	Dunkerque	69,27	64,32	380 355 875
Direct 8 (ex-Bolloré Média) <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,32	444 564 793
Direct Bretagne (ex-Bretagne Plus) <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	487 626 764
Direct Soir <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,32	485 374 128
Docks Industriels Affrètement – DIAF	Rouen	51,85	48,14	338 250 350
Dumbarton Invest SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
EACS Mombasa	Nairobi	69,27	64,32	Kenya
Esprit Info (ex-Autraco) <sup>(1)</sup>	Colombes	69,14	64,18	333 134 799
EXAF <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,32	602 031 379
Filminger <sup>(1)</sup>	Tremblay-en-France	69,14	64,18	403 851 033
Financière de Concarneau <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	447 535 204
Financière de Port-la-Forêt	Odet	NC	61,54	487 374 193
Financière de Sainte-Marine	Odet	NC	61,54	440 271 013
Financière du Champ de Mars (ex-Socfin)	Bruxelles	69,27	64,32	Belgique
Financière du Loch	Puteaux	66,44	61,55	417 537 628
Financière Moncey	Puteaux	62,40	57,74	562 050 724
Financière Penfret <sup>(1)</sup>	Odet	69,27	64,32	418 212 197
Forestière Équatoriale	Abidjan	62,69	58,00	Côte d'Ivoire
Fos Conteneurs Logistique <sup>(1)</sup>	Port-Saint-Louis-du-Rhône	69,25	64,30	342 134 566
Gamship	Banjul	69,27	64,32	Gambie
GEIS – SDV GmbH (ex-SDV Deutschland)	Francfort	34,69	32,22	Allemagne
Goldway (FE) Ltd	Hong Kong	64,82	59,83	Hong Kong
Groupement de Main-d'œuvre Docker	La Rochelle	42,61	39,56	N/A

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
Hold Intermodal Services – HIS <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,17	64,23	382 397 404
Hombard Publishing BV	Amsterdam	69,27	64,32	Pays-Bas
IER GmbH	Uetze	63,54	58,78	Allemagne
IER Graphic (ex-Tupos Graphic) <sup>(3)</sup>	Avelin	63,54	58,78	330 345 158
IER Impresoras Especializadas	Madrid	63,54	58,78	Espagne
IER Inc.	Carrollton	63,54	58,78	États-Unis
IER Ltd	Southall	63,54	58,78	Royaume-Uni
IER Pte Ltd	Singapour	63,54	58,78	Singapour
IER SA <sup>(3)</sup>	Suresnes	63,54	58,78	622 050 318
Immobilière du Mount Vernon <sup>(1)</sup>	Vaucresson	69,27	64,32	302 048 608
Imperial Mediterranean	Puteaux	66,44	61,55	414 818 906
Intervalles <sup>(1)</sup>	Paris	69,27	64,32	440 240 885
Iris Immobilier <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,32	414 704 163
Isamar <sup>(1)</sup>	Valence	69,27	64,32	Espagne
ITD	Puteaux	69,20	64,25	440 310 381
Joint Service Africa	Amsterdam	69,27	64,32	Pays-Bas
Kanway (FE) Ltd	Hong Kong	64,82	59,83	Hong Kong
Kerné Finance <sup>(1)</sup>	Odet	69,21	64,27	414 753 723
Koway (FE) Ltd	Hong Kong	64,82	59,83	Hong Kong
La Charbonnière	Maisons-Alfort	36,50	33,89	572 199 636
Latham Invest SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Les Charbons Maulois	Maule	69,18	NC	619 803 083
Locamat <sup>(1)</sup>	Tremblay-en-France	69,27	64,32	339 390 197
Lurit <sup>(1)</sup>	Monteux	69,07	64,12	315 029 884
Madisson Invest. SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Matin Plus	Puteaux	48,49	45,02	492 714 779
Mombasa Container Terminal Ltd	Nairobi	69,27	64,32	Kenya
Montrose Invest. SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Morisson Invest. SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Nord Sud CTI (ex-Transit Gauthier) <sup>(1)</sup>	Rouen	69,24	64,29	590 501 698
Nord-Sumatra Investissements (ex-Plantations Nord Sumatra)	Bruxelles	69,09	58,58	Belgique
Normande de Manutention <sup>(1)</sup>	Grand-Couronne	69,25	64,30	382 467 645
Papeteries des Vosges <sup>(1)</sup>	Laval-sur-Vologne	69,27	64,32	440 271 039
Papeteries du Léman <sup>(1)</sup>	Publier	69,27	64,32	400 333 225
Pargefi	Valence	64,82	59,83	Espagne
Pargefi Helios Iberica Luxembourg	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Participaciones Internacionales Portuarias – PIP	Valence	64,81	59,82	Espagne
Peachtree Invest SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Plantations des Terres Rouges	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Polyconseil	Paris	48,49	45,02	352 855 993
Printex Europe SA	Froyennes	NC	37,78	Belgique
Progosa Investment	Séville	64,81	59,82	Espagne
Pro-Service Forwarding Co. Inc.	Inglewood	69,24	64,30	États-Unis
Pt Sarana Citra Adicarya	Jakarta	69,25	64,30	Indonésie
Pt SDV Logistics Indonesia	Jakarta	69,25	NC	Indonésie
PTR Finances	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Rainbow Investments Ltd	Lusaka	35,31	NC	Zambie
Renwick Invest SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Réunitrans <sup>(1)</sup>	La Possession/La Réunion	65,65	60,96	345 261 580

# Comptes consolidés

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
Rivaud Innovation	Puteaux	63,90	59,08	390054815
Rivaud Loisirs Communication	Puteaux	65,08	60,21	428773980
SFA SA	Luxembourg	64,83	59,85	Luxembourg
SAFA Cameroun	Dizangué	40,53	37,31	Cameroun
SAFA France	Puteaux	56,03	51,44	409140530
Saga <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,14	64,18	542027529
Saga Air Belgium	Brucargo	69,14	64,18	Belgique
Saga Air Transport <sup>(1)</sup>	Tremblay-en-France	69,14	64,18	344378906
Saga Bénin (ex-SBEM)	Cotonou	49,07	45,56	Bénin
Saga Cameroun	Douala	61,88	57,44	Cameroun
Saga Congo	Pointe-Noire	69,14	64,18	Congo
Saga Gabon	Port-Gentil	68,72	63,79	Gabon
Saga Guinée	Conakry	69,14	64,18	Guinée
Saga Investissement <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,14	64,18	381960475
Saga Japan KK	Tokyo	69,14	64,18	Japon
Saga Maritime de Transit Littee – SMTL <sup>(1)</sup>	Fort-de-France/Martinique	69,14	64,18	303159370
Saga Réunion <sup>(1)</sup>	La Possession/La Réunion	69,13	64,18	310850755
Saga Sénégal	Dakar	68,80	63,87	Sénégal
Saga Togo	Lomé	55,98	51,96	Togo
Sagatrans <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,14	64,18	712025691
Sagatrans Est (ex-Jacky Maeder) <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,14	64,18	945750990
Saka Delmas	Jakarta	69,25	64,30	Indonésie
SAMC Combustibles	Bâle	69,18	64,24	Suisse
SATRAM Huiles	Bâle	69,18	64,24	Suisse
Scanship Ghana	Téma	69,27	64,32	Ghana
SCCF	Douala	68,51	63,61	Cameroun
SCTT (1)	Puteaux	69,10	64,15	775668825
SDV Afrique	Puteaux	69,27	64,32	328046032
SDV Ami Angola Lda (ex-Ami Angola)	Luanda	69,27	64,26	Angola
SDV Ami Mozambique (ex-Ami Mozambique)	Beira	68,92	63,93	Mozambique
SDV Argentine	Buenos Aires	65,79	61,09	Argentine
SDV Asia Pacific Corporate Pte Ltd	Singapour	69,27	64,32	Singapour
SDV Australia	Botany	69,25	64,30	Australie
SDV Belgium	Anvers	69,25	64,30	Belgique
SDV Bénin	Cotonou	64,49	59,88	Bénin
SDV Bernard (ex-JE-Bernard & Co. Ltd)	Hainault-Ilford	69,25	64,30	Royaume-Uni
SDV Brasil Ltda (ex-Scacbras)	São Paulo	69,25	64,30	Brésil
SDV Burkina Faso	Ouagadougou	61,39	57,00	Burkina Faso
SDV Cambodge	Phnom Penh	69,25	64,30	Cambodge
SDV Cameroun	Douala	68,04	63,18	Cameroun
SDV Caraïbes <sup>(1)</sup>	Baie-Mahault/Guadeloupe	65,82	61,12	348092297
SDV Centrafrique	Bangui	69,26	64,32	République centrafricaine
SDV Chili	Santiago	69,25	64,30	Chili
SDV China Ltd (ex-GEIS Cargo JM China Ltd)	Hong Kong	69,25	64,30	Chine
SDV Congo	Pointe-Noire	69,26	64,32	Congo
SDV DAT Gie	Puteaux	69,25	64,30	389877523
SDV Gabon	Libreville	66,94	62,15	Gabon
SDV Ghana Ltd (ex-Delmas Ghana)	Téma	69,27	64,32	Ghana
SDV Guinée	Conakry	66,86	62,08	Guinée

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
SDV Guyane	Remiré Montjoly/Guyane	58,86	54,66	403318249
SDV International Logistics Ltd (ex-SDV Air Link India Ltd)	Calcuta	69,23	48,22	Inde
SDV Italia	Milan	69,25	64,31	Italie
SDV Japon KK	Tokyo	69,27	64,32	Japon
SDV Korea	Séoul	69,27	64,32	Corée du Sud
SDV La Réunion <sup>(1)</sup>	La Possession/La Réunion	69,25	64,30	310879937
SDV Laos	Vientiane	69,25	64,30	Laos
SDV Logistics Shanghai Ltd	Shanghai	69,25	64,30	Rép. populaire de Chine
SDV Logistics Singapore (ex-SDV South East Asia Pte Ltd)	Singapour	69,25	64,30	Singapour
SDV Logistics Sudan Ltd	Juba	62,34	57,89	Soudan
SDV Logistique Internationale (ex-Scac) <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,25	64,30	552088536
SDV Logistiques Canada (ex-Scac Canada)	Saint-Laurent/Québec	68,39	63,51	Canada
SDV Luxembourg	Luxembourg	68,79	63,87	Luxembourg
SDV Madagascar (ex-Scac Madagascar)	Toamasina	69,27	64,32	Madagascar
SDV Malawi (ex-SDV Ami Malawi)	Blantyre	69,27	64,28	Malawi
SDV Mali	Bamako	68,84	63,93	Mali
SDV Maroc (ex-Scac Maroc)	Casablanca	69,25	64,30	Maroc
SDV Martinique <sup>(1)</sup>	Fort-de-France/Martinique	69,25	64,30	421360785
SDV Méditerranée <sup>(1)</sup>	Marseille	69,25	64,30	722058856
SDV Mexique	Mexico	69,25	64,30	Mexique
SDV Mining Antrak Africa (ex-SDV Mining Energy) <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,24	64,29	414703892
SDV Nederland BV (ex-Scac Nederland BV)	Hoogvliet	69,25	64,30	Pays-Bas
SDV Niger	Niamey	69,27	64,32	Niger
SDV Nigeria (ex-Alraïne Nigeria)	Lagos	69,27	64,32	Nigeria
SDV Nouvelle-Zélande	Makati City	69,25	64,30	Nouvelle-Zélande
SDV Philippines	Parañaque	48,48	45,01	Philippines
SDV Polynésie (ex-Amatrans Papeete)	Papeete	60,67	56,35	Polynésie française
SDV Portugal	Lisbonne	69,18	64,24	Portugal
SDV PRC Int. Freight Forwarding Ltd	Shanghai	69,25	64,30	Rép. populaire de Chine
SDV Project GmbH (ex-SDV Project Deutschland)	Hambourg	34,69	32,22	Allemagne
SDV-Saga Côte d'Ivoire (ex-Saga Côte d'Ivoire)	Abidjan	58,63	54,43	Côte d'Ivoire
SDV Sénégal	Dakar	57,64	53,52	Sénégal
SDV South Africa (ex-SDV Transami Pty Ltd RSA)	Johannesburg	69,26	64,31	Afrique du Sud
SDV Taïwan	Taipei	69,25	64,30	Taïwan
SDV Tchad	N'Djamena	58,97	54,76	Tchad
SDV Thaïlande	Bangkok	41,55	38,58	Thaïlande
SDV Togo	Lomé	69,26	64,31	Togo
SDV Transami Burundi (ex-SDV Burundi)	Bujumbura	68,43	63,63	Burundi
SDV Transami Kenya Ltd (ex-Transami Kenya)	Nairobi	69,27	64,32	Kenya
SDV Transami NV (ex-Transintra NV)	Anvers	69,27	64,32	Belgique
SDV Transami Ouganda Ltd (ex-Transami Ouganda)	Kampala	69,27	64,29	Ouganda
SDV Transami Rwanda (ex-SDV Rwanda)	Kigali	69,24	64,30	Rwanda
SDV Transami Tanzanie Ltd (ex-SDV Notco Tanzanie)	Dar es-Salaam	69,27	64,32	Tanzanie
SDV Transport Hong Kong	Hong Kong	69,25	64,30	Hong Kong
SDV Transport Malaysia	Kuala Lumpur	41,55	38,58	Malaysia
SDV UK	Liverpool	69,25	64,30	Royaume-Uni
SDV USA Inc.	New York	69,24	64,30	États-Unis
SDV Vietnam Ltd	Hô Chi Minh-Ville	69,25	64,30	Vietnam
SDV Zambie (ex-Ami Zambie)	Lusaka	69,27	64,26	Zambie

# Comptes consolidés

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
Seaways Pty Ltd – SAEL	Randburg	69,26	NC	Afrique du Sud
Secaf	Puteaux	68,72	63,81	075 650 820
Sénégal Tours	Dakar	45,74	42,47	Sénégal
SES	Paris	62,19	28,43	315 013 557
SHAN	Abidjan	NC	64,08	Côte d'Ivoire
Sitarail	Abidjan	34,17	31,63	Côte d'Ivoire
SMN	Douala	34,53	32,06	Cameroun
SNCDV Nigeria	Lagos	69,27	64,32	Nigeria
Socarfi	Puteaux	62,44	57,75	612 039 099
Socatraf	Bangui	47,40	44,00	République centrafricaine
Socfin International – Socfininter	Bruxelles	NC	64,32	Belgique
Socfrance	Puteaux	66,00	61,16	562 111 773
Société Anonyme de Manutention et de Participations – SAMP <sup>(2)</sup>	Le Port/La Réunion	64,60	59,98	310 863 329
Société Bordelaise Africaine	Puteaux	68,65	63,73	552 119 604
Société Centrale de Représentation	Puteaux	64,28	59,42	582 142 857
Société d'Acconage et de Manutention de la Réunion – SAMR <sup>(2)</sup>	Le Port/La Réunion	64,60	59,98	350 869 004
Société de Dragage de la Côte d'Afrique – SDCA	Douala	NC	58,66	Cameroun
Société de Manutention du Terminal à Conteneurs de Cotonou – SMTC	Cotonou	44,98	64,25	Bénin
Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard	Puteaux	62,80	58,16	612 039 045
Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Cameroun – SEPBC	Douala	50,29	46,70	Cameroun
Société d'Exploitation du Parc à Bois d'Abidjan – SEPBA	Abidjan	48,85	45,36	Côte d'Ivoire
Société d'Exploitation du Terminal de Vridi	Abidjan	38,36	35,61	Côte d'Ivoire
Société Dunkerquoise de Magasinage et de Transbordement – SDMT <sup>(1)</sup>	Loon Plage	65,87	61,16	075 750 034
Société Financière d'Afrique Australe – SF2A	Puteaux	35,31	NC	500 760 178
Société Française Donges Metz – SFDM	Avon	65,82	57,87	390 640 100
Société Générale de Manutention et de Transit – SGMT <sup>(1)</sup>	La Rochelle	69,18	64,25	551 780 331
Société Industrielle et Financière de l'Artois	Puteaux	62,32	57,64	562 078 261
Société Nationale de Transit du Burkina	Ouagadougou	58,75	54,54	Burkina Faso
Société Nouvelle Cherbourg Maritime <sup>(1)</sup>	Tourlaville	69,25	64,30	552 650 228
Société Réunionnaise de Service Maritime – SRSM <sup>(1)</sup>	Le Port/La Réunion	69,27	64,32	379 108 152
Société Terminaux Conteneurs Gabon (ex-SAGEPS)	Libreville	28,51	59,82	Gabon
Société Togolaise de Consignation Maritime	Lomé	58,63	54,42	Togo
Socopao <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,32	343 390 431
Socopao Bénin (ex-Sté Béninoise de Consignation)	Cotonou	58,66	54,44	Bénin
Socopao Cameroun	Douala	64,37	59,77	Cameroun
Socopao Côte d'Ivoire	Abidjan	58,63	54,44	Côte d'Ivoire
Socopao Gabon	Libreville	NC	57,89	Gabon
Socopao Guinée	Conakry	68,09	63,23	Guinée
Socopao Sénégal (ex-Socofroid)	Dakar	57,74	53,61	Sénégal
Sochipard (ex-Société du 30)	Paris	65,37	60,45	552 111 270
Sofib	Abidjan	51,00	47,22	Côte d'Ivoire
Sofimap <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,03	64,08	424 097 939
Sofiprom <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,31	328 516 844
Sogam	Les Sables-d'Olonne	47,78	44,37	332 185 859
Sogera	Baie-Mahault/Guadeloupe	65,80	NC	309 023 422
Sogetra	Dunkerque	34,63	32,16	075 450 569

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
Somac	Douala	33,15	30,77	Cameroun
Sorebol	Luxembourg	69,27	64,32	Luxembourg
Sorétrans <sup>(1)</sup>	La Possession/La Réunion	65,65	60,96	345261655
Starlogic Ltd	Hong Kong	69,25	64,30	Hong Kong
Swann Invest SA	Luxembourg	64,82	59,83	Luxembourg
Tai Pan Ltd	Hong Kong	64,82	59,83	Hong Kong
Tamaris Finance <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,24	64,19	417978632
Technifin	Fribourg	69,27	64,32	Suisse
Tema Conteneur Terminal Ghana	Tema	69,27	64,32	Ghana
Terminal Conteneurs Madagascar	Toamasina	69,27	64,32	Madagascar
Terminaux du Gabon Holding	Puteaux	33,05	59,87	492950845
TICH <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,27	64,32	498916089
TLS South East Asia Hub Pte Ltd (ex-GEIS Cargo JM Singapour Ltd)	Singapour	69,25	64,30	Singapour
TMO Régions	Rennes	NC	28,34	314209941
Trailer Corp. Ltd	Lusaka	35,31	NC	Zambie
Trans Meridian Maritime Services	Tema	69,27	64,32	Ghana
Transcap Nigeria	Lagos	69,27	64,32	Nigeria
Transintra Soudan	Khartoum	34,63	32,16	Soudan
Transisud	Marseille	44,97	41,76	327411583
Unicaf <sup>(1)</sup>	Puteaux	69,14	64,18	403227820
UX France <sup>(1)</sup>	Roissy	69,07	64,14	325124428
Wasa Delmas (ex-Delmas Nigeria)	Lagos	69,27	64,32	Nigeria
White Horse Carriers Ltd	Melrose Arch	35,31	NC	Afrique du Sud
Zalawi Haulage Ltd	Lusaka	35,31	NC	Zambie
<b>II. Par intégration proportionnelle</b>				
<b>BOLLORÉ</b>				
Douala International Terminal	Douala	27,71	25,73	Cameroun
Gruau Microbus	Saint-Berthevin	34,63	NC	501161798
Manumat	Le Port/La Réunion	21,54	29,99	348649864
Meridian Port Holding Ltd	Londres	32,38	30,07	Royaume-Uni
Meridian Port Services	Tema	22,67	21,05	Ghana
Pacoci	Abidjan	29,31	27,21	Côte d'Ivoire
Société d'Exploitation des Parcs à Bois du Gabon – SEPBG	Libreville	30,43	28,25	Gabon
Tin Can Island Container Terminal Ltd	Lagos	32,90	30,55	Nigeria
Véhicules Électriques Pininfarina-Bolloré	Puteaux	34,63	NC	502466931
<b>III. Par mise en équivalence</b>				
<b>BOLLORÉ</b>				
Aegis Group	Londres	19,38	NC	Royaume-Uni
Atmindio Pt	Medan	NC	16,97	Indonésie
Bereby Finance	Abidjan	13,14	10,82	Côte d'Ivoire
Compagnie Internationale de Cultures	Luxembourg	15,09	13,16	Luxembourg
Euro Media Group (ex-Euro Media Télévision)	Bry-sur-Marne	12,47	14,15	326752797
Havas	Suresnes	22,01	20,36	335480265
Liberian Agriculture Cy	Monrovia	15,09	13,16	Liberia
Okomu Oil Palm Company Plc	Lagos	8,42	7,34	Nigeria
Palm Cam	Douala	9,62	8,39	Cameroun
Plantations Nord Sumatra Ltd	Guernesey	29,10	26,75	Royaume-Uni
Socapalm	Tillo	6,73	5,87	Cameroun
Socfinaf Company Ltd	Nairobi	17,49	15,48	Kenya

# Comptes consolidés

Libellé	Siège	% intérêt 2008	% intérêt 2007	SIREN/ Pays Territoire
Socfinal	Luxembourg	26,34	24,42	Luxembourg
Socfinasia	Luxembourg	29,10	26,75	Luxembourg
Socfinco	Bruxelles	22,09	19,96	Belgique
Socfindo	Medan	26,19	24,08	Indonésie
Société des Caoutchoucs du Grand Bereby – SOGB	San Pedro	9,61	7,92	Côte d'Ivoire
Sogescol	Bruxelles	22,09	19,96	Belgique
Someport Walon	Levallois-Perret	25,97	24,12	054805494
SP Ferme Suisse	Edéa	6,73	5,87	Cameroon
Terres Rouges Consultant	Puteaux	22,09	19,95	317 194 181

(1) Société intégrée fiscalement dans Bolloré.

(2) Société intégrée fiscalement dans SAMP.

(3) Société intégrée fiscalement dans IEP.

(4) Société intégrée fiscalement dans AS.

NC : non consolidée.



# Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière de l'Odet, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II – Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations, que nous portons à votre connaissance :

- votre société apprécie la valeur :
  - des écarts d'acquisition selon les modalités décrites au paragraphe 11 « Dépréciations d'actifs non financiers » de la note 1 – B.6 « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe ;

- des titres mis en équivalence selon les modalités décrites au paragraphe 12 « Titres des sociétés mises en équivalence » de la même note ;
- les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur selon les modalités décrites au paragraphe 13 « Actifs financiers » de la même note.

À ce titre, sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application des méthodes d'évaluation suivies par votre société ;
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron



# Comptes annuels

---

- 90 Bilan
- 92 Compte de résultat
- 93 Annexe aux comptes annuels
- 93 Notes sur le bilan – notes 1 à 3
- 95 Notes sur le compte de résultat – notes 4 à 8
- 96 Informations diverses – notes 9 à 16
- 97 Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices
- 98 Filiales et participations au 31 décembre 2008
- 100 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 101 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

# Comptes annuels

## Bilan

### Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2008		31/12/2007	
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds commercial		10 551		10 551	10 551
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations		582 666	97	582 569	485 522
Créances rattachées à participations		0		0	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>593 218</b>	<b>97</b>	<b>593 121</b>	<b>496 073</b>
<b>Créances</b>					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances		340 874		340 874	375 121
<b>Divers</b>					
VMP					
Disponibilités		2		2	71
<b>Comptes de régularisation</b>					
Charges constatées d'avance				0	3
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>340 876</b>	<b>0</b>	<b>340 876</b>	<b>375 196</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes remboursement des obligations					
Écarts de conversion actif					
<b>Total actif</b>		<b>934 094</b>	<b>97</b>	<b>933 997</b>	<b>871 269</b>

## Passif

(en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 105 375 840)		105 376	105 376
Primes d'émission, de fusion, d'apport		87 655	87 655
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		163	163
Réserve légale		10 538	10 538
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves		10 961	10 961
Report à nouveau		31 667	29 342
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>4 450</b>	<b>4 696</b>
Provisions réglementées		224	224
<b>Total</b>	3	<b>251 034</b>	<b>248 955</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes financières</b>			
Autres emprunts obligataires		498 332	469 651
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		106 808	28 064
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		152	164
Dettes fiscales et sociales			
<b>Dettes diverses</b>			
Autres dettes		77 670	124 436
<b>Comptes de régularisation</b>			
<b>Total</b>	2	<b>682 963</b>	<b>622 315</b>
Écarts de conversion passif			
<b>Total passif</b>		<b>933 997</b>	<b>871 269</b>

# Comptes annuels

## Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007
Prestations services		0	0
<b>Chiffre d'affaires net</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Autres produits	5	0	2
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>0</b>	<b>2</b>
Autres achats et charges externes	4	869	848
Impôts, taxes et versements assimilés	5	21	37
<b>Dotations d'exploitation</b>			
Autres charges	5	37	37
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>927</b>	<b>921</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(927)</b>	<b>(919)</b>
<b>Opérations en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participations		17 984	9 355
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	4 417
Autres intérêts et produits assimilés		22 175	20 520
Reprises sur provisions et transferts de charges		16	0
<b>Total des produits financiers</b>		<b>40 175</b>	<b>34 292</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		17	23
Intérêts et charges assimilés		35 913	28 669
<b>Total des charges financières</b>		<b>35 930</b>	<b>28 693</b>
<b>Résultat financier</b>	6	<b>4 245</b>	<b>5 599</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>3 319</b>	<b>4 680</b>
Produits exceptionnels sur opérations en capital		59	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	36
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>59</b>	<b>37</b>
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		76	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	0
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>76</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	7	<b>(16)</b>	<b>36</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	8	(1 147)	20
<b>Total des produits</b>		<b>40 234</b>	<b>34 331</b>
<b>Total des charges</b>		<b>35 784</b>	<b>29 635</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>		<b>4 450</b>	<b>4 696</b>

## Annexe aux comptes annuels

### Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de Conseil national de la comptabilité et du Comité de la réglementation comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1 – Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial correspond au mali technique provenant de la transmission universelle de patrimoine (TUP) des sociétés Compagnie de Locmaria et Compagnie de Kerdévot intervenue au cours de l'exercice 2007 pour un montant de 10 551 milliers d'euros.

Ce mali technique correspond à l'écart négatif entre l'actif net reçu par la société et la valeur comptable des titres détenus.

Celui-ci n'est représentatif ni de perte ni de distribution exceptionnelle des filiales absorbées; il fait l'objet d'un test d'évaluation et de dépréciation annuel, en fonction de la valeur des actifs sous-jacents.

#### 2 – Les immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût historique d'acquisition ou leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition de titres de participation sont portés en charges lorsqu'ils sont encourus. À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de la valeur d'utilité de la participation.

#### 3 – Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Notes sur le bilan

### Note 1 – Actif immobilisé et amortissements

#### Montants bruts

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 01/01/2008	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2008	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles	10 551	0	0	10 551	
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	485 618	97 124	76	582 666	582 666
<b>Total</b>	<b>496 169</b>	<b>97 124</b>	<b>76</b>	<b>593 217</b>	<b>582 666</b>

#### Amortissements et dépréciations

(en milliers d'euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2008	Dotations financières	Reprises financières	Amortissements cumulés au 31/12/2008	Dont entreprises liées
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	-
Immobilisations corporelles	0	0	0	0	-
Immobilisations financières	96	17	16	97	97
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>97</b>	<b>97</b>

Les principales variations du poste « Immobilisations financières » sont dues :

- à la souscription aux augmentations de capital de Financière de Perquet pour 34 979 milliers d'euros;
- à l'acquisition de titres de Bolloré pour 62 097 milliers d'euros.

# Comptes annuels

## Note 2 – État des échéances des créances et des dettes

### État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	À plus de 1 an	Dont entreprises liées
<b>Actif circulant</b>				
Autres créances	340 874	39 483	301 391	340 874
Disponibilités	2	2	0	0
<b>Total</b>	<b>340 877</b>	<b>39 486</b>	<b>301 391</b>	<b>340 874</b>

Les comptes courants représentent les montants placés en convention de trésorerie auprès des sociétés du Groupe Financière de l'Odet.

### État des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	À moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	Dont entreprises liées
<b>Dettes financières</b>					
Emprunts obligataires	498 332	38 332	460 000	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	106 809	1 809	105 000	0	0
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs	152	152	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0	0
<b>Dettes diverses</b>					
Comptes courants	63 363	63 363	0	0	63 363
Autres dettes	14 307	14 307	0	0	0
<b>Total</b>	<b>682 963</b>	<b>117 963</b>	<b>565 000</b>	<b>0</b>	<b>63 363</b>

Un emprunt obligataire, coté à la Bourse de Luxembourg, a été émis pour un montant total de 460 millions d'euros, la première tranche a été libérée en août 2001 pour 200 millions d'euros, et la seconde tranche en septembre 2001 pour le solde. Cet emprunt obligataire portait intérêts (payables tous les deux ans) à taux variable (Euribor 12 mois majoré de 1,15%) et venait à échéance en 2006. Cette échéance a été reportée au 27 août 2010 par une Assemblée générale d'obligataires qui a modifié le taux variable à Euribor 12 mois majoré de 1,20% à compter du 27 août 2003.

La Financière de l'Odet a contracté avec un établissement financier de premier plan un *equity swap* lui permettant, en fonction du cours de Mediobanca, de recevoir jusqu'en 2010 un montant fixe de 2,9 millions d'euros par an.

En contrepartie, la Financière de l'Odet s'est engagée, d'une part, à reverser ce montant fixe en cas de cession des titres à un cours supérieur à 13 euros et, d'autre part, à verser 30% de la plus-value réalisée au-delà de 13 euros.

Dans les comptes consolidés, les titres Mediobanca comptabilisés à la juste valeur tiennent compte de ce contrat d'*equity swap* estimé au 31 décembre 2008 à 1 242 milliers d'euros.

## Note 3 – Capitaux propres et variation de la situation nette

(en milliers d'euros)	Capital social <sup>(1)</sup>	Écart de réévaluation	Prime de fusion et d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Capitaux propres au 01/01/2008	105 376	163	87 655	10 538	10 961	29 342	4 696	224	248 955
<b>Variations dues à des modifications de structure</b>									
<b>Variations hors opérations de structure</b>									
Affectation du résultat 2007						2 325	(4 696)		(2 371)
Variation des subventions et des provisions réglementées									
Résultat de l'exercice 2008							4 450		4 450
<b>Capitaux propres au 31/12/2008 avant affectation du résultat</b>	<b>105 376</b>	<b>163</b>	<b>87 655</b>	<b>10 538</b>	<b>10 961</b>	<b>31 667</b>	<b>4 450</b>	<b>224</b>	<b>251 034</b>

(1) Le capital social au 31 décembre 2008 est de 105 376 milliers d'euros divisé en 6 585 990 actions de 16 euros de valeur nominale chacune.



## Notes sur le compte de résultat

### Note 4 – Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	2008	2007
Honoraires	(509)	(479)
Frais de publicité financière	(108)	(224)
Autres	(252)	(145)
<b>Total</b>	<b>(869)</b>	<b>(848)</b>

### Note 5 – Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	2008	2007
Impôts et taxes	(21)	(37)
Jetons de présence reçus	0	2
Jetons de présence versés	(37)	(37)
<b>Total</b>	<b>(58)</b>	<b>(72)</b>

### Note 6 – Résultat financier

(en milliers d'euros)	2008	2007
Charge nette d'intérêts	(13 738)	(3 732)
Produits de participations	17 984	9 355
Dépréciation financière	(17)	(23)
Reprise financière	16	0
<b>Total</b>	<b>4 245</b>	<b>5 599</b>

### Note 7 – Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2008	2007
IFA	0	36
Résultat sur cession de titres	(16)	0
<b>Total</b>	<b>(16)</b>	<b>36</b>

### Note 8 – Impôts

(en milliers d'euros)	2008	2007
Produit d'intégration fiscale	1 147	16
Perte IFA	0	(36)
<b>Total</b>	<b>1 147</b>	<b>(20)</b>

## Informations diverses

### Note 9 – Effectif

Néant.

### Note 10 – Engagements financiers

Néant.

### Note 11 – Rémunération des dirigeants

Organe de direction	Néant
Organe d'administration	37 milliers d'euros (idem 2007)

### Note 12 – Avances et crédits alloués aux dirigeants

Néant.

### Note 13 – Tableau des filiales et participations

Voir page 98.

### Note 14 – Intégration fiscale

La Financière de l'Odet est mère d'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

En 2008, le groupe d'intégration fiscale est composé des sociétés suivantes :

Financière de l'Odet, Financière de Pont-Aven, Financière du Perguet, Financière de Beg Meil, Compagnie de Lanmeur et Financière de l'Argol.

La charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôt sont appréhendées par la société mère. En 2008, le produit d'intégration s'élève à 1 147 milliers d'euros. La convention d'intégration fiscale ne prévoyant pas le reversement aux filiales de leurs déficits reportables en cas de sortie du périmètre d'intégration, aucune dépréciation n'a été constituée au titre des déficits fiscaux des filiales utilisés par la société mère.

### Note 15 – Consolidation

Financière de l'Odet est consolidée dans les comptes de Bolloré Participations par intégration globale.

### Note 16 – Informations concernant les entreprises liées

Sont considérées comme des entreprises liées, les entreprises qui sont susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Montant net	Dont entreprises liées
Produits financiers	40 175	40 175
Charges financières	35 930	4 775

## Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications	2004	2005	2006	2007	2008
<b>I. Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social <sup>(1)</sup>	105 376	105 376	105 376	105 376	105 376
Nombre d'actions émises	6 585 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Nombre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice des droits de souscription	-	-	-	-	-
<b>II. Résultat global des opérations effectives<sup>(1)</sup></b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	36	10	-	-	-
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	1 673	1 046	25 112	4 703	3 304
Impôts sur les bénéfices <sup>(2)</sup>	(101)	(110)	(144)	20	(1 147)
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	1 696	1 142	25 230	4 696	4 450
Montant des bénéfices distribués <sup>(3)</sup>	661	790	1 581	2 371	2 371
<b>III. Résultat des opérations réduit à une seule action<sup>(4)</sup></b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,27	0,18	3,83	0,71	0,68
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,26	0,17	3,83	0,71	0,68
Dividende versé à chaque actionnaire <sup>(3)</sup>	0,10	0,12	0,24	0,36	0,36
<b>IV. Personnel</b>					
Nombre de salariés	0	0	0	0	0
Montant masse salariale	0	0	0	0	0
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	0	0	0	0	0

(1) En milliers d'euros.

(2) Entre parenthèses : produit d'impôt.

(3) Ne tient pas compte du dividende majoré pour les années 2004 à 2006.

(4) En euros.

# Comptes annuels

## Filiales et participations au 31 décembre 2008

Société (en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	% du capital détenu	Valeur brute
<b>A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société</b>				
1. FILIALES (50 % AU MOINS DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)				
Bolloré	395 218	743 804	66,79 %	547 140
Financière du Perguet	17 147	(677)	99,92 %	35 294
2. PARTICIPATIONS (DE 10 % À 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)				
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>				
1. FILIALES (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A1)				
Filiales françaises (ensemble)				225
Filiales étrangères (ensemble)				
2. PARTICIPATIONS (NON REPRISES AU PARAGRAPHE A2)				
Participations françaises (ensemble)				
Participations étrangères (ensemble)				
<b>Total</b>				<b>582 659</b>



Valeur nette	Prêts et avances non remboursés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2008	Numéro SIRET
547 140	-	-	121 541	39 663	17 984	055 804 124 00141
35 294	339 722	-	-	(757)	-	433 957 792 00024
139	5	-				
582 573	339 727				17 984	

## Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière de l'Odet, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II – Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations, que nous portons à votre connaissance :

- le poste « Fonds commercial » inscrit à l'actif du bilan comprend des mali techniques résultant de transmissions universelles de patrimoine pour un montant net de 10 551 milliers d'euros. Ces actifs incorporels font l'objet d'un test d'évaluation et de dépréciation annuel selon les modalités décrites dans le paragraphe 1 des « Méthodes et principes comptables » de l'annexe ;
- votre société détermine la valeur d'inventaire des titres de participation selon les modalités décrites dans le paragraphe 2 des « Méthodes et principes comptables » de l'annexe.

À ce titre, sur la base des informations disponibles à ce jour, nous avons vérifié :

- le caractère approprié et la correcte application des approches retenues par votre société ;
- la cohérence et la pertinence des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron

# Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et les engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

## Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

## Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## Convention d'assistance avec Bolloré Participations

La convention d'assistance avec la société Bolloré Participations s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008.

La société Bolloré Participations a facturé à Financière de l'Odet la somme de 387 205 euros hors taxes, au titre de cette convention d'assistance.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron





## Résolutions

---

- 104 Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009
- 105 Résolutions présentées à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009
- 107 Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009
- 109 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières
- 110 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières

## Résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2009

### Première résolution

(APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2008)

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'administration et le rapport du Président sur le contrôle interne qu'elle approuve dans tous leurs termes et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

L'Assemblée générale prend acte de la présentation qui lui a été faite du rapport de gestion du Groupe inclus dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

### Deuxième résolution

(APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2008)

L'Assemblée générale, après avoir pris acte de la présentation qui lui a été faite des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2008 et du rapport des Commissaires aux comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 7 325 529 milliers d'euros et un bénéfice net consolidé part du Groupe de 23 917 milliers d'euros, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils lui sont présentés.

### Troisième résolution

(AFFECTATION DU RÉSULTAT)

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la façon suivante :

(en euros)

Résultat de l'exercice	4 450 135,51
Report à nouveau antérieur	31 667 143,40
Affectation à la réserve légale	0,00
<b>Bénéfice distribuable</b>	<b>36 117 278,91</b>
Dividendes	2 370 956,40
Au compte « Report à nouveau »	33 746 322,51

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 0,36 euro par action au nominal de 16 euros. En application des dispositions légales, il est précisé que l'intégralité des dividendes attribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code général des impôts.

Les sommes ainsi distribuées seront mises en paiement le 22 juin 2009.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce que le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	2007	2006	2005
Nombre d'actions	6 585 990	6 585 990	6 585 990
Dividende (en euros)	0,36 <sup>(1)</sup>	0,24 <sup>(2)</sup>	0,12 <sup>(2)</sup>
Montant distribué (en millions d'euros)	2,4	1,6	0,79

(1) Le dividende à répartir au titre de l'exercice 2007 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts ou, sur option, à un prélèvement forfaitaire libératoire en vertu de l'article 117 quater du Code général des impôts et des conditions qu'il prévoit, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux personnes actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

(2) Le dividende à répartir au titre des exercices 2005 et 2006 était éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts, sachant que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

### Quatrième résolution

(APPROBATION DES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS)

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés à l'article L 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conditions d'exécution de la convention antérieurement autorisée.

### Cinquième résolution

(POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

# Résolutions présentées à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009

## Première résolution

(DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES OU DE TOUTES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES)

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration la compétence de décider une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission, en France ou à l'étranger, en euros, d'actions ordinaires de la société ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'administration est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente Assemblée ;

- décide de fixer comme suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'administration de la présente délégation de compétence :

- le montant des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra dépasser un plafond de 400 000 000 euros (quatre cents millions d'euros) en nominal, primes d'émission éventuelles non comprises,

- à ce plafond s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal des actions à émettre éventuellement en supplément, en cas d'opérations financières nouvelles, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à terme à des actions,

- le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ne pourra excéder 600 000 000 euros (six cents millions d'euros) ou la contre-valeur à la date d'émission de ce montant, en toute autre monnaie ou toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies ;

- décide que les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription aux valeurs mobilières émises en vertu de la présente résolution.

En outre, le Conseil d'administration aura, conformément aux dispositions de l'article L. 225-133 du Code de commerce, la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible ;

- prend acte que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ou de valeurs mobilières telles que définies ci-dessus, le Conseil pourra utiliser dans l'ordre qu'il déterminera l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

- limiter l'émission au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'émission décidée,

- répartir librement tout ou partie des titres non souscrits ;

- décide que le Conseil pourra en outre offrir au public tout ou partie des titres non souscrits ;

- prend acte que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-132 du Code de commerce, la présente délégation emporte de plein droit, au profit des porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions auxquelles ces valeurs mobilières donneront droit ;

- délègue au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Directeur général dans les conditions prévues par l'article L. 225-129-4 du Code de commerce, tous pouvoirs à l'effet notamment de déterminer la forme et les caractéristiques des valeurs mobilières à créer ainsi que les dates et modalités d'émission, de fixer les montants à émettre, de fixer la date de jouissance, même rétroactive, des titres à émettre, de fixer le cas échéant les modalités et bases de conversion, de déterminer les modalités de remboursement des valeurs mobilières représentant des titres de créance, de procéder à tous ajustements requis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires, d'imputer les frais, droits et honoraires occasionnés par les émissions sur le montant des primes correspondantes et de prélever sur ce

montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après émission, de procéder à la cotation des valeurs mobilières à émettre et, généralement, de prendre toutes mesures, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités utiles à la réalisation et à la bonne fin des émissions envisagées, de constater les augmentations de capital qui en résulteront et de modifier corrélativement les statuts ;

- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet ;

- prend acte du fait que, dans l'hypothèse où le Conseil d'administration viendrait à faire usage de la présente délégation, le Conseil d'administration établira conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-5 un rapport complémentaire à l'Assemblée générale ordinaire suivante.

## Deuxième résolution

(DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À L'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES OU PRIMES OU ÉLEVATION DU NOMINAL)

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 225-130-3 du Code de commerce :

- délègue au Conseil d'administration la compétence à l'effet d'augmenter le capital social, pendant une durée de vingt-six mois, par l'émission d'actions ordinaires nouvelles à libérer par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions visées ci-dessus ne pourront pas avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 000 000 euros (quatre cents millions d'euros), qui s'imputera sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de la délégation de compétence donnée aux termes de la première résolution de la présente Assemblée ;

- décide en cas d'augmentation de capital sous forme d'attribution d'actions gratuites, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de commerce, que les droits d'attribution formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondant à l'ensemble des rompus seront vendues ; le produit net de la vente étant alloué aux titulaires de ces rompus, au prorata de leurs droits, au plus tard trente jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier de titres de capital attribués ;

- délègue au Conseil d'administration avec faculté de subdélégation au Directeur général dans les conditions prévues par l'article L. 225-129-4 tous pouvoirs pour mettre en œuvre la présente résolution, notamment pour procéder aux modifications corrélatives des statuts ;

- prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## Troisième résolution

(DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL LIMITÉE À 10 % DU CAPITAL VISANT À RÉMUNÉRER DES APPORTS DE TITRES OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL)

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration et conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 alinéa 6, délègue au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à une augmentation de capital dans la limite de 10 % de son capital social, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour la dotation à plein de la réserve légale et de procéder aux modifications des statuts.

## Quatrième résolution

(DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE CONSENTIE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS)

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, et statuant conformément d'une part aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-138-1 du Code de commerce et d'autre part à celles des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, délègue au Conseil d'administration la compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions nouvelles et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital dans les conditions fixées par la loi, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Les actionnaires décident de renoncer expressément à leurs droits préférentiels de souscription au profit desdits adhérents.

Le prix des actions souscrites par les adhérents visés ci-dessus, en application de la présente autorisation, sera égal ou supérieur à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'administration fixant la date d'ouverture de la souscription.

L'Assemblée générale donne au Conseil d'administration, conformément aux dispositions légales et réglementaires dans les limites et sous les conditions précisées ci-dessus et, le cas échéant, dans le cadre des dispositions adoptées dans les plans d'épargne, tous pouvoirs pour déterminer toutes les conditions et modalités des opérations et notamment :

- décider et fixer les modalités d'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, en application de l'autorisation conférée ci-avant ;
- fixer les conditions d'ancienneté que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution ;
- décider le montant à émettre, le prix d'émission, les modalités de chaque émission ;
- arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ;
- fixer, dans la limite d'une durée maximale de trois ans, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération de leurs titres ;
- arrêter la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance ;
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ou décider de majorer le montant de ladite augmentation de capital pour que la totalité des souscriptions reçues puisse être effectivement servie ;
- prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital, procéder aux formalités consécutives à celles-ci et apporter aux statuts les modifications corrélatives à ces augmentations de capital.

La délégation de compétence ainsi conférée au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation au Directeur général, est valable à compter de la présente Assemblée et ce pour une durée de vingt-six mois.

## Cinquième résolution

(MODIFICATIONS DES STATUTS À L'EFFET D'UNE MISE EN HARMONIE AVEC LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 57 DE LA LOI N° 2008-776 DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE DU 4 AOÛT 2008)

L'Assemblée générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour l'Assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration :

- décide de mettre les statuts en harmonie avec les dispositions de l'article 57 de la loi du 4 août 2008 prévoyant un maintien du droit de vote double pour l'actionnaire personne morale en bénéficiant, en cas de fusion ou de scission ;
- décide de modifier l'article 19 des statuts actuellement en vigueur comme suit :

### Article 19 – Assemblées générales

*Alinéas 1, 2, 3 et 4 : sans changement.*

*« Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. À égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.*

*Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire.*

*Ce droit est conféré dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.*

*Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai ci-dessus fixé ou conserve le droit acquis tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ainsi que tout transfert des actions par suite d'opérations de fusion ou de scission. »*

*Alinéas 9, 10, 11 et 12 : sans changement.*

## Sixième résolution

(POUVOIRS À CONFÉRER)

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

# Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale extraordinaire afin de soumettre à votre approbation des résolutions ayant pour objet le renouvellement des délégations de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital et à la mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'article 57 de la loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

## **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (première résolution)**

Nous vous proposons de donner au Conseil d'administration une délégation de compétence, avec faculté pour lui de subdéléguer à son Directeur général, afin de pouvoir procéder en une ou plusieurs fois à l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres qui seraient émis en représentation d'une quotité de capital de la société. Ces émissions seraient assorties d'un droit préférentiel de souscription.

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières constituant des titres d'emprunt serait limité à 600 000 000 euros (six cents millions d'euros), étant précisé que le montant maximal global de l'augmentation de capital pouvant résulter immédiatement ou à terme de l'utilisation de ladite autorisation ne pourrait excéder une valeur nominale de 400 000 000 euros (quatre cents millions d'euros).

L'ordonnance du 24 juin 2004 a modifié certaines modalités de réalisation des augmentations de capital.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L.225-133 du Code de commerce, la décision d'autoriser les actionnaires à souscrire à titre réductible appartient à l'organe qui décide de l'émission.

Lorsque les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'administration peut, à son choix et dans l'ordre qui lui convient, utiliser les possibilités ci-après énoncées à l'article L.225-134 du Code de commerce :

- limiter l'augmentation de capital aux souscriptions reçues dans la mesure où elles atteignent les trois quarts de l'augmentation de capital. Cette règle s'applique aujourd'hui de plein droit, sauf décision contraire de l'Assemblée générale;
- répartir les actions non souscrites entre les personnes de son choix, sauf décision contraire de l'Assemblée;
- offrir au public tout ou partie des actions non souscrites, à condition que l'Assemblée ait expressément admis cette possibilité.

La durée de la présente délégation de compétence serait donnée pour une durée de vingt-six mois, en application des dispositions de l'article L.225-129-2 du Code de commerce.

Cette délégation priverait d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

## **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou élévation du nominal (deuxième résolution)**

Il vous est proposé, en outre, de consentir à votre Conseil une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par l'incorporation de réserves, bénéfices ou primes, pendant une durée de vingt-six mois, ou par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions susvisées ne pourront pas avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 000 000 euros (quatre cents millions d'euros) qui s'imputera sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation globale d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital de la société.

Nous vous demandons de donner tous pouvoirs à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à l'effet de mettre en œuvre la présente délégation de compétence.

## **Délégation de pouvoir consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital limitée à 10 % du capital visant à rémunérer des apports de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (troisième résolution)**

L'article L.225-147 alinéa 6 du Code de commerce prévoit, pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, la possibilité pour l'Assemblée générale extraordinaire de déléguer au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % du capital, en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Ainsi, nous vous demandons, par le vote de la troisième résolution, de déléguer pour une durée de 26 mois au Conseil d'Administration, les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission d'actions dans la limite de 10 % du capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Le Conseil d'administration aurait ainsi tous les pouvoirs aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour la dotation à plein de la réserve légale, et de procéder aux modifications des statuts.

## **Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés (quatrième résolution)**

L'article L.225-129-6 du Code de commerce dispose que lorsque l'Assemblée générale extraordinaire délègue au Conseil d'administration sa compétence pour décider une augmentation de capital (article L.225-129-2), elle doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 du Code du travail.

Nous vous demandons par conséquent et compte tenu de l'objet des première et deuxième résolutions de consentir au Conseil d'administration une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social de la société en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions nouvelles et, le cas échéant, l'attribution d'actions gratuites ou d'autres titres donnant accès au capital, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, et de réserver cette opération aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise (PEE) de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote. Nous vous demandons de renoncer expressément à votre droit préférentiel de souscription au profit desdits adhérents à un PEE.

Le prix des actions souscrites par les adhérents à un PEE sera égal à 80 % de la moyenne des cours cotés de l'action lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision du Conseil fixant la date d'ouverture de la souscription.

## **Mise en harmonie des statuts avec les dispositions de l'article 57 de la loi n° 2008-776 de modernisation de l'économie du 4 août 2008 (cinquième résolution)**

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article L.225-124 alinéa 1, toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de quatre ans.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, date d'entrée en vigueur des dispositions modifiées, tout actionnaire personne morale bénéficiant d'un droit de vote double conserve ce droit de vote double s'il fait l'objet d'une fusion-absorption ou d'une scission emportant transfert de ses actions, sauf clause contraire des Statuts.

Nous vous invitons à mettre en harmonie les statuts de notre société avec les dispositions modifiées de l'article L. 225-124 alinéa 1 et, ainsi, compléter à l'article 19 des statuts.

## **Pouvoirs à conférer (sixième résolution)**

Nous vous remercions de bien vouloir donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée générale extraordinaire pour remplir toutes formalités de droit.

Le Conseil d'administration

# Rapport des Commissaires aux comptes sur l'émission d'actions ou de valeurs mobilières

Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 (Première résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment par l'article L. 228-92, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'administration de différentes émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, opérations sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, et pour une durée de vingt-six mois, la compétence pour décider de cette opération et fixer les conditions définitives de ces émissions en découlant.

La première résolution prévoit l'émission en une ou plusieurs fois avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires de la société, les valeurs mobilières autres que des actions pouvant être également libellées en monnaies étrangères ou en unité monétaire quelconque établie par référence à plusieurs monnaies.

Il est précisé que le montant nominal global des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra dépasser un plafond de 400 000 000 euros. Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital ne pourra quant à lui excéder 600 000 000 euros ou la contrevaletur à la date d'émission de ce montant, en toute autre monnaie ou toute autre unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant cette opération, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Le rapport du Conseil d'administration ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la première résolution, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission.

Par ailleurs, le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de ces autorisations par votre Conseil d'administration en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

AEG Finances  
Philippe Bailly

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés  
Thierry Quéron

## Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription

Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 (Quatrième résolution)

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants et L. 228-92 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions nouvelles ou d'autres titres donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 1 % du montant des titres composant à ce jour le capital social, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer. Cette émission est réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

Cette émission est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Votre Conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation, pour une durée de vingt-six mois, le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux titres de capital à émettre.

Il appartient à votre Conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113, R. 225-114 et R. 225-117 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'administration.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette autorisation par votre Conseil d'administration

Paris et Levallois-Perret, le 28 avril 2009

Les Commissaires aux comptes

AEG Finances  
Philippe Bailly

Constantin Associés  
Thierry Quéron



## Renseignements de caractère général

---

- 112 Renseignements concernant le capital
- 113 Organes d'administration et de direction
- 119 Attestation du rapport financier annuel
- 119 Document d'information annuel

# Renseignements de caractère général

## Renseignements concernant le capital

### Capital social

Le montant du capital social au 31 décembre 2008 était de 105 375 840 euros, divisés en 6 585 990 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune, toutes de même valeur et entièrement libérées.

### Capital autorisé mais non émis

#### Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2005 a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre de la société au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

• L'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2005 a décidé que le nombre total d'actions distribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 10 % du capital, que l'attribution des actions sera définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée minimale de deux ans et que la durée minimale de l'obligation de conservation des actions sera fixée à deux ans.

La durée de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2005 était de trente-huit mois, soit jusqu'au 7 août 2008.

Le Conseil n'a pas utilisé cette autorisation.

#### Émission de titres donnant accès directement ou indirectement au capital

Autorisations données par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2007 (émission de titres donnant accès directement ou indirectement au capital)

• L'Assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2007 a consenti au Conseil d'administration une délégation de compétence à l'effet :

– de procéder en une ou plusieurs fois, avec droit préférentiel de souscription, à l'émission de valeurs mobilières ouvrant droit, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital de la société ;

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières constituant des titres d'emprunt serait limité à 600 millions d'euros et l'augmentation de capital résultant de l'utilisation de cette autorisation ne devrait pas excéder 400 millions d'euros ;

– d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions ne pourraient avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 millions d'euros, qui s'imputerait sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital.

La durée de ces autorisations expire le 5 août 2009.

Il n'a pas été fait usage de ces délégations de compétence au cours de l'exercice 2008.

• L'Assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2007 a en outre délégué au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % de son capital en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

La durée de cette autorisation expire le 5 août 2009.

Il n'a pas été fait usage de cette délégation au cours de l'exercice 2008.

• Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce (loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004), l'Assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2007 s'est prononcée sur un projet de résolution tendant à conférer tous pouvoirs au Conseil à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote. La durée de cette autorisation expire le 5 août 2009.

**Proposition à l'Assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2009 de reconduire les délégations de compétence**

Il sera proposé à l'Assemblée générale extraordinaire, qui se réunira le 10 juin

2009 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire, de consentir une délégation de compétence au Conseil, à l'effet :

– de procéder en une ou plusieurs fois, avec droit préférentiel de souscription, à l'émission de valeurs mobilières ouvrant droit, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital de la société.

Le montant nominal total des émissions de valeurs mobilières serait limité à 600 millions d'euros et l'augmentation de capital résultant de l'utilisation de cette autorisation ne devrait pas excéder 400 millions d'euros ;

– d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires à libérer par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par élévation du nominal des actions composant le capital social ou par l'emploi simultané de ces deux procédés.

Les émissions d'actions nouvelles ou l'élévation de la valeur nominale des actions ne pourraient avoir pour effet d'augmenter le capital social d'une somme supérieure à 400 millions d'euros, qui s'imputerait sur les augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de l'autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital.

La durée de ces autorisations d'une durée de vingt-six mois expirerait le 10 août 2011.

Il sera proposé, en outre, à l'Assemblée générale extraordinaire de déléguer au Conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à une augmentation de capital, dans la limite de 10 % de son capital, en vue de rémunérer des apports constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce (loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004), il sera proposé à l'Assemblée générale extraordinaire de se prononcer sur un projet de résolution tendant à conférer tous pouvoirs au Conseil à l'effet de réaliser une augmentation de capital, dans la limite de 1 % du montant des titres composant le capital social, réservée aux adhérents à des plans d'épargne d'entreprise de la société et/ou des sociétés ou GIE dont elle détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote.

La durée de ces autorisations expirerait le 10 août 2011.

#### Titres donnant accès au capital

Néant.

### Options de souscription d'actions consenties par des sociétés liées

Conformément aux dispositions prévues par l'article L. 225-180 II du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les plans d'options de souscription d'actions consenties par les sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement par Financière de l'Odet.

#### Bolloré

Le Conseil d'administration de Bolloré du 6 avril 2007, dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2006, a consenti des options de souscription d'actions au bénéfice des salariés et mandataires sociaux de cette société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions visées aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce. Le nombre, les caractéristiques et le prix de souscription des options en vigueur au 31 décembre 2008 sont les suivants :

##### Plan du 6 avril 2007

Date du Conseil d'administration	6 avril 2007
Nombre d'options pouvant être attribuées	1 612 244
Nombre d'options attribuées	1 205 000
Nombre de bénéficiaires	196
Prix d'exercice (en euros)	148,24
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2008	0
Solde au 31 décembre 2008	1 184 000
Durée du plan	5 ans
Délai total d'indisponibilité	4 ans

## Bolloré Telecom

(Assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2007)

Nombre total d'actions	659 975
Nombre d'options attribuées	593 977
Nombre de bénéficiaires	6
Solde au 31 décembre 2008	593 977

## CSTO

(Assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 2004)

Nombre total d'actions	33 976
Nombre d'options attribuées	33 976
Nombre de bénéficiaires	2
Solde au 31 décembre 2008	33 976

## Titres non représentatifs du capital

### Emprunts obligataires

L'Assemblée générale du 7 juin 2001 avait autorisé le Conseil d'administration de la société à procéder à l'émission d'obligations pouvant éventuellement être assorties de bons de souscription d'obligations de même type, à concurrence d'un montant nominal maximal de 200 millions d'euros. En séance du 7 août 2001, le Conseil d'administration a délégué au Président tous pouvoirs à l'effet d'émettre des emprunts obligataires dans les limites des montants fixés par l'Assemblée générale.

Le Président du Conseil d'administration a ainsi décidé, le 20 août 2001, de faire usage de cette autorisation et de procéder à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 200 millions d'euros venant à échéance le 27 août 2006, représenté par 200 000 obligations au nominal de 1 000 euros.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire en date du 17 septembre 2001, le Conseil d'administration a été autorisé à procéder à l'émission d'obligations pouvant éventuellement être assorties de bons de souscription de même type, à concurrence d'un montant nominal maximal de 600 millions d'euros.

En séance du 17 septembre 2001, le Conseil d'administration a délégué au Président tous pouvoirs à l'effet d'émettre des emprunts obligataires dans les limites des montants fixés par l'Assemblée générale.

Le Président du Conseil d'administration a ainsi décidé, le 17 septembre 2001, de faire usage de ladite autorisation à hauteur de 260 millions d'euros par l'émission d'un emprunt obligataire venant à échéance le 27 août 2006, représenté par 260 000 obligations de 1 000 euros nominal.

L'Assemblée générale des porteurs d'obligations émises en 2001 (emprunts obligataires d'un montant cumulé de 460 millions d'euros) réunie le 1<sup>er</sup> septembre 2003 s'est prononcée sur des modifications quant aux modalités des obligations :

- la date d'amortissement a été portée du 27 août 2006 au 27 août 2010;
- le taux d'intérêt, fixé initialement au taux Euribor 12 mois + 1,15 % a été porté, à compter du 27 août 2003, au taux Euribor 12 mois + 1,20 %.

## Capital potentiel

Néant.

## Information financière

Les investisseurs et les actionnaires qui souhaitent s'informer sur le Groupe peuvent contacter :

Cédric de Baillencourt

Directeur financier

Tél. : +33 (0)1 46 96 46 73

Fax : +33 (0)1 46 96 48 76

Les rapports annuels et semestriels sont disponibles sur simple demande auprès de :

Direction financière – Relations investisseurs

Groupe Bolloré

31-32 Quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux Cedex

Tél. : +33 (0)1 46 96 47 85

Fax : +33 (0)1 46 96 42 38

Par ailleurs, le site Internet du Groupe ([www.bolloré.com](http://www.bolloré.com)) permet de consulter les communiqués de presse et les éléments financiers du Groupe respectivement sous les rubriques « Communiqués » et « Données financières ».

## Calendrier prévisionnel 2009

Mai 2009	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2009
Juin 2009	Assemblée générale annuelle
Juin 2009	Mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2008
Août 2009	Chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2009
Août 2009	Résultats du premier semestre 2009
Novembre 2009	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2009
Février 2010	Chiffre d'affaires de l'année 2009

## Organes d'administration et de direction

### Mode de direction

L'Assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2001 a procédé à une mise en conformité des statuts avec la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, permettant notamment au Conseil d'administration de se prononcer sur l'un des deux modes de direction de la société anonyme, à savoir la dissociation ou le cumul des fonctions de Directeur général et de Président du Conseil d'administration, et ce lors de toute nomination ou renouvellement du mandat de Président ou de Directeur général. Le mode de direction retenu reste valable jusqu'à l'expiration du mandat du premier de ceux-ci.

Le Conseil d'administration, en séance du 5 juin 2007, statuant conformément aux dispositions statutaires, a décidé de maintenir la dissociation entre la Présidence et la Direction générale au sein de la société; dès lors, le Conseil, après avoir confirmé que Vincent Bolloré exercera la fonction de Président du Conseil d'administration, a décidé que les fonctions de Direction générale seront exercées par Cédric de Baillencourt.

### Composition des organes d'administration et de direction

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

### Vincent Bolloré

#### Président du Conseil d'administration

Date d'entrée en fonction : 29 avril 1994

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

#### FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président-directeur général de Bolloré et Bolloré Participations;
- Président du Conseil d'administration (direction dissociée) de Financière de l'Odé, Havas Media France et Havas;
- Président de Bolloré Production, VEPB;
- Directeur général d'Omnium Bolloré, Financière V, Sofibol;
- Administrateur de Batscap, Bolloré, Bolloré Participations, Direct 8 (précédemment dénommée Bolloré Média), Compagnie des Glénans, Matin Plus (précédemment dénommée Compagnie de Bangor), Direct Soir, Financière Moncey, Financière de l'Odé, Financière V, Omnium Bolloré, Sofibol, Havas Media France, Havas et VEPB;
- Membre du Conseil de surveillance de Natixis;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de la Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, de la Société Bordelaise Africaine, de la Compagnie des Tramways de Rouen, d'IER;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge;
- Représentant permanent de Bolloré au Conseil de Fred et Farid;
- Représentant permanent d'Havas au Conseil de Médiamétrie.

# Renseignements de caractère général

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président de Champ de Mars Investissement, Financière Nord Sumatra, Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB) et Bereby Finances;
- Administrateur de BB Groupe, Centrages, Champ de Mars Investissement, Financière Nord Sumatra, Intercultures, Financière Privée, Liberian Agricultural Company (LAC), Mediobanca, Plantations Nord Sumatra Limited, Plantations des Terres Rouges, Red Land Roses, SDV Gabon, SDV Sénégal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinal, Socfinasia, Socfinco, Socfindo, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Socfin KCD;
- Administrateur délégué de Nord-Sumatra Investissements et Financière du Champ de Mars;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'administration de Bereby Finance, SDV Cameroun, SDV Congo, SAFA Cameroun, Société des Palmeraies du Cameroun, Société Camerounaise de Palmeraies, Société des Palmeraies de la Ferme Suisse et Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB);
- Gérant de Huilerie de Mapangu Sprl.

## Cédric de Bailliencourt

### Vice-Président-directeur général

Date d'entrée en fonction : 14 octobre 1999

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2007

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2012

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odet;
- Vice-Président-directeur général de Bolloré;
- Président des Conseils d'administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey et de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Président-directeur général de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Président de Sofibol, Compagnie de Cornouaille, Compagnie de Guérolé, Compagnie de Guilvinec, Compagnie de Pleuven, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Quiberon, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière de Perguet, Financière de Sainte-Marine (ex-Bolloré Médias Investissements), Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean, Omnium Bolloré;
- Gérant de Socarfi, Financière du Loch, Compagnie de Malestroit;
- Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et Financière de l'Artois, Financière de l'Odet, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Compagnie des Glénans; de Bolloré aux Conseils de Batscap, Havas et Socotab; de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA); de Compagnie du Cambodge au Conseil de surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Administrateur de African Investment Company, Arlington Investissements, Carlyle Investissements, Champ de Mars Investissement, Financière Nord Sumatra, Cormoran Participations, Dumbarton Invest, Latham Invest, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, BB Groupe, PTR Finances, Peachtree Invest, Renwick Invest, SFA, Sorebol, Swann Investissements et Technifin;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils de Socfinasia, Intercultures, Socfinde, Terrasia, Socfinal, Induservices SA, Plantations des Terres Rouges, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Socfinco, Sogescol, Nord-Sumatra Investissements, Agro Products Investment, Red Land Roses.

## Hubert Fabri (1)

Date d'entrée en fonction : 12 juin 1996

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2008

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2013

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odet, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois, Terres Rouges Consultants;

- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Représentant permanent de Financière V au Conseil d'administration de Compagnie des Glénans.

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Immobilière de la Pépinière, Induservices, Liberian Agricultural Company (LAC), Mopoli, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Socfinal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinasia, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol);
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB);
- Administrateur de Champ de Mars Investissements, Financière Nord Sumatra, Financière du Champ de Mars, Forestière Équatoriale, SAFA Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, Plantations Nord-Sumatra Ltd, Plantations des Terres Rouges, Mopoli Luxembourg, Socfinde, Socfindo, Terrasia, Okomu Oil Palm Cy, Socfin KCD;
- Représentant permanent de PF Representation aux Conseils de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Red Lands Roses, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm).

## Alain Moynet (1)

Date d'entrée en fonction : 29 avril 1994

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Administrateur de Financière de l'Odet;
- Administrateur de Robertet SA;
- Associé-gérant de Almo-finances.

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Néant.

## Sébastien Picciotto (1)

Date d'entrée en fonction : 23 avril 1998

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président d'Orfim;
- Président d'Orfim;
- Administrateur de Financière de l'Odet, Douce Bis, Atelier.

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Néant.

## Lucien Vochel (1)

Date d'entrée en fonction : 27 juin 1995

Date du dernier renouvellement : 5 juin 2007

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2012

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Président du Conseil d'administration d'Objectif Sécurité (Sicav);
- Administrateur de Financière de l'Odet;
- Administrateur d'Unijet;
- Membre du Conseil de surveillance de Fashion Group;
- Président d'une société d'hydraulique SAS – 3 FI.

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Néant.

## Bolloré Participations

Date d'entrée en fonction : 16 novembre 1992

Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004

Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009

Représentant permanent : Marc Bebon

## FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

- Membre du Conseil de surveillance de la Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Compagnie des Glénans, Financière de l'Odet, IER, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Bordelaise Africaine, Société Industrielle et Financière de l'Artois.

(1) Administrateur indépendant.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

• Administrateur d'Agro Products Investment Company Limited, Bereby Finances, Centrages, Immobilière de la Pépinière, Nord-Sumatra Investissements, Socfinco, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol), Palmeraies du Cameroun (Palmcam), SAFA Cameroun, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm), Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, SDV Cameroun, SDV Congo, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB), Red Lands Roses, Compagnie Internationale de Cultures, Induservices, Plantations des Terres Rouges, SFA, Socfinal, Socfinasia, Socfinde, Terrasia.

**Socfrance**

Date d'entrée en fonction : 16 novembre 1992  
 Date du dernier renouvellement : 10 juin 2004  
 Fin d'exercice des fonctions : 31 décembre 2009  
 Représentant permanent : Yannick Bolloré

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

• Administrateur de Financière de l'Odet.

FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS DANS DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

• Néant.

**Gouvernement d'entreprise**

Des comptes-rendus des délibérations des Conseils d'administration des 15 décembre 2008 et 9 avril 2009 appelés à se prononcer sur les pratiques en matière de gouvernement d'entreprise sont présentés page 20 « Informations relatives au gouvernement d'entreprise » du rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

**Nombre de réunions du Conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008**

Le Conseil d'administration qui comprend huit membres, dont quatre extérieurs au Groupe, s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2008.

**Rémunération des dirigeants mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2008, par la société, par des sociétés contrôlées par votre société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce ou par les sociétés qui contrôlent votre Société, au sens du même article :

**Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

(en euros)	Exercice 2008	Exercice 2007
<b>Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	2 043 630	3 469 960
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	6 902 500
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>2 043 630</b>	<b>10 372 460</b>
<b>Cédric de Bailliencourt, Vice-Président-directeur général</b>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	421 918	347 470
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	1 004 000
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>421 918</b>	<b>1 351 470</b>

**Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

(en euros)	Exercice 2008		Exercice 2007	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>Vincent Bolloré, Président du Conseil d'administration</b>				
Rémunération fixe	1 992 125	1 992 125	3 420 000	3 420 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	47 833	47 833	47 183	47 183
Avantages en nature	3 672	3 672	2 777	2 777
<b>Total</b>	<b>2 043 630</b>	<b>2 043 630</b>	<b>3 469 960</b>	<b>3 469 960</b>
<b>Cédric de Bailliencourt, Vice-Président-directeur général</b>				
Rémunération fixe <sup>(1i)</sup>	306 333	306 333	251 956	251 956
Rémunération variable <sup>(1ii)</sup>	60 000	60 000	50 000	50 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	52 679	52 679	42 737	42 737
Avantages en nature	2 906	2 906	2 777	2 777
<b>Total</b>	<b>421 918</b>	<b>421 918</b>	<b>347 470</b>	<b>347 470</b>

(1i) Cédric de Bailliencourt perçoit notamment une rémunération en tant que salarié de Bolloré.  
 (1ii) La partie variable étant établie en fonction des résultats de la société et des réalisations accomplies au cours de l'exercice.

# Renseignements de caractère général

## Rémunération des mandataires sociaux

### Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

(en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2007	Montants versés au cours de l'exercice 2008
<b>Bolloré Participations, représentée par Marc Bebon</b>		
Jetons de présence	50 755	46 662
Tantièmes	-	8 500
<b>Socfrance, représentée par Yannick Bolloré</b>		
Jetons de présence	4 583	4 583
<b>Hubert Fabri</b>		
Jetons de présence	31 958	32 548
Autres rémunérations	2 020 000	595 125
<b>Alain Moynet</b>		
Jetons de présence	4 583	4 583
<b>Sébastien Picciotto</b>		
Jetons de présence	4 583	4 583
<b>Lucien Vochel</b>		
Jetons de présence	4 583	4 583
<b>Total</b>	<b>2 121 045</b>	<b>701 167</b>

## Options de souscription d'actions

Aucune option de souscription d'achat n'a été attribuée, ou levée, durant l'exercice, à chaque dirigeant mandataire social, par la société et par toute société du Groupe.

## Actions de performance

Aucune action de performance n'a été attribuée durant l'exercice et au cours des années antérieures aux mandataires sociaux, par la société et par toute société du Groupe.

## Historiques des attributions d'options de souscription

### Plan Bolloré

	Plan 2007
Date d'assemblée	7 juin 2006
Date du Conseil d'administration	6 avril 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	1 612 244
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	157 500
- Vincent Bolloré	137 500
- Cédric de Bailliencourt	20 000
Point de départ d'exercice des options	6 avril 2007
Date d'expiration	6 avril 2012
Prix de souscription (en euros)	148,24
Modalités d'exercice	-
Nombres d'actions souscrites au 31 décembre 2008	0
Nombre cumulé d'options de souscription annulées ou caduques	428 244
Options de souscription restantes au 31 décembre 2008	1 184 000

## Contrat de travail, retraites spécifiques, indemnités de départ et clause de non-concurrence

Exercice 2008	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	<b>Vincent Bolloré</b> Président du Conseil d'administration Date début mandat : 10 juin 2004 Date fin mandat : 2013		•		•		•	
<b>Cédric de Bailliencourt</b> Date début mandat : 5 juin 2007 Date fin mandat : 2013		•		•		•		•

État récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621-18.-2 du Code monétaire et financier, réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Identité du déclarant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)	Référence AMF
Sofibol <sup>(1)</sup>	08/01/2008	acquisition	12 600	281,0000	3 540 600,00	208D0439
Sofibol <sup>(1)</sup>	09/01/2008	acquisition	1 985	268,0000	531 980,00	208D0454
Sofibol <sup>(1)</sup>	21/01/2008	acquisition	6 855	229,9647	1 576 408,01	208D0752
Sofibol <sup>(1)</sup>	22/01/2008	acquisition	1 777	230,0000	408 710,00	208D0720
Sofibol <sup>(1)</sup>	23/01/2008	acquisition	20 249	229,7447	4 652 100,43	208D0812
Sofibol <sup>(1)</sup>	24/01/2008	acquisition	30 524	229,9521	7 019 057,90	208D0858
Sofibol <sup>(1)</sup>	25/01/2008	acquisition	17 000	230,3431	3 915 832,70	208D0934
Financière Moncey <sup>(1)</sup>	25/01/2008	acquisition	23 190	230,3431	5 341 656,48	208D0932
Financière Moncey <sup>(1)</sup>	28/01/2008	acquisition	22	230,0000	5 060,00	208D0965
Financière Moncey <sup>(1)</sup>	31/01/2008	acquisition	426	230,0000	97 980,00	208D1103
Financière Moncey <sup>(1)</sup>	05/02/2008	acquisition	20 000	241,0000	4 820 000,00	208D1253
Financière Moncey <sup>(1)</sup>	20/02/2008	acquisition	5 697	237,8279	1 354 905,54	208D1615
Nord-Sumatra Investissements <sup>(1)</sup>	03/03/2008	acquisition	75 676	244,9721	18 538 508,64	208D1733
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	13/06/2008	acquisition	1 218	272,9664	332 473,08	208D4110
Nord-Sumatra Investissements <sup>(1)</sup>	13/06/2008	acquisition	9 900	273,0000	2 702 700,00	208D4111
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	23/06/2008	acquisition	5 031	266,8838	1 342 692,40	208D4363
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	24/06/2008	acquisition	1 578	265,0000	418 170,00	208D4364
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	25/06/2008	acquisition	10	265,0000	2 650,00	208D4465
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	26/06/2008	acquisition	3 381	265,0000	895 965,00	208D4466
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	27/06/2008	acquisition	2 830	260,0000	735 800,00	208D4530
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	30/06/2008	acquisition	1 915	260,0000	497 900,00	208D4585
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	01/07/2008	acquisition	3 250	256,0092	832 029,90	208D4613
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	02/07/2008	acquisition	305	255,4787	77 921,00	208D4614
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	03/07/2008	acquisition	888	256,0000	227 328,00	208D4635
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	04/07/2008	acquisition	600	256,0000	153 600,00	208D4636

# Renseignements de caractère général

Identité du déclarant	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire (en euros)	Montant de l'opération (en euros)	Référence AMF
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	07/07/2008	acquisition	212	256,0000	54 272,00	208D4709
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	10/07/2008	acquisition	196	250,0000	49 000,00	208D4820
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	11/07/2008	acquisition	1 044	250,0000	261 000,00	208D4821
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	14/07/2008	acquisition	987	250,0000	246 750,00	208D4899
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	15/07/2008	acquisition	1 042	245,4367	255 745,04	208D4988
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	16/07/2008	acquisition	110	245,0000	26 950,00	208D4989
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	21/07/2008	acquisition	26	245,0000	6 370,00	208D5161
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	23/07/2008	acquisition	4 500	247,5000	1 113 750,00	208D5163
Nord-Sumatra Investissements <sup>(1)</sup>	14/08/2008	acquisition	6 348	250,0000	1 587 000,00	208D5537
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	17/09/2008	acquisition	616	250,0500	154 030,80	208D6261
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	18/09/2008	acquisition	1 384	250,0499	346 069,06	208D6262
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	19/09/2008	acquisition	825	251,5248	207 507,96	208D6263
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	22/09/2008	acquisition	170	252,0000	42 840,00	208D6362
Société Industrielle et Financière de l'Artois <sup>(1)</sup>	23/09/2008	acquisition	1 005	250,1881	251 439,04	208D6363
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	23/09/2008	acquisition	1 110	249,8629	277 347,82	208D6364
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	24/09/2008	acquisition	156	249,0000	38 844,00	208D6427
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	25/09/2008	acquisition	773	248,7982	192 321,01	208D6428
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	26/09/2008	acquisition	308	245,0000	75 460,00	208D6493
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	29/09/2008	acquisition	109	245,0000	26 705,00	208D6494
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	30/09/2008	acquisition	767	243,5080	186 770,64	208D6664
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	01/10/2008	acquisition	233	240,0000	55 920,00	208D6665
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	02/10/2008	acquisition	844	237,3341	200 309,98	208D6691
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	03/10/2008	acquisition	466 12 000	235,0000 230,0000	109 510,00 2 760 000,00	208D6692 208D6693
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	06/10/2008	acquisition	6 000 1 859	225,0000 228,2679	1 350 000,00 424 350,03	208D6753 208D6754
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	07/10/2008	acquisition	8 654 1 375	225,0000 220,0000	1 947 150,00 302 500,00	208D7030 208D7031
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	08/10/2008	acquisition	2 640	208,9242	551 559,89	208D6849
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	10/10/2008	acquisition	3 391	192,9490	654 290,06	208D6922
Nord-Sumatra Investissements <sup>(1)</sup>	10/10/2008	acquisition	8 000	190,0000	1 520 000,00	208D6923
Imperial Mediterranean <sup>(1)</sup>	16/10/2008	acquisition	28 750	190,0000	5 462 500,00	208D7102
Compagnie du Cambodge <sup>(1)</sup>	17/10/2008	acquisition	195	185,0000	36 075,00	208D7103
Compagnie de Guénolé <sup>(1)</sup>	24/10/2008	acquisition	369	170,0000	62 730,00	208D7267
Compagnie de Guénolé <sup>(1)</sup>	27/10/2008	acquisition	4 572	169,7343	776 025,22	208D7372
Compagnie de Guénolé <sup>(1)</sup>	03/12/2008	acquisition	4 000	141,9833	567 933,20	208D8433
Compagnie de Guénolé <sup>(1)</sup>	23/12/2008	acquisition	390	140,0000	54 600,00	208D8975
Compagnie de Guénolé <sup>(1)</sup>	24/12/2008	acquisition	127	140,0000	17 780,00	208D8976

(1) Société contrôlée par Vincent Bolloré.



## Attestation du rapport financier annuel

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

29 avril 2009  
Cédric de Bailliencourt,  
Président-directeur général

## Document d'information annuel

Informations périodiques et occasionnelles  
disponibles sur le site Internet de la société  
([www.financiere-odet.com](http://www.financiere-odet.com))

Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

### Communiqués

09/04/2009	Résultats année 2008
03/04/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'autorité des marchés financiers
18/02/2009	Chiffre d'affaires exercice 2008
03/02/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'autorité des marchés financiers
07/01/2009	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'autorité des marchés financiers
19/12/2008	Recommandations Afep-Medef relatives à la rémunération des dirigeants mandataires
03/12/2008	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'autorité des marchés financiers
14/11/2008	Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2008
04/11/2008	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'autorité des marchés financiers
29/08/2008	Mise à disposition du rapport financier semestriel 2008
29/08/2008	Résultat du premier semestre 2008
31/07/2008	Chiffre d'affaires du premier semestre 2008
04/06/2008	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'autorité des marchés financiers
19/05/2008	Avis de convocation à l'Assemblée générale ordinaire <sup>(1)</sup>
19/05/2008	Modalités de mise à disposition/Consultation des informations article R. 225-83 du Code de commerce
06/05/2008	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2008
30/04/2008	Mise à disposition du rapport financier annuel 2007
20/03/2008	Résultats année 2007
11/02/2008	Chiffre d'affaires 2007
04/02/2008	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers
11/01/2008	Déclaration au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

(1) Ne fait pas l'objet d'une diffusion réglementée.

## Déclaration d'opérations sur titres de la Financière de l'Odet par les dirigeants

08/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
09/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
21/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
22/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
23/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
24/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
25/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
25/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
28/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
31/01/2008	Déclarations d'opérations sur titres
05/02/2008	Déclarations d'opérations sur titres
20/02/2008	Déclarations d'opérations sur titres
03/03/2008	Déclarations d'opérations sur titres
13/06/2008	Déclarations d'opérations sur titres
23/06/2008	Déclarations d'opérations sur titres
24/06/2008	Déclarations d'opérations sur titres
25/06/2008	Déclarations d'opérations sur titres
26/06/2008	Déclarations d'opérations sur titres
27/06/2008	Déclarations d'opérations sur titres
30/06/2008	Déclarations d'opérations sur titres
01/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
02/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
03/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
04/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
07/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
10/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
11/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
14/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
15/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
16/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
21/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
23/07/2008	Déclarations d'opérations sur titres
14/08/2008	Déclarations d'opérations sur titres
17/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
18/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
19/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
22/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
23/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
23/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
24/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
25/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
26/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
29/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
30/09/2008	Déclarations d'opérations sur titres
01/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
02/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
03/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
03/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
06/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres

# Renseignements de caractère général

## Déclaration d'opérations sur titres de la Financière de l'Odet par les dirigeants (suite)

06/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
07/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
07/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
08/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
10/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
10/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
17/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
16/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
24/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
27/10/2008	Déclarations d'opérations sur titres
03/12/2008	Déclarations d'opérations sur titres
23/12/2008	Déclarations d'opérations sur titres
24/12/2008	Déclarations d'opérations sur titres

## Publications (disponibles sur le site Internet : [www.financiere-odet.com](http://www.financiere-odet.com))

29/08/2008	Rapport financier semestriel 2008
30/04/2008	Rapport annuel 2007

## Rapport annuel (disponible au siège de la société)

### Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (Balo)

Disponible sur le site [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

08/08/2008	Chiffre d'affaires du premier semestre 2008
23/06/2008	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et le rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2007
07/05/2008	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2007
31/03/2008	Avis de convocation pour l'assemblée générale ordinaire
14/04/2008	Publication des comptes annuels 2007
13/02/2008	Chiffre d'affaires annuel 2007

### Informations déposées au greffe du tribunal de commerce de Quimper par la société Financière de l'Odet

24/06/2008	Dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 5 juin 2008 (dépôt numéro 2008 B 1752)
24/06/2008	Dépôt des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 consécutif à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 5 juin 2008 (dépôt numéro 2008 B 1751)

Informations mises à la disposition des actionnaires préalablement à la tenue de l'Assemblée générale de la société Financière de l'Odet

## Préalablement à l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2008

- Statuts, K Bis
- Bulletin d'annonces légales obligatoires du 31 mars 2008 ayant publié l'avis de réunion valant avis de convocation
- Avis adressé aux actionnaires nominatifs dans lequel figurent notamment le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée et l'exposé sommaire et Formulaire de vote par correspondance
- Le journal Ouest France du 16 mai 2008 ayant publié l'avis de convocation
- Copie et avis de réception de la lettre de convocation adressée aux commissaires aux comptes le 16 mai 2008
- Liste des actionnaires nominatifs :
  - arrêtée le 21 mai 2008, soit 16 jours avant l'Assemblée générale
  - arrêtée le 2 juin 2008 (à 0 heure) soit 3 jours ouvrés avant l'Assemblée générale
- Rapport annuel
- Rapport du Président du Conseil d'administration de la société Financière de l'Odet pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne mises en place par la société
- Rapport des Commissaire aux comptes :
  - relatif aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ainsi que le rapport spécial sur les conventions réglementées,
  - relatif aux comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007,
- sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Financière de l'Odet pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
- Inventaire des valeurs mobilières et comptes annuels
- Conventions
  - liste et objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales
- Livre d'inventaire (Registre déposé sur le bureau)
- Rapport sur les stock-options
- Renseignements concernant l'administrateur dont le renouvellement du mandat est proposé à l'Assemblée générale ordinaire.



# Financière de l'Odét

---

Tour Bolloré

31-32, quai de Dion-Bouton

92811 Puteaux Cedex – France

Tél. : + 33 (0)1 46 96 44 33

Fax : + 33 (0)1 46 96 44 22